

Christophe Possémé vise la présidence de la FFB

■ Le président du Bâtiment Associé annonce sa candidature à la tête de la Fédération Française du Bâtiment pour les élections de mars 2026. *Page 5*

Verallia : 50 ans de savoir-faire et d'innovation



■ L'usine de Verallia de Oiry (Marne) fête un demi-siècle de savoir-faire et d'innovation dans un secteur aux évolutions discrètes mais néanmoins essentielles. *Page 4*

Une cérémonie d'installation optimiste

■ Le Tribunal judiciaire des Ardennes se porte beaucoup mieux grâce à une augmentation des moyens humains. *Page 6*

Aube : une saison touristique en demi-teinte

■ Le bilan de la saison touristique estivale auboise affiche une certaine morosité et invite à la réflexion. *Page 7*

Portrait

■ L'Ardennais Omür Kaçan. *Page 24*

11 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 13 à 23

URCA : entre incertitudes et projets innovants

Il y eut des rentrées plus positives. C'est sous une pluie de septembre que s'est déroulée la traditionnelle conférence de presse de rentrée, comme un écho au climat morose que traverse l'Université aussi bien que le pays tout entier. Car au moment d'écrire ces lignes, la France est depuis 15 jours sans gouvernement, avec un Premier ministre qui multiplie les concertations. Un signe positif pour ancrer dans la durée, du moins jusqu'aux prochaines élections présidentielles, un ultime gouvernement. Il n'empêche, cette attente, alors même que le projet de loi de finances doit être présenté à l'Assemblée nationale au plus tard le premier mardi d'octobre, a de quoi rendre nerveux le Président de l'URCA, Christophe Clément. L'année dernière, l'Université avait demandé à ses équipes et services de faire une économie de 20% sur leur fonctionnement. Un objectif réalisé avec succès avec une économie totale de 6 millions d'euros. Or, 2025-2026 se profile sous les mêmes auspices. Une démarche qui ne va pas pouvoir être dupliquée chaque année sous peine de ne plus pouvoir sortir aucun projet, s'alarme Christophe Clément.

Page 3



La Fondation de l'Université, un temps en veille, va par ailleurs être réactivée grâce à la récente nomination d'un nouveau directeur.

Grand Est : retour sur la création des Régions XXL

Voici dix ans, par deux fois, le législateur bouleversait le paysage régional : un nouveau découpage de 22 à 13 régions (loi du 16 janvier 2015), une redistribution des compétences entre collectivités locales (loi du 7 août 2015). L'idée centrale : des Régions plus grandes, plus fortes et moins coûteuses en fonctionnement. L'histoire des Régions françaises remonte à 1960, avec la création de 21 circonscriptions d'action régionale. Depuis, une quinzaine de lois et décrets est venue remodeler le paysage de la décentralisation. Un décret de 1964 précise le but de cette réforme : pas question de créer un nouvel échelon administratif mais simplement de mettre en place un relais entre le pouvoir central et les Départements. L'une

des questions du référendum de 1969, rejeté par le vote national, concerne la consécration de la Région comme collectivité territoriale, dotée de compétences sur l'activité économique, sociale et culturelle. Trois ans plus tard, la loi institue la Région au rang d'établissement public à vocation spécialisée. À l'automne 1972 se réunissent en séance plénière les premiers conseils régionaux, composés de représentants des conseils généraux, des principales municipalités et des parlementaires. À partir de juillet 1981, les différentes lois menées par Gaston Defferre donnent à la Région son statut de collectivité territoriale.

Pages 10 et 11

IMPACT
MAXIMAL

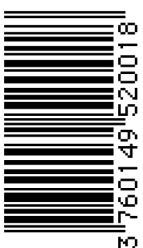
VISIBILITÉ
TOTALE

Optez pour la une,
soyez
incontournable



03 26 08 38 30

R 28302 - 8144 - 2€



La concession Autobernard Epernay fait peau neuve... mais reste ouverte.

On se refait une beauté le temps d'une rénovation exceptionnelle, rue de Reims à Dizy.

auto bernard by groupe Bernard

DS AUTOMOBILES PEUGEOT SERVICE CITROËN SPOTICAR

DS AUTOMOBILES PEUGEOT CITROËN FIAT ALFA ROMEO

Les prix des logements



Au deuxième trimestre 2025, les prix des logements se replient de 0,5 %

Au deuxième trimestre 2025, les prix des logements (neufs et anciens) en France métropolitaine sont en baisse : -0,5 % (données corrigées des variations saisonnières), après +1,1 % au premier trimestre 2025. Ils restent supérieurs (de 0,6 %) à leur niveau du quatrième trimestre 2024. Les prix des logements anciens se replient (-0,6 % par rapport au trimestre précédent, après +1,1 % au premier trimestre 2025), tandis que ceux des logements neufs sont quasi stables (+0,1 %, après +1,0 %). Sur un an, les prix des logements sont en hausse pour le deuxième trimestre consécutif : +0,5 % au deuxième trimestre 2025, comme au premier trimestre 2025. (INSEE)

Le climat des affaires dans le commerce de gros



En septembre 2025, le climat des affaires dans le commerce de gros s'améliore

Selon les chefs d'entreprise interrogés en septembre 2025, le climat des affaires bimestriel du commerce de gros s'améliore de nouveau. À 98, l'indicateur qui le synthétise gagne un point. Au plus haut depuis mars 2023, il reste néanmoins au-dessous de sa moyenne de longue période (100). Les soldes d'opinion sur les livraisons reçues de l'étranger et sur les intentions de commandes poursuivent leur redressement. En septembre 2025, le solde d'opinion des grossistes sur les livraisons reçues de l'étranger augmente de nouveau et retrouve presque sa moyenne de longue période. Il se redresse notamment dans le commerce de gros des biens domestiques et des autres équipements industriels. (INSEE)

Le climat des affaires dans l'industrie



En septembre 2025, le climat des affaires dans l'industrie se replie légèrement

En septembre 2025, le climat des affaires se replie légèrement dans l'industrie. À 96, l'indicateur qui le synthétise perd un point et reste au-dessous de sa moyenne de longue période (100). Le solde d'opinion relatif à l'évolution de la production passée, ainsi que ceux portant sur le niveau des carnets de commandes se replient, tandis que celui associé aux perspectives personnelles de production se redresse nettement. En septembre 2025, le solde d'opinion sur la production passée se replie et s'éloigne de sa moyenne. À l'inverse, celui relatif aux perspectives personnelles de production augmente à nouveau et repasse au-dessus de la sienne. (INSEE)

baromètre

L'Adie veut élargir l'accès à la création d'entreprise



Élus et membres de l'Adie étaient venus inaugurer les nouveaux locaux rémois.

Un an après son installation dans de nouveaux locaux à Reims (au 109 rue Edmond Rostand), l'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique) a inauguré officiellement son nouveau siège, en présence de nombreux élus locaux œuvrant pour le développement et l'attractivité économique. Pour rappel, l'Adie est une association solidaire qui « défend l'idée que chacun, même sans capital, même sans diplôme, peut devenir entrepreneur s'il a accès au crédit et à un accompagnement professionnel personnalisé », indique Serge Kombro, Directeur territorial Lorraine Champagne-Ardenne. « L'an passé, au niveau national, nous avons financé plus de 30 000 prêts. Nous accompagnons aujourd'hui environ 100 000 clients dans notre portefeuille, partout en France. C'est une action significative, importante. Ici, à Reims, dans la Marne, nous sommes présents depuis près de 20 ans », précise

quant à lui, Frédéric Lavenir, président national de l'association. L'Adie opère ainsi aussi bien dans les zones urbaines, notamment les Quartiers Prioritaires de la Ville que dans les zones rurales, au sein desquelles, le président l'admet, il aimerait que l'association ait plus de dossiers à traiter. « L'agence rémoise est admirablement située par rapport aux enjeux qui sont les nôtres ici, au cœur des quartiers politiques de la ville, au sud de la métropole. Nous y sommes en pratique depuis près d'un an, et nous avons déjà pu constater que cette implantation est particulièrement adaptée à ce que nous cherchons à faire : permettre à tous, y compris ceux qui ne sont pas nés pour cela, de créer leur activité. »

L'ADN de l'Adie est ainsi de permettre à ceux dont les dossiers ont été refusés par les banques de les soutenir, pour les encourager dans leurs projets d'entreprise grâce à des micro-crédits pouvant

aller jusqu'à 15 000 €. L'association revendique un taux de pérennité de 87% à 2 ans. « Créer une activité, ce n'est pas seulement générer du revenu et de quoi vivre, c'est aussi construire une fierté », veut mettre en évidence Frédéric Lavenir. « Certaines personnes, parfois extrêmement modestes, qui n'imaginaient pas un jour créer leur entreprise, peuvent avoir, au cours de leur existence, cette envie. Notre rôle, à nous collectivités, c'est de faciliter leur parcours. L'Adie dispose d'un véritable savoir-faire en la matière : on ne se lance pas au hasard. Il faut formaliser un projet, établir un minimum de business plan, accepter des conseils pour maximiser ses chances de réussite », insiste Franck Leroy, Président de la Région Grand Est qui précise qu'au sein de la collectivité, en 2024, 4 900 « chèques créa » ont été distribués dont 2 000 via l'Adie.

NASTASIA DESANTI

Ils bougent

THOMAS MULLIEZ NOMMÉ PDG DE VEUVE CLICQUOT



Thomas Mulliez est nommé nouveau Président-Directeur Général des champagnes Veuve Clicquot Ponsardin à partir du 1^{er} octobre. Dirigeant au parcours international, Thomas Mulliez est, depuis 2023, membre du comité exécutif de Moët Hennessy, en charge de la distribution du portefeuille de 28 Maisons dans 50 marchés du secteur EMEA (Europe Middle East & Africa). Il a auparavant dirigé la zone Amérique latine et Caraïbes du groupe. Avant de rejoindre Moët Hennessy, il a été PDG de Degrenne (2016-2019) et de Linvosges (2014-2016), deux maisons emblématiques de l'art de vivre français, après une expérience de huit ans dans le capital-investissement au sein d'Alpha Private Equity. Sa carrière a débuté chez L'Oréal, où il a occupé plusieurs postes en audit interne, production, logistique et planification. Fort de cette double expertise opérationnelle et stratégique, il conjugue management international, transformation d'entreprise et développement de marques. Il est par ailleurs membre du conseil de surveillance de French Bloom (marque d'effervescents sans alcool de luxe).

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING
CARRIÈRES

EURO CONSULTING
CARRIÈRES
29th
1996-2025

Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

URCA : incertitudes budgétaires et ambitions d'innovation

Enseignement supérieur. Une rentrée sous le signe de l'interrogation et de l'expectative pour l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Sans ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche au moment d'écrire ces lignes, c'est une crainte de devoir de nouveau faire des économies qui tараude le président de l'Université, Christophe Clément, au point de mettre en stand-by des projets structurants.



Le président de l'Université Christophe Clément (3^e en partant de la gauche), entouré d'une partie de l'équipe de l'URCA.

Il y eut des rentrées plus positives. C'est sous une pluie de septembre que s'est déroulée la traditionnelle conférence de presse de rentrée, comme un écho au climat morose que traverse l'Université aussi bien que le pays tout entier. Car au moment d'écrire ces lignes, la France est depuis 15 jours sans gouvernement, avec un Premier ministre qui multiplie les concertations. Un signe positif pour ancrer dans la durée, du moins jusqu'aux prochaines élections présidentielles, un ultime gouvernement. Il n'empêche, cette attente, alors même que le projet de loi de finances doit être présenté à l'Assemblée nationale au plus tard le premier mardi d'octobre, a de quoi rendre nerveux le Président de l'URCA, Christophe Clément. L'année dernière, l'Université avait demandé à ses équipes et services de faire une économie de 20% sur leur fonctionnement. Un objectif réalisé avec succès avec une économie totale de 6 millions d'euros.

195 M€ DÉDIÉS À LA MASSE SALARIALE

Or, 2025-2026 se profile sous les mêmes auspices. Une démarche qui ne va pas pouvoir être dupliquée chaque année sous peine de ne plus pouvoir sortir aucun projet, s'alarme Christophe Clément. « Nous manquons de visibilité sur le budget 2026, en particulier concernant des sujets importants : le « CAS pension » (l'État impose un taux de cotisation « employeur » que chaque établissement doit inscrire dans son budget avec un taux évolutif et qui peut créer de fortes tensions sur les finances, ndr.), toujours d'actualité, et le GVT (glissement vieillesse technicité), qui

nous est imposé mécaniquement et qui alourdit la masse salariale. À cela s'ajoute une nouvelle disposition : chaque membre de l'Université devra changer de complémentaire santé et passer à la MGEN. Nous ne savons absolument pas ce que cela coûtera, ni si cela concernera bien la complémentaire santé des salariés », détaille Damien Jouet, vice-président délégué chargé des Ressources Humaines. Des spécificités très importantes pour l'URCA, dans la mesure où, sur ses 268 millions d'euros de budget, 195 millions sont alloués à la masse salariale, soit 72%. « Quand aurons-nous des réponses ? Quand un gouvernement sera en place et qu'une loi de Finances sera votée. L'année dernière, nous étions dans la même situation : il fallait trouver 6 millions d'euros, que nous avons réalisés en rationalisant les forfaits, le fonctionnement et l'investissement », précise Christophe Clément. « Nous savons déjà que nous aurons 2,8 millions à financer pour les retraites, 2,9 millions pour le GVT – soit l'évolution des carrières des agents, sans compensation – et toutes les mesures de revalorisation annoncées au niveau national. Là encore, aucune certitude sur une éventuelle compensation. »

MOINS DE LETTRES, PLUS D'IA

Des interrogations qui rendent donc la préparation budgétaire pour l'année scolaire à venir très compliquée. « La situation est fragile. Toute la question est là : si compensation il y a, nous aurons un peu de marge, mais seulement en 2026. Si compensation il n'y a pas, les économies actuelles permettront seulement d'absorber les nouvelles mesures, hors protection

sociale complémentaire, dont on ne connaît pas encore le niveau de prise en charge. Donc pas de nouvelles dépenses possibles », insiste Christophe Clément. L'année dernière, des diplômes – dont le ô combien symbolique Lettres classiques – ont ainsi été fermés. L'URCA préférera le terme de « rationaliser ». Car si à l'ère de l'IA les intérêts des étudiants évoluent, les besoins du territoire aussi. On touche là presque à un débat philosophique sur le rôle de l'Université : doit-elle élever et éduquer les esprits ou former de la main d'œuvre employable ? Sans doute les deux. Mais dans un monde où l'intellect pur ne paie plus, il faut bien trouver des alternatives. L'IA justement, mais au service de la recherche cette fois, du développement de nouvelles techniques et de l'accélération productive des entreprises tient désormais une place de choix au sein de l'Université Reims Champagne-Ardenne, avec un institut et un incubateur de start-up dédiés (voir Pamb 8043).

Devant les difficultés budgétaires, la question centrale est donc : Comment trouver de nouvelles ressources ? « Une fois la rationalisation faite, il reste la diversification : partenariats avec les

entreprises, prestations de service via nos plateformes technologiques, formations proposées au monde économique, projets de recherche, de formation, d'innovation avec des partenaires publics, semi-publics ou privés », indique le Président de l'URCA. La Fondation de l'Université, un temps en veille, va par ailleurs être réactivée grâce à la récente nomination d'un nouveau directeur. Car un des axes phares de la nouvelle présidence est bien d'ouvrir et d'ancrer l'Université dans son territoire, à tous les niveaux, et en particulier avec les entreprises. Celles-ci voient un intérêt à collaborer avec l'URCA en identifiant des compétences qu'elles n'auraient pas en interne, que ce soit sur la formation ou, surtout, sur la recherche. « Historiquement, la majorité des laboratoires de recherche entretiennent déjà des liens avec le monde socio-économique. Nous les amplifions et les incitons à développer des collaborations avec les entreprises du territoire. C'est presque devenu notre ADN. »

DEUX HÔTELS À START-UP EN PROJET

Ainsi, l'URCA possède des dispositifs qui encouragent l'entrepreneuriat, chez les étudiants mais aussi

chez les enseignants-chercheurs. Cela passe par le pôle universitaire d'innovation, InnoRem. « Nous y sensibilisons les enseignants-chercheurs et nous formons les étudiants à l'entrepreneuriat, pour démystifier le montage d'une entreprise ou d'une start-up. L'idée est de montrer que ce n'est pas si compliqué, à condition d'être bien accompagné (Creative Labs, l'Institut d'Intelligence Artificielle avec PétilanteS, Pépite, l'incubateur Grand Est Quest for Change). »

Un accompagnement que Christophe Clément aimerait pousser plus encore avec la création de deux hôtels de start-up, un dédié à la bio-économie et à l'environnement sur le campus Moulin de la Housse et un autre dans le secteur de la santé. « Nous consultons actuellement des partenaires pour accompagner cette démarche. Une fois réalisés, ces projets permettront de compléter tout le dispositif, depuis la recherche amont jusqu'au transfert de technologie et à la création d'unités industrielles. » Un projet ambitieux et structurant pour le territoire, à condition que les finances le permettent...

NASTASIA DESANTI

L'URCA EN CHIFFRES ET EN PROJETS



- Un effectif de 28 289 étudiants (en hausse de 0,9%), 41,7 % de boursiers pour l'année 2024-2025. Des hausses d'effectifs dans certaines disciplines comme Droit Sciences politiques (+5%) Sciences Économiques, Sociales de Gestion (+5%) +4,8% pour les BUT : Bachelor universitaire de technologie, des baisses dans d'autres (-8%).
- Un taux d'insertion professionnelle, 18 mois après l'obtention du diplôme de 93,9% pour la promotion 2023.
- 150 diplômes
- Un accès à l'alimentation grâce à une convention

avec le Secours Populaire ou encore à un soutien accru à l'AGORAé, l'épicerie sociale (75 000€).

- Un accès facilité au logement, grâce à une convention avec Habitat & Humanisme ainsi qu'un partenariat avec Studapart, une plateforme d'offres de logements.
- Mise à disposition d'une flotte de 400 vélos mise à disposition par la Région Grand Est à prix avantageux pour favoriser les mobilités douces.
- Création d'un guide étudiant pour accompagner les étudiants tout au long de leur parcours universitaire en fournissant toutes les informations essentielles. 80 pages en édition numérique.
- La création d'une box pédagogique et d'insertion professionnelle.
- Une enquête sur l'intégration des étudiants de première année.
- Le 13 octobre, l'URCA lance son application mobile conçue pour répondre aux besoins des étudiants, personnels et visiteurs, elle devra simplifier l'accès à l'information et aux services de l'Université. Elle a été développée dans le cadre du projet DeMETeRE, avec le soutien financier de l'État via l'Agence de recherche (ANR) dans le plan France 2030. Coût 22 000 € + 50 000 € pour développer une carte interactive de tout le campus.

Industrie. L'usine de Verallia de Oiry, dans la Marne, fête ses 50 ans. Un demi-siècle de savoir-faire et d'innovation dans un secteur aux évolutions discrètes mais néanmoins essentielles.

Verallia : 50 ans de savoir-faire et d'innovation



Verallia s'engage à diminuer ses émissions de CO2 de 46 % d'ici 2030 un objectif rendu possible, grâce, notamment, à la production de bouteille plus légères.

« L'usine, qui était au départ Saint-Gobain et qui est devenue Verallia, est l'une des premières à s'être implantée sur la zone en 1975. Quand on nous demande où se situe Oiry, ce n'est pas compliqué : nous prenons comme point

de repère la grande cheminée blanche et rouge que tout le monde aperçoit », introduit Dominique Charlot, maire de Oiry, pour les 50 ans du site. Verallia, troisième producteur mondial de bouteilles et de pots alimentaires est le leader européen de son secteur avec 64

fours et 10 000 salariés dans 12 pays. Les chiffres parlent pour cette entreprise qui compte sept usines en France qui produisent chaque année 3,6 milliards de bouteilles.

200 MILLIONS DE BOUTEILLES PAR AN

Le site de Oiry, dans la Marne, a pour sa part un four unique qui permet de produire 200 millions de bouteilles par an. Pas rien. Et il y a quelque chose de fascinant à voir défiler ces gouttes de verre en fusion qui deviennent en quelques secondes des bouteilles de champagne. Car une des ambitions du groupe, est d'être présent là où il y a un marché à proximité, afin de favoriser au maximum la circularité et la réactivité : « Nous sommes capables d'honorer des commandes dans la journée, dans la mesure où l'usine ne s'arrête jamais de tourner, 24 heures sur 24 et sept jours sur sept », dévoile le Directeur du site, Franck Blondelle, plus de 20 ans de maison. « Des bouteilles allant du petit format champenois jusqu'aux 15 litres (Nabuchodonosor), et nous sommes fiers d'être la seule usine européenne à produire industriellement ces modèles. »

Une volonté d'innovation que l'usine développe aussi avec la volonté de réduire son impact énergétique

puisqu'elle a récemment lancé la bouteille de champagne à 800 grammes, soit 35 grammes de moins que la précédente. Une différence de poids apparemment anodine mais qui aura pourtant nécessité 5 années de R&D. « Récemment, nous avons avancé de dix ans notre engagement : en 2040, Verallia produira des bouteilles Net Zero. C'est un engagement fort, certifié la semaine dernière par le SBTi (Science-based Target Initiative, projet destiné à contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique via l'engagement des entreprises, ndlr.). Concrètement, en France, cela s'incarne par le lancement, il y a un an et demi, du premier four 100 % électrique de l'industrie verrière, à Cognac, dédié aux pots et aux bouteilles », indique Pierre-Henri Desportes, Président de Verallia France.

« C'est aussi le lancement, l'an prochain, du premier four hybride en France, électrifié à 80 %. C'est encore un soutien au recyclage : nous aidons toute la filière à augmenter l'intégration de verre recyclé dans nos bouteilles, jusqu'à plus de 95 % dans certaines usines. C'est enfin l'écoconception : après la bouteille champenoise de 800 g, nous avons lancé cette année une bordelaise à 300 g, soit 25 % plus légère », poursuit-il.

L'Energie est en effet une préoc-

cupation majeure du groupe. Pour 500 000 bouteilles, le site de Oiry consomme l'équivalent de 80% de ce que consomme la population de l'agglomération d'Épernay. « Cette célébration intervient à un moment très particulier pour notre appellation. La Champagne s'est elle aussi fixé un objectif ambitieux : atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Une telle initiative n'a aucun sens si elle est prise individuellement. Elle ne prend tout son sens qu'à l'échelle collective », souligne pour sa part, Benoit Villedey, responsable du service Ingénierie Process Innovation au Comité Champagne. « Pour réduire de 75 % nos émissions, nous devons agir sur un maximum de leviers. Et le plus significatif pour nous, c'est la bouteille, qui représente encore 28 % de notre bilan carbone. »

Pour Verallia, l'enjeu est la consommation de son four. Changé en moyenne tous les sept ans, le prochain devrait l'être ainsi à horizon 2029. Impossible d'en installer un électrique, pas compatible avec la production de verre coloré. Le groupe réfléchit ainsi à un mix énergétique, un four hybride gaz / électricité. Coût moyen : 30 millions d'euros.

NASTASIA DESANTI

Agriculture. L'AMOMA est la seule association des décorés de l'Ordre placée sous le haut patronage du ministère de l'Agriculture.

Une nouvelle association pour les médaillés du Mérite Agricole



Bruno Forget, Jacques Rouchaussé et Ludovic Vachet composent une partie du bureau de l'AMOMA Marne.

AMOMA ou AMMOMA ? Pour Jacques Rouchaussé et Bruno Forget il ne doit en rester qu'une. Et celle-ci doit être l'Association des Membres de l'Ordre du Mérite Agricole (AMOMA) qui rassemble, comme son nom le laisse entendre, les récipiendaires du Mérite Agricole. Association natio-

nale, elle dispose de sections locales dans tous les départements de France. Enfin presque tous. Car si la Marne dispose bien d'une AMMOMA (avec 2M), cela pose problème, car non seulement elle ne cotise pas à l'AMOMA historique nationale et, de plus, son nom peut prêter à confusion pour ses membres. C'est

d'ailleurs ce qui est arrivé à Jacques Rouchaussé. Le maraîcher marnais, président de Légumes de France de 2012 à 2023, était adhérent à l'association marnaise depuis des années mais il a découvert que celle-ci était dissidente de l'Ordre national. Une surprise pour celui qui siège au conseil d'administration de l'AMOMA national. « J'avais à cœur de pouvoir faire une section ici qui soit dans la légalité dans notre département. Surtout que la Marne en matière d'agriculture, d'alimentation, de souveraineté alimentaire, est quand même un département qui compte énormément sur le plan national », souligne-t-il. La section marnaise de l'Association des Membres de l'Ordre du Mérite Agricole (AMOMA) a donc officiellement vu le jour le 28 avril 2025, avant d'être reconnue par la préfecture le 27 juin. Elle est aujourd'hui présidée par Jacques Rouchaussé, avec pour vice-président Bruno Forget, le Commissaire général de la Foire de Châlons, Jean Notat pour trésorier et Ludovic Vachet, boucher et président de l'UCIA de Châlons, en tant que secrétaire. « Nous avons rencontré à

plusieurs reprises le président de l'AMOMA, nous lui avons fait des propositions en vue de régulariser la situation par rapport au national, celui-ci n'a pas souhaité donner suite ».

FÉDÉRER, ÉCOUTER ET AVANCER

Réunis pour expliquer leurs motivations face à la presse et quelques adhérents, Jacques Rouchaussé et Bruno Forget insistent sur leur légitimité et sur la nécessité de rassembler les médaillés de l'Ordre National du Mérite Agricole, une institution historique. Le Mérite Agricole a été institué le 7 juillet 1883 par Jules Méline. Véritable Légion d'honneur agricole (les liserés rouges bordant le ruban noir et vert de la décoration le rappellent), elle a pour but d'honorer les personnes ayant rendu des services marquants à l'agriculture. Le Mérite Agricole est décerné deux fois par an, avec une promotion en janvier et une autre en juillet. L'ensemble du territoire compte environ 30 000 décorés. Quelques centaines dans la Marne.

« Le message qu'on adresse aux médaillés marnais, c'est de rejoindre une association reconnue par le

ministère de l'Agriculture. Comment peut-on se dire agriculteur et être dissident du ministère ? », interroge Jacques Rouchaussé. L'objectif de la toute nouvelle association est donc de « fédérer, écouter et avancer dans la bonne direction ». L'AMOMA Marne entend rapidement se structurer : constitution d'un fichier des médaillés, lancer un appel à cotisation de l'ordre de 30 euros, réaliser des campagnes d'information, faire des actions communes avec les autres ordres et participer aux cérémonies locales.

« Nous aurons besoin les uns des autres, de leurs idées, de leur énergie pour pouvoir faire rayonner notre association », souligne Bruno Forget. « Les enjeux pour l'agriculture sont immenses, à commencer par celui de la souveraineté alimentaire. Il faut aussi travailler avec les jeunes sur l'alimentation et l'engagement. L'agriculture nourrit. C'est celle aussi qui vitalise nos terroirs et nos territoires. C'est un sujet concret sur lequel nous allons travailler avec nos adhérents. »

BENJAMIN BUSSON

Christophe Possémé candidat à la présidence de la FFB

Bâtiment. À 48 ans, le président du Bâtiment Associé (Muizon, Marne), Vice-président de la FFB et Président de l'Union de la Maçonnerie et du Gros Œuvre (UMGO), annonce sa candidature à la tête de la Fédération Française du Bâtiment pour les élections de mars 2026.

PAMB : Christophe Possémé, vous êtes le Président du Bâtiment Associé, mais vous êtes aussi engagé depuis longtemps dans le syndicalisme du bâtiment, notamment à la FFB...

Christophe Possémé : C'est un parcours de plus de vingt ans dans le syndicalisme au sein de la Fédération Française du Bâtiment. J'ai exercé différents mandats territoriaux, puisque je suis encore aujourd'hui membre du conseil d'administration de mon département, la Marne, ce qui m'a permis, de prendre la présidence de Constructys Champagne-Ardenne, en 2011. Ce mandat paritaire m'a familiarisé avec la capacité de faire dialoguer et voter ensemble les organisations salariales et patronales. Je m'étais engagé très jeune dans l'Union des Métiers du Gros Œuvre. J'y ai intégré un groupe de prospective, un sujet qui m'a toujours intéressé et continue à me passionner puisqu'il s'agit de réfléchir à l'avenir, de savoir ce que nous pourrions faire demain avec nos entreprises, avec les hommes et les femmes qui les composent.

Votre parcours syndical s'est particulièrement accéléré ces dernières années... (voir encadré), votre parcours professionnel a-t-il influencé cet engagement ?

C.P. : Absolument. On se construit par son parcours syndicaliste mais aussi par son parcours d'entrepreneur. Ayant commencé comme apprenti maçon, et en étant passé par tous les échelons : chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux, directeur de travaux, directeur général, et enfin président de l'entreprise que je dirige aujourd'hui. Toutes ces étapes m'ont permis de forger mon expertise métier, de mieux maîtriser la gestion et la difficile question du management qui sont les piliers de nos entreprises. Ces fondamentaux doivent rester le fil conducteur de l'accompagnement que doit réaliser la FFB auprès de ses adhérents.

Pourquoi vous présenter à la présidence de la FFB aujourd'hui, dont les élections auront lieu en mars 2026 ?

C.P. : Depuis plus de trente ans, j'analyse, j'observe et j'écoute l'environnement du bâtiment sur l'ensemble des territoires grâce à mon parcours professionnel et syndical. C'est le moment pour moi de me mettre pleinement au service de la



Christophe Possémé : « Nous demandons avant tout de la stabilité fiscale et réglementaire. »

FFB pour poursuivre le travail qualitatif déjà engagé de l'ensemble des présidents qui ont œuvré depuis plusieurs décennies. Je suis un homme de métier, de projets et de combats. Entrer en campagne aujourd'hui va me permettre de prendre le temps d'écouter, de mieux comprendre pour avoir une vision clairvoyante et ambitieuse pour la Fédération Française du Bâtiment.

Vous êtes notamment très attaché à la formation...

C.P. : Je viens du monde de l'apprentissage. J'ai commencé avec une truelle dans la main et je suis un pur produit de la formation initiale et de la formation continue. Je suis un exemple de cette ascension sociale rendue possible dans le bâtiment. C'est pourquoi je comprends cet environnement et j'ai la capacité à être force de proposition pour améliorer la qualité de la formation, l'ingénierie de la formation et accompagner les entreprises dans la gestion quotidienne des compétences liées à la formation. Mes mandats en tant que président de CCCA-BTP et la présidence de l'OPCO Constructys me permettent de mettre en œuvre l'accompagnement des salariés et des chefs d'entreprises dans la montée en compétences.

Justement, quel est aujourd'hui l'environnement des entreprises du bâtiment, en cette rentrée de septembre 2025 ?

C.P. : Depuis 2020, nous vivons des hauts et des bas permanents.

Le Covid, puis les imprévisions sur les matériaux, puis la guerre en Ukraine, ont mis nos entreprises à rude épreuve. Aujourd'hui, la géopolitique internationale influence certains de nos marchés, cela freine des investissements et entraîne des distorsions dans les permis de construire. On ne connaît pas encore l'impact futur des taxes Trump sur notre économie. Nous devons aussi composer avec l'instabilité de la politique nationale : nous avons connu trois gouvernements successifs en un an, cela complique énormément le travail des fédérations. Chaque fois qu'on avance sur des dossiers comme la réglementation environnementale, la REP (responsabilité élargie du producteur), le ZAN ou encore le statut du bailleur privé... à chaque fois que le gouvernement tombe, il faut tout recommencer et ça gaspille une énergie folle. C'est pourquoi il nous faut aujourd'hui, obtenir de nos pouvoirs publics et de nos élus, une capacité de cohésion et d'entente pour stabiliser aussi notre pays.

Le logement traverse une crise depuis plusieurs années. Quelle en est la situation en cette rentrée 2025 ?

C.P. : La maison individuelle est en difficulté depuis trois ans et les appartements depuis deux ans. Les chiffres de la promotion immobilière sont catastrophiques. La Caisse des Dépôts et Action Logement ont certes racheté 60 000 logements, ce qui a permis de relancer quelques

UN PARCOURS SYNDICAL DENSE

Entre 2013 et 2019, Christophe Possémé a occupé la vice-présidence de l'Union de la Maçonnerie, en charge de l'économie et de la prospective. En 2019, il a pris la présidence de l'Union de la Maçonnerie et du Gros Œuvres (UMGO), qui est la plus importante union de métier de la Fédération du Bâtiment (15 000 entreprises et 200 000 salariés). En parallèle, il remplit différentes missions techniques, comme la présidence de la commission DTU (Documents Techniques Unifiés) entre 2012 et 2014. En 2020, lors de l'élection du président de la FFB Olivier Salleron, il intègre son exécutif et prend la tête de la commission Marchés. En 2022, il est élu président du CCCA-BTP, le comité de concertation et de coordination de l'apprentissage. En 2023, il prend la présidence de la Commission formation et développement des compétences. Et en juillet 2025, il est élu président de Constructys, qui est l'OPCO de la Construction.

dossiers, mais aujourd'hui les promoteurs ne vendent pas. La visibilité pour les prochains mois est donc très sombre. On demande un Etat qui soit en capacité à prendre des mesures qui durent, peut-être en subventionnant moins mais en créant des process durables et tenables pour les investisseurs. C'est ce qu'on demande avec le statut de bailleur privé pour le logement.

Qu'est-ce que le statut de bailleur privé ?

C.P. : Ce statut permettrait aux investisseurs d'avoir une capacité à amortir leurs investissements. Cela fait près de 20 ans qu'on crée des produits (De Robien, Duflot, Pinel, etc) qui sont basés sur du crédit d'impôt. Ce dispositif qui reste à affiner permettrait d'amortir un bien à l'image de ce qui se fait en entreprise. Cela créerait un cadre fiscal stable. C'est un projet que la Fédération défend depuis plus de trois ans et qui fait consensus dans le milieu avec l'Alliance pour le logement.

Qu'en est-il des politiques de rénovation énergétique, comme MaPrimeRénov' ?

C.P. : Ce dispositif est catastrophique. Il y a 6 ans on nous avait annoncé que la rénovation énergétique compenserait la baisse de la construction neuve. Mais en réalité, la croissance de son chiffre d'affaires est à peine de +1 % par an. Pourquoi ? Parce que le modèle change tous les six mois, ce qui décourage les particuliers qui finissent soit par ne faire qu'une partie des projets, soit de ne pas lancer leur projet, soit de ne pas faire appel à Ma Prime Rénov avec le risque de prendre des artisans qui ne sont pas qualifiés sur le sujet.

En juin, l'ANAH a même arrêté de prendre des dossiers, en rai-

son de trop nombreuses fraudes. Aujourd'hui, certaines aides à l'isolation ont été supprimées, alors que l'isolation et le travail sur le bâti constituent la première étape essentielle avant de travailler sur les équipements techniques. Ces décisions manquent singulièrement de cohérence.

Que demandez vous face à cette situation ?

C.P. : Nous demandons avant tout de la stabilité fiscale et réglementaire. Bien sûr, il faut décarboner et construire des bâtiments les moins énergivores possibles, mais cela doit rester compatible avec la capacité des Français à pouvoir acheter ou louer. Le mal-logement est un enjeu social majeur, qui sera certainement un thème central de la prochaine élection présidentielle. Se loger fait partie des besoins fondamentaux, au même titre que se nourrir et respirer.

Quel message souhaitez-vous faire passer aujourd'hui ?

C.P. : Je pense qu'il est urgent de « libérer les énergies » de la filière et donner de la visibilité. Malgré les turbulences, le bâtiment s'inscrit dans un temps long. La démographie française reste en croissance au moins jusqu'en 2035, donc les besoins de construction et de rénovation seront croissants. La Fédération a toute légitimité pour accompagner les pouvoirs publics. Nous représentons plus de 52 000 entreprises et 600 000 salariés. Nous avons l'expertise technique, sociale et de formation. Et surtout, nous sommes présents dans chaque village de France : il y a toujours un artisan du bâtiment là où il y a de la vie.

PROPOS RECUEILLIS
PAR BENJAMIN BUSSON

Justice. Après avoir souffert ces dernières années d'une dégradation de ses effectifs chez les juges et les greffiers, le tribunal judiciaire des Ardennes, qui effectuait sa rentrée solennelle, se porte beaucoup mieux grâce à une augmentation des moyens humains.

Une cérémonie d'installation sous le signe de l'optimisme



La procureure, Magali Josse, Nicolas Cambolas, directeur des services de greffe, et Jennyfer Picoury, la présidente du tribunal judiciaire.

« Les effectifs se sont renforcés et, pour un président, avoir une équipe enfin au complet c'est tout de même réjouissant et épanouissant car cela permet de donner espoir à tous les justiciables qui attendent légitimement nos décisions », annonce Jennyfer Picoury, la présidente de la juridiction, aujourd'hui à la tête « d'une communauté de travail de grande qualité et courageuse » qui va pouvoir retrouver une charge de travail supportable. « S'il

faut prendre le temps de juger pour ne pas abîmer la qualité de justice, il faut aussi trouver des solutions pour accélérer un peu les circuits. Et pour cela, ce qui s'ouvre à nous, c'est l'amiable. Je pense que cette solution peut faire redémarrer beaucoup de matières au Civil, qui représente 70 % de l'activité du tribunal », précise Jennyfer Picoury. Après avoir connu deux années difficiles, le tribunal judiciaire de Charleville-Mézières est donc revenu à meil-

leure fortune s'agissant des effectifs avec 70 agents, surtout au niveau des juges professionnels (dix-neuf au total, dix il y a encore deux ans) et des greffiers. Au niveau du parquet, sur les six postes, il y en a un encore vacant mais cela devrait être temporaire car d'ici le 1^{er} décembre 2025, une nouvelle collègue va rejoindre une juridiction que la procureure Magali Josse a qualifiée de « dynamique, attachante et moderne ». « Nous faisons évoluer nos organisations en travaillant avec beaucoup de souplesse avec les avocats, les représentants de professions judiciaires et les associations. Dans ce département, le dialogue institutionnel et partenarial est fluide, simple et direct, ce qui représente un atout », révèle la représentante du ministère public.

Autre exigence satisfaite, celle du cabinet d'instruction qui, depuis longtemps, était « un point de vigilance ». « C'était le plus chargé du ressort de la Cour d'appel, au point d'être monté, à un moment, à 150 dossiers en raison de la compétence de la cour criminelle départementale. Nous avons par ailleurs besoin de renfort dans la mesure où, dans de département, en terme de procédures criminelles, il y a beaucoup

d'homicides et d'affaires de viols au caractère complexe. Je me réjouis donc de ce deuxième poste d'instruction qui va permettre aux deux juges de ne pas être seules dans leurs fonctions », a dit la procureure.

Faisant un retour sur les neuf premiers mois de l'année judiciaire, Magali Josse constate que le tribunal possède un haut niveau de réponse pénale dans toutes les atteintes aux personnes et notamment les violences intrafamiliales, les atteintes aux forces de l'ordre et aux professionnels protégés de par la loi. « L'accent judiciaire a également été mis sur la lutte contre la criminalité organisée dont les trafics de produits stupéfiants et de tabac. Mais aussi contre les atteintes aux biens (cambriolages) et à la lutte contre la délinquance routière car, chaque week-end, chaque semaine, nous sommes confrontés à la gestion de graves et dangereux accidents de circulation, souvent dus à la consommation d'alcool et de stupéfiants ou de conduite à risques. » Il appartenait alors à Jennyfer Picoury de conclure cette cérémonie d'installation. « Je suis franchement très satisfaite des neuf premiers mois passés ici et de mon retour dans ce département. Les Ardennais parlent

19 NOUVEAUX ARRIVANTS

Les magistrats Elodie Amico (juge), Mathilde Hoarau et Mathieu Joubert (juges d'instruction), Marie Bauquis (juge des enfants), Caroline Claisse et Eve Benazeth (juges d'application des peines) et Elsa Mery (substitut du procureur) ainsi que Nicolas Cambolas, directeur des services de greffe, les cadres greffiers Djamilla Lahlou, Isabelle Ledru, Chiraz Mekni, Florence Pireaux-Lucas, Delphine Rabier et Mélanie Thiolière et cinq greffières : Emelyne Barré, Léa Boulart, Deborah Dos Anjos, Emma Lamiable et Lola Léonard sont donc désormais à pied d'œuvre au Palais de Justice.

francs, on se dit les choses. Ici, les gens croient en la Justice et cela donne du sens à mon métier car on ne ferait pas cette profession si on ne croyait pas en la nature humaine ».

PASCAL REMY

Agriculture. La 89^e foire commerciale et agricole de Sedan, épargnée par le mauvais temps, a connu durant six jours un gros succès populaire en accueillant plus de 45 000 visiteurs.

Foire de Sedan : l'agriculture éclipse la partie commerciale



Au moment de l'inauguration de cette 89^e foire de Sedan.

L'événement de la rentrée économique ardennaise a été marqué par le retour en force des animaux avec la présence de presque 2 000 bêtes (430 bovins, 300 ovins, 800 chevaux de trait et 550 volailles) sur les 11 000 m² de la prairie de Torcy. Ce qui

représentait une garantie certaine de réussite.

Les traditionnels concours et défilés des races Suffolk, Texel, Prim'Holstein, Blonde d'Aquitaine et Salers, exposées les vendredi, samedi et dimanche avant d'être présentées à des juges agréés

ont, comme toujours, attiré la curiosité du grand public et fait la fierté de leurs éleveurs. Autre rendez-vous incontournable : le village des métiers et des formations avec d'avantage de participants (douze) qu'en 2024 (neuf).

Exposés dans l'allée centrale

du site, les engins agricoles et équipements high-tech ont permis aux nombreux représentants et professionnels présents de faire des démonstrations et des affaires. Béranger Maillard, technico-commercial chez Terrea à Stenay (Meuse) témoigne. « Plus que du business, on a surtout bénéficié de pas mal de contacts et d'échanges dans une ambiance conviviale. ».

Côté restauration, plus de 5 500 repas ont d'ailleurs été servis sur place à l'Auberge Ardennaise, à l'Espace saveurs et à La Belle Viande. Frédéric Leblon, le président d'Ardennes Génétique Elevage, avait donc tout lieu d'être satisfait. « Cette manifestation, a encore démontré qu'elle était une belle vitrine pour l'activité agricole. Nos compteurs sur la Prairie ont recensé 45 000 visiteurs, soient 10 000 de plus qu'en 2024. Pour nous, c'est un bon tremplin avant la

préparation de la prochaine édition qui sera marquée par un concours national de charolais avec 500 bêtes de plus attendues. On va tenter de relever le défi d'accueillir cet événement dans les meilleures conditions ».

UNE BRADERIE COMMERCIALE EN DEMI-TEINTE

Concernant, la braderie commerciale, c'est un tout autre ressenti. Le camelot Maxime Dubois qui vend des savons de Provence, pourtant fidèle à l'événement depuis 1988, ne s'y est pas retrouvé. « Dorénavant il n'y a plus de jonction entre le centre-ville et la foire agricole, ce qui est fâcheux. Bilan de tout cela : un chiffre d'affaires en chute de 50 %. J'ose espérer que l'on tiendra compte de nos critiques. De plus, je pense que cette foire devrait être concentrée sur trois jours, six c'est beaucoup trop ». Pour sa neuvième

participation, Samuel Wiart, patron d'une menuiserie PVC, se montre lui aussi critique. « Depuis trois-quatre ans, il y a un manque de passage énorme chez les artisans. Au fil du temps, les organisateurs cherchent de solutions mais sans résultat évident. Cette année, on s'est contenté d'une vingtaine de contacts sans savoir ce qui sera concrétisé. C'est donc peu, quand on dépêche trois commerciaux sur place. On constate que les gens se déplacent plus sur la foire pour se balader, aller manger des produits du terroir sur la foire agricole mais de moins en moins pour faire des achats. Pour nous permettre de travailler plus, il faudrait rapprocher la foire commerciale de la zone de la prairie. » En revanche, le pôle consacré aux puces et antiquaires a encore fort bien marché.

PASCAL REMY

Tourisme. Le bilan de la saison touristique estivale auboise affiche une certaine morosité et invite à la réflexion sur le changement des comportements de consommation.

« On ne fera pas cocorico... »



Le bilan touristique estival de l'Aube présenté dans le nouvel hôtel OKKO de Troyes.

Les touristes ont boudé l'Aube cet été. Si les Jeux olympiques et le Tour de France avaient donné un coup de pouce à la saison 2024, l'Aube ne pouvait compter que sur ses atouts cette saison. Et, elle en a, mais le contexte économique et social tendu et la météo capricieuse invitent les touristes à la prudence, à des séjours plus courts, décidés à la dernière minute.

Les chiffres de la saison touristique auboise accusent donc un repli général, -5 % sur les visites en journée et

-3 % sur les nuitées, marqués par une clientèle étrangère en baisse. Un recul notamment marqué en août. Les visiteurs des Pays-Bas sont les grands absents de l'été avec -24 %, même constat pour la Belgique (-17 %) et l'Allemagne (-20 %). Seule la clientèle Suisse progresse de 4 %.

Quant aux touristes français, s'ils restent majoritaires, ils proviennent des départements limitrophes, principalement de la Région Grand Est et Île-de-France pour des visites à la journée. « Le comportement

change. Les clients achètent plutôt un divertissement qu'un dessert à la fin du repas », souligne Christelle Taillardat, directrice d'Aube en Champagne Attractivité. Un constat repris par Didier Leprince, président de l'Agence départementale du tourisme. « Les événements nationaux et internationaux ont mis la France dans le viseur. On ne fera pas cocorico cette année. Le contrecoup nous fait finalement voir que certains font d'autres choix et partent dans d'autres pays un peu plus au sud ».

Alors, si l'ensemble des acteurs se mobilise pour attirer et retenir les touristes, force est de reconnaître que l'offre doit se concentrer sur une clientèle de passage avec une volonté commune de porter ensemble la visibilité et l'histoire du territoire.

TROYES, MOTEUR DU TOURISME

Dans cette fréquentation contrastée, la Ville de Troyes tire son épingle du jeu avec une aire de camping occupée de 95 à 100 % tout l'été. Les visites guidées progressent de 12 % et la boutique de l'office de tourisme enregistre une hausse record de son chiffre d'affaires de + 49 % notamment sur les produits Made in France. L'office de tourisme a renseigné 236 visiteurs par jour en moyenne, en augmentation de 4 % par rapport à l'an dernier.

Sur le secteur de la Cote des Bar,

la Route du Champagne fait pétiller les chiffres avec une fréquentation de + 7,4 % en juillet. Les chiffres du Nogentais et de la Vallée de la Seine montrent une augmentation des nuitées de 16,5 % liée essentiellement à la consommation des entreprises qui interviennent sur les travaux SNCF de la ligne 4. Pour le Pays d'Othe-Armance-Chaourçois, la concentration touristique se fait surtout de mai à juin (+30 %) et accuse un sévère repli de -13 % sur juillet et août. Si les Grands Lacs boivent la tasse avec une baisse de -10,4 % entre mai et août, certains sites restent attractifs comme l'exposition de La Statuaire de Vendeuvre-sur-Barse (4 000 visiteurs), l'Aubamerican Days (16 000 participants) ou encore le Musée

Napoléon de Brienne-le-Château ou les activités nautiques des lacs. Des centres d'intérêt qui s'ajoutent aux locomotives touristiques des magasins d'usines troyens et du parc d'attraction Nigloland.

Forte de sa nouvelle identité déployée avant l'été, l'Aube en Champagne Attractivité veut miser sur un tourisme différent pour attirer les touristes. L'attrait de courts séjours avec des accompagnements personnalisés pour découvrir l'Aube autrement semblent faire émerger un nouveau comportement. Avec une météo qui démontre chaque année qu'il n'y a plus de saisons, peut-être faut-il s'en affranchir ?

MARIE BÉATRICE PADIRAC

MAMARIL LHEEVSON : NOUVEAU DIRECTEUR DE L'HÔTEL OKKO

Nommé à la direction du 15^e établissement du groupe OKKO, Mamaril Lheevson accueillait Aube en Champagne Attractivité pour la présentation du bilan touristique estival. Au-delà d'être un hôtel, OKKO s'ouvre aux entreprises avec son club pour profiter du corner business pour les rendez-vous ou juste se poser. Le directeur constate un résultat 10 % au-dessus des objectifs fixés pour les deux mois d'ouverture. Des chiffres encourageants pour Mamaril Lheevson qui dirigeait auparavant l'hôtel Hyatt de Roissy Charles de Gaulle et a, entre autres, travaillé dans les hôtels Marriott, Hilton et Sofitel. Arrivé avec femme et enfants pour sa prise de fonction, le directeur est tombé sous le charme troyen et entend bien contribuer au développement touristique, tant de loisir que d'affaires de la ville.

Textile. Le colloque organisé par FRD Codem et APM rassemble chercheurs et industriels pour le point sur les développements et l'industrialisation autour des fibres végétales et polymères.

Du chanvre dans les satellites ?

Tous les trois ans depuis 20 ans, le colloque Fibres naturelles et Polymères apporte une vision européenne des avancées dans l'utilisation des fibres naturelles en plasturgie et composites et de l'industrialisation de ces solutions. Utilisés dans les domaines d'application variés comme l'automobile, le ferroviaire, le nautisme, le sport et loisirs ou l'ameublement, ou encore dans l'aérospatial, les fibres végétales et les polymères ont fédéré 200 congressistes lors du colloque organisé par FRD Codem et APM (ex AFT Plasturgie) à Troyes. Venus de 15 pays les 17 et 18 septembre dernier, les chercheurs et industriels ont contribué à un congrès de haute volée. Deux jours pour faire un point complet à travers une vision européenne sur les derniers développements dans l'utilisation des fibres naturelles. « Nous parlons de fin de vie, impact environnemental, recyclabilité et écoconception depuis 20 ans », explique Pierre Bono, directeur général de FRD Codem. « À l'époque, l'utilisation des fibres était



Grégoire David (Ademe) anime la table ronde sur l'éco conception des produits biosourcés avec Guillaume Delannoy (FRD Codem), Lorie Hamelin (INRAe), Marie Demaegd (l'Alliance du Lin et du Chanvre Européens), Erwan Grossmann (Kairos) et Christophe Calais (Arkema).

émergente. Entre une idée et un succès commercial, c'est 7 à 10 ans, tous secteurs d'application confondus. Donc, 20, 30 ans sont des temps normaux et usuels pour diffuser nouvelles technologies ». Créé par

APM (ex. AFT plasturgie), l'événement repris et par FRD-CODEM est épaulé par les filières fibres végétales, les acteurs clés de la bioéconomie comme Bioeconomy For Change (B4C) ou de la plasturgie

et des composites comme la SFIP. Il donne la parole à des acteurs majeurs lors des conférences et des tables rondes tels l'INRAe, l'université d'Innsbruck, Airbus Defence And Space, l'Alliance du Lin et du Chanvre Européens, Arkema, Kairos Environnement, Temca...

UN RAYONNEMENT EUROPÉEN

« Ce colloque a confirmé les avancées de l'utilisation des fibres dans l'automobile et les nouveautés dans le ferroviaire, le spatial et tout particulièrement la fibre végétale dans les satellites », poursuit le directeur de FRD. De quoi réjouir la Chanvrière qui est passée en quelques années de 5 000 à 13 000 hectares de culture du chanvre. Les surfaces françaises ont doublé lors des dix dernières années, et devraient encore doubler d'ici à 2030.

« Le but est d'ouvrir de nouveaux marchés comme le textile et le bâtiment, la plasturgie et les composites avec les non tissés à base de chanvre qui rattrapent le retard qu'ils avaient par rapport à la filière lin. Le colloque permet de réunir toutes

nos filières, végétales, plasturgie, composites, tous les éléments clés des chaînes de valeur ».

Entre deux colloques, les acteurs travaillent sur les développements sous couvert d'accords bilatéraux industriels préservant le secret des technologies. « Pendant très longtemps, la filière a peu communiqué, elle faisait avec les moyens disponibles pour déjà mettre au point les solutions. Aujourd'hui, si nous voulons faire grossir les marchés, il faut donner de la visibilité et le savoir-faire troyen et régional occupent des positions clés au niveau européen ». Soutenu par les collectivités locales et les pôles de compétitivité dont Troyes Champagne Métropole, le Département de l'Aube, la Région Grand Est, l'Ademe, B4C ou encore le pôle européen du chanvre, le colloque s'inscrit dans « des logiques d'écosystèmes qui nous permettent de valoriser ce savoir-faire territorial et de mettre en musique les partenariats industriels ».

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Innovation. Cinq start-up étaient amenées à pitcher pour la 15^e édition du Grand Pitch. Un exercice attendu par le public et formateur pour ceux qui s'y frottent !

Grand Pitch #15 : des projets toujours diversifiés et inspirés



Les porteurs de projets avec leurs structures accompagnatrices.

Foire de Châlons oblige, deux des projets présentés lors de la 15^e édition du Grand Pitch, étaient en rapport avec le monde de l'agriculture. Un secteur qui ne demande qu'à se transformer et à évoluer grâce à des pratiques innovantes encouragées par les nouvelles technologies.

Ainsi, Thibaut Leclercq est venu présenter **Biofermtech** (accompagné par Innovact), une solution innovante et adaptée pour redonner une marge de manœuvre aux agriculteurs. « Nous cherchons à répondre aux deux enjeux principaux des agriculteurs qui sont d'une part, la rentabilité et de l'autre la pression réglementaire. Le dénominateur commun à ces deux enjeux, ce sont les intrants. » Pour le jeune homme, la grande problématique pour les démocratiser, c'est de « travailler sur leur coût. Or, 70 % de ce coût vient de la formulation, c'est-à-dire des étapes industrielles qui permettent de stabiliser le microbe lors de sa distribution ». L'objectif est donc de développer une solution de multiplication des micro-organismes directement à la ferme. « Une fois multipliés, ils sont stockables jusqu'à 3 mois dans le module », affirme Thibaut Leclercq

avec un résultat affirmé d'économie de 50% de coûts des bio-intrants. Son projet a été élu coup de cœur du public.

RÉINTRODUIRE DES HAIES DANS LES ESPACES AGRICOLES

Autre projet porté sur la nature et l'environnement, celui de **La Repousse**, soutenu par Rimbaud'Tech et dont le but est de « planter et d'entretenir des haies bocagères dans les exploitations agricoles », indique Viktor Macé. « Depuis 80 ans, nous avons perdu 70 % de nos haies en France. Pourquoi est-ce un problème ? Parce que les haies, ces lignes d'arbres autour des champs agricoles, offrent de nombreux avantages : elles créent des microclimats, augmentent la fertilité des sols, retiennent l'eau et la terre, créent des habitats pour la biodiversité. Elles sont idéales dans le contexte de crise écologique et agricole que nous traversons. Mais malgré cette prise de conscience, nous continuons chaque année à perdre 20 000 km de haies », pose-t-il comme constat. Pour enrayer ce phénomène, le jeune homme et son équipe de bénévoles proposent donc de replanter des haies en mobilisant « citoyens et entre-

prises bénévoles ». Le concept de La Repousse est éprouvé puisque, l'année dernière, l'association a planté et protégé 18 km de haies, soit 600 000 plants. Mieux encore,

il mobilise : « Il y a deux ans, j'étais seul. Aujourd'hui, nous sommes 150 et avons effectué 3 000 heures de bénévolat. » Le modèle économique de La Repousse reste un modèle associatif : « au moins 50 % de notre budget doit provenir de financements non lucratifs. Le reste, ce sont des prestations de services, vendues à prix réduit pour ne pas concurrencer les planteurs subventionnés », souligne Viktor Macé.

DES RESTOS ET DES JEUX VIDÉOS

Le troisième porteur de projet, avec le soutien de la CCI Marne-Ardenne, s'adressait à la convivialité et la gastronomie, avec **ComEat** un anti « UberEats » en quelque sorte. Le principe ? « Réserver une table ouverte dans un restaurant partenaire, partager un repas avec d'autres convives afin de créer des rencontres...tout simplement », révèle Frédéric Mandron. Avec déjà des restaurants partenaires qui comptent sur ce réseau pour remplir leur salle, ComEat a comme ambition de couvrir 10 villes de France

d'ici un an puis de s'implanter en Europe. Son Modèle économique ? « Une commission par réservation ainsi qu'une formule d'abonnement » afin que chacun reprenne le chemin vers le restaurant.

Autre projet autre univers, celui du jeu vidéo avec **Forgeblast**, une application mobile dédiée aux joueurs de jeux vidéo « compétitifs ». Avec un marché de 3,4 milliards de joueurs générant 224 milliards de dollars de revenus, le marché du jeu vidéo voit la création chaque année de nouvelles applications. Sauf que dans la multitude d'offres, « les communautés peuvent s'avérer toxiques, les stratégies complexes et les joueurs être exposés à une multitude d'informations peu fiables », détaille Jérémie Rosman. Forgeblast propose ainsi de « recréer du lien social entre les joueurs par le partage de leur performance » et cela en créant des équipes par ville. Jérémie Rosman est accompagné par le Village by CA et soutenu par le Réseau Entreprendre.

NASTASIA DESANTI

ILO, COUP DE CŒUR DU JURY ET DU PUBLIC



Nous en avons parlé dans nos pages, Ilo, le mini-PC haut de gamme, aux caractéristiques aussi bien esthétiques que performantes était présent à la Foire de Châlons, aussi bien sur la scène du Grand Pitch, où il a remporté tous les suffrages, que sur un stand, aménagé spécialement pour l'occasion. L'objectif était d'une part de gagner en visibilité et d'autre part d'avoir des retours sur leur concept qui vise à « réinventer l'informatique ». « Nous avons mis au point un PC complet et performant dans un petit format et au

design épuré. C'est ce que recherchent les professionnels qui ne veulent plus avoir de grosses tours sous leur bureau », souligne Raphaël Boulos, dont la première édition était un boîtier en métal noir et en bois de noyer. Depuis, Ilo a pris des couleurs, sept au total. « La peinture a changé, nous l'avons texturée pour lui donner plus de volume. Quant aux teintes, nous les avons développées avec l'appui d'une société de peinture et d'une décoratrice d'intérieur. »

Le bloc blanc est notamment prisé par les professions médicales, dentistes et orthodontistes notamment, quand les autres coloris adoptent la tendance du moment. Au niveau du développement aussi, Ilo a évolué, avec l'apparition de deux gammes supplémentaires, dont une très haut de gamme, sera lancée en janvier 2026. Avec une capacité de production de 600 mini-PC par an, Raphaël Boulos et Nicolas Barré comptent agrandir leur atelier pour apporter notamment de nouvelles améliorations haut-de-gamme à leur boîtier, « avec un haut niveau de finitions ».

N.D.



Kadimage • VOTRE IMAGE SUR TEXTILE & OBJETS

**LE VITEFF APPROCHE...
KADIMAGE VOUS Y ATTEND !**

Envie de buller avec nous au cœur du salon ? Demandez-nous votre invitation !
Goodies, marquage & broderie made in Reims. → contact@kadimage.fr

REIMS FARMAN

03 26 36 36 26

WWW.KADIMAGE.FR



+ 0,9 %

Le volume cumulé des ventes réalisées dans l'ensemble du commerce entre mai et juillet 2025 est en hausse de 0,9 % par rapport à la même période un an plus tôt. Hors commerce et réparation d'automobiles et motocycles, il croît nettement dans le commerce de détail (+2,9 %) et plus modérément dans le commerce de gros (+0,4 %). À l'inverse, il diminue dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (-1,4 %). Au sein du commerce de détail, les ventes progressent à la fois dans les magasins spécialisés (+3,3 %), dans les magasins non spécialisés (+1,9 %) et dans le commerce hors magasin (+4,2 %). (INSEE)

+ 0,4 %

En août 2025, l'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de 0,4 % sur un mois, après +0,2 % en juillet. Cette hausse des prix s'explique principalement par le rebond des prix des produits manufacturés (+1,3 % après -2,4 %), notamment ceux de l'habillement et chaussures (+5,6 % après -9,3 %) en raison de la fin des soldes d'été, ainsi que par la hausse des prix des services (+0,2 % après +1,3 %). Les prix de l'alimentation augmentent (+0,3 % après avoir été stables). À l'inverse, ceux de l'énergie se replient (-0,2 % après +0,9 %). Les prix du tabac sont de nouveau stables. (INSEE)

+ 0,9 %

Sur un an, les prix à la consommation augmentent de 0,9 % en août 2025 après +1,0 % en juillet. Cette légère baisse de l'inflation s'explique par un ralentissement des prix des services (+2,1 % après +2,5 %) et, dans une moindre mesure, par une accentuation de la baisse de ceux des produits manufacturés (-0,3 % après -0,2 %). À l'inverse, les prix de l'énergie baissent de façon moins marquée (-6,2 % après -7,2 %). Les prix de l'alimentation évoluent au même rythme qu'en juillet (+1,6 %), comme ceux du tabac (+4,0 %). L'inflation sous-jacente sur un an s'établit à +1,2 % en août 2025, après +1,5 % en juillet. (INSEE)

La Bourse

La plus belle des réussites, c'est celle qui rayonne.

Banque Populaire accompagne chaque jour 200 créations d'entreprises* partout en France.

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE 

la réussite est en vous

Source BPCE. Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. • Crédit photo : Pedro Nóbrega • ROSA PARIS

**BANQUE
COOPÉRATIVE ET LOCALE**

COTATIONS AU 24/09/25

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS

CAC 40	7 872,02	+ 1,09%
SBF 120	5 962,58	+ 1,00%
Nikkei	45 493,66	+ 1,57%
Dow Jones	46 381,54	+ 1,36%
Eurostoxx 50	5 472,39	+ 1,91%

DEVISES (EUROS CONTRE...)

1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1793	- 0,25%
Livre Sterling	0,8742	+ 0,82%
Yen	174,61	+ 0,28%
Dollar/Yen	148,06	+ 0,56%

SWAPS

Euribor 5 ans	2,378	+ 0,034
Euribor 10 ans	2,685	+ 0,051

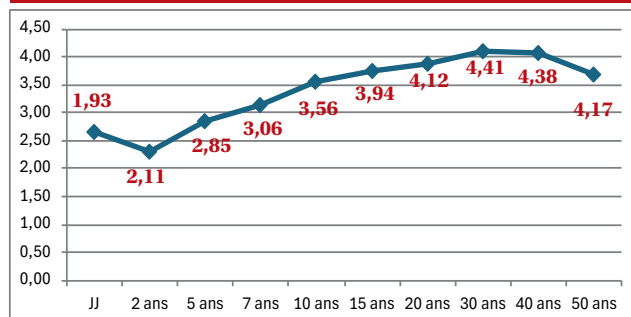
MARCHÉ MONÉTAIRE

Ester	1,927	+ 0,000
Euribor 1 mois	1,870	- 0,053
Euribor 3 mois	1,996	- 0,028
Euribor 6 mois	2,097	+ 0,014
Euribor 12 mois	2,160	- 0,004

FRANCE ETAT

BTAN 2 ans	2,113	+ 0,019
BTAN 5 ans	2,849	+ 0,043
OAT 7 ans (TEC	3,059	+ 0,039
10) OAT 10 ans	3,559	+ 0,063
OAT 30 ans	4,408	+ 0,082
OAT 50 ans	4,170	+ 0,094

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2025 %)

ARCELORMITTAL	30,59	+ 0,36
BNP PARIBAS	78,93	+ 0,33
CARREFOUR	12,23	- 0,11
CRÉDIT AGRICOLE	16,77	+ 0,26
EHEL INDUSTRIES	37,10	- 0,14
L.V.M.H.	523,20	- 0,18
LAURENT-PERRIER	90,00	- 0,13
MICHELIN	30,87	- 0,03
NEXANS	134,60	+ 0,29
KERING	270,00	+ 0,13
HAULOTTE-GROUP	2,04	- 0,23
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	47,00	- 0,20
RENAULT	34,80	- 0,26
SAINT-GOBAIN	93,80	+ 0,09
SANOFI-AVENTIS	79,26	- 0,15
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	56,84	+ 1,09
VALLOUREC	15,83	- 0,04
VEOLIA	29,00	+ 0,07
VINCI	117,15	+ 0,17
VANKEN-POMMERY	12,20	- 0,07

EMPRUNTS D'ETAT

JJ	0,28	4,24	1,93
2 ans	0,93	3,56	2,02
5 ans	1,22	3,66	2,33
10 ans	1,64	4,11	2,74
30 ans	3,17	4,72	3,34

« L'Europe a les moyens de la bonne réponse stratégique à la révolution de la monnaie »

Parmi les paradoxes de la construction européenne des dernières années, on trouve le suivant : l'extrême droite n'a jamais été aussi forte, et pourtant les forces qui demandent la sortie de l'euro n'ont jamais été aussi faibles. Comment l'expliquez-vous ?

L'euro est un succès formidable. Je fais partie de la génération de ceux qui depuis les années 90 ont œuvré à la création de la monnaie unique. J'étais à Maastricht, et il y avait alors un certain scepticisme. On l'a oublié, mais nombre d'économistes, notamment américains, disaient que cela ne marcherait jamais. Et en France, en 1992, l'euro a été approuvé par la plus courte des majorités, avec 51 % des voix ; il s'agit aujourd'hui d'un véritable plébiscite : 83 % des Européens et 79 % des Français soutiennent l'euro, et cette proportion est croissante, alors même que nous avons traversé nombre de crises et récemment un épisode d'inflation. L'euro a été testé et chaque fois, il s'est renforcé davantage. Si nous n'avions pas l'euro dans les turbulences du monde actuel, nous serions dans une situation extrêmement difficile. En France comme ailleurs, les taux d'intérêt seraient beaucoup plus élevés et les tensions intra-européennes plus importantes.

Quelles sont les leçons que vous tirez de cette « conversion » à l'euro ?

Une leçon de confiance et de détermination, dans un contexte où l'on peut avoir l'impression que les projets européens sont voués à l'échec. Une politique européenne, quand elle est menée de manière expliquée, continue et incarnée, devient populaire. J'insiste sur l'incarnation : l'euro, c'est tangible dans la vie des Européens. Comme demain des projets communs sur la défense, l'énergie décarbonée ou l'intelligence artificielle. L'Europe, c'est une belle idée, mais à incarner en projets concrets.

Il y a encore des pays membres de l'Union qui n'ont pas adhéré à la zone euro – la Pologne, la Tchéquie notamment – est-ce une source d'inquiétude ?

Lorsque nous avons adopté l'euro, nous étions 11. Aujourd'hui, nous sommes 20, avec la Croatie depuis 2023, et nous serons 21, avec la Bulgarie début 2026. Aucun pays n'est jamais sorti de la zone euro — et on sait que pour la Grèce, cela n'a pas été facile, mais je pense qu'ils ne le regretteront pas aujourd'hui. Il reste cependant sage que l'adoption de l'euro se fasse au rythme de la volonté de chaque pays.

L'interview complète: <https://www.banque-france.fr/fr/interventions-gouverneur/le-grand-continent-leurope-les-moyens-de-la-bonne-reponse-strategique-la-revolution-de-la-monnaie>

SOURCE : ENTRETIEN DU GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE FRANCE, FRANÇOIS VILLEROY DE GALHAU, À LA REVUE LE GRAND CONTINENT

Grand Est : 10 ans plus tard, retour sur la création des Régions XXL

Région. Voici dix ans, par deux fois, le législateur bouleversait le paysage régional : un nouveau découpage de 22 à 13 régions (loi du 16 janvier 2015), une redistribution des compétences entre collectivités locales (loi du 7 août 2015). L'idée centrale : des Régions plus grandes, plus fortes et moins coûteuses en fonctionnement. Bilan de ces réformes dans le Grand Est et jugement du Président Franck Leroy : « *Un découpage pertinent, en attendant le pouvoir normatif des régions* ».



L'Hôtel de la Région Champagne-Ardenne de Châlons-en-Champagne accueille aujourd'hui une des 12 Maisons de la Région Grand Est.

L'histoire des Régions françaises remonte à 1960, avec la création de 21 circonscriptions d'action régionale. Depuis, une quinzaine de lois et décrets est venue remodeler le paysage de la décentralisation. Un décret de 1964 précise le but de cette réforme : pas question de créer un nouvel échelon administratif mais simplement de mettre en place un relais entre le pouvoir central et les Départements.

L'une des questions du référendum de 1969, rejeté par le vote national, concerne la consécration de la Région comme collectivité territoriale, dotée de compétences sur l'activité économique, sociale et culturelle. Trois ans plus tard, la loi institue la Région au rang d'établissement public à vocation spécialisée. À l'automne 1972 se réunissent en séance plénière les premiers conseils régionaux, composés de représentants des conseils généraux, des principales municipalités et des parlementaires.

1981, LA RÉGION DEVIENT UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

À partir de juillet 1981, les différentes lois menées par Gaston Defferre, Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du Gouver-

nement de Pierre Mauroy, donnent à la Région son statut de collectivité territoriale. Entre 1981 et 1983 elles prennent forme : élection des conseillers régionaux au suffrage universel, suppression de la tutelle étatique exercée sur les communes et les départements, avec réduction de la compétence des préfets, déga-

« La réforme territoriale vise trois objectifs : réduire les coûts de fonctionnement, décomplexifier le "mille-feuille territorial" et créer des territoires à taille européenne. »

gement de ressources propres par les régions. La loi de 1983 répartit les compétences entre les communes, les Départements et les Régions. La première élection au suffrage universel se déroule le 16 mars 1986.

Il faudra attendre 18 ans pour que de nouvelles lois remodelent les Régions. En 2004, loi sur l'autonomie financière des collectivités territoriales et sur le transfert de certaines compétences de l'Etat à celles-ci. En 2014, la loi MAPTAM, Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des

Métropoles, rétablit la clause générale de compétence des Régions et des Départements et instaure la Région comme chef de file en matière de développement économique, d'aides aux entreprises, de transports, de biodiversité et de transition énergétique.

2015, 13 RÉGIONS MÉTROPOLITAINES AU LIEU DE 22

La loi du 16 janvier 2015 modifie profondément la géographie régionale de la décentralisation : la Métropole compte désormais 13 Régions au lieu de 22 précédemment. Le redécoupage maintient les périmètres de six d'entre elles : Bretagne, Corse, Ile-de-France, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Centre, cette dernière changeant cependant de nom pour devenir Centre-Val de Loire. La loi instaure, par fusion d'anciennes Régions, sept nouveaux périmètres : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est, Hauts-de-France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie.

La nouvelle délimitation des périmètres conforte cependant des contrastes remarquables existants.

Au niveau démographique, le grand écart subsiste entre les 350 000 habitants de la Corse et les 12,4 millions de l'Ile-de-France. La loi du 16 janvier fait naître des méga-Régions : 13 départements pour l'Occitanie, 12 pour l'Auvergne-Rhône-Alpes, 12 pour la Nouvelle-Aquitaine et 10 pour le Grand Est (Marne, Ardennes, Haute-Marne, Aube, Meuse, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Bas-Rhin, Haut-Rhin). Par ce redécoupage, cinq nouvelles Régions sont la fusion de deux anciennes. Deux nouvelles

régions regroupent trois anciennes : la Nouvelle-Aquitaine et le Grand Est, cette dernière par l'addition de l'Alsace, de la Lorraine et de la Champagne-Ardenne. Le Grand Est devient ainsi la quatrième Région pour sa superficie et la septième pour sa population.

BUT PREMIER DE LA RÉFORME : GRANDIR À MOINDRE COÛT

La réforme territoriale, mise en place le 1^{er} janvier 2016 vise trois objectifs : réduire les coûts de fonctionnement des régions (économies d'échelle et suppressions des doublons), décomplexifier le "mille-feuille territorial" et créer des territoires à taille européenne. L'effet indiscutable est bien l'augmentation mathématique de la taille démographique des nouvelles collectivités qui passent en moyenne de 2,9 à 4,8 millions d'habitants. Quant à atteindre la taille européenne, le législateur focalisé sur le « Big is beautiful » a certainement manqué de discernement : en admettant l'exception de l'Ile-de-France (12,4 millions d'habitants) Région inchangée par la réforme, ou celle de l'Auvergne-Rhône-Alpes (8,1 millions), en Allemagne, en Italie ou en Espagne d'autres dimensions s'imposent : 18 millions d'habitants pour la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, 13 pour la Bavière, 11 pour le Bade-Wurtemberg, 10 pour la Lombardie, 8 pour la Catalogne... Car la réforme a fait grandir les Régions sans, contrairement à d'autres régions européennes, leur donner un quelconque pouvoir sur les autres collectivités de leur territoire, ou encore disposer d'un pouvoir normatif.

LA RÉFORME N'A PAS ABOUTI AUX ÉCONOMIES ANNONCÉES

Dès 2019, la Cour des Comptes remarque : « *Trois ans après la mise en œuvre de la réforme, les économies de gestion annoncées ne sont pas au rendez-vous et la fusion a engendré des surcoûts importants* ». Elle chiffre même cette croissance des dépenses de fonctionnement à

2 milliards d'euros dans les trois premières années de l'application de la réforme, croissance trois fois plus rapide dans les régions fusionnées que dans les autres. On est loin des 12 à 25 milliards d'économies à moyen terme annoncées par André Vallini, Secrétaire d'Etat à la Réforme, lors de la présentation de la loi effectuée sous le mandat de François Hollande.

En effet, les fusions n'empêchent pas l'augmentation des dépenses : entre 2015 et 2025, le budget du Grand Est est passé de 2 418 M€ (contre 1 102 M€ pour la Lorraine précédemment, 765 M€ pour l'Alsace et 640 M€ pour la Champagne-Ardenne) à 4 100 M€, soit une progression de 70%. Conclusion de la Cour des Comptes : « *Toutes les Régions ont maintenu leurs dépenses de fonctionnement et les surcoûts proviennent notamment des dépenses de personnel* ». Notons qu'il s'agit bien de salaires, les effectifs dans le Grand Est (7 700 salariés en 2025) n'ayant augmenté que de 2%. Sur ce sujet, la DGCL, Direction Générale des Collectivités Locales, estime à 21% la hausse des dépenses de personnel des Régions entre 2017 et 2023.

La Cour des Comptes cite le Grand Est en exemple d'un gros dérapage : « *Des indemnités revues à la hausse de 28% entre 2017 et 2018* ». Près de cinq fois plus que pour les Hauts-de-France, Région qui avait alors refusé l'alignement indemnitaire par le haut. Globalement, les dépenses des Régions, sans oublier les effets de l'inflation, sont passées par la hausse des coûts de déplacement des agents, par l'alignement des salaires - des agents comme des élus - vers le haut et un par un certain accroissement du nombre d'agents, de la fonction territoriale ou de l'Etat. Quant à la volonté de décomplexifier le mille-feuille administratif français, la Loi NOTRe, sept mois plus tard, avait bien inscrit dans son projet la suppression des Départements, rejetée au cours du vote final.

Suite en page 11

Suite de la page 10

LES CONSÉQUENCES DE LA LOI NOTRE

Votée en août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation des Territoires de la République s'est appuyée sur le nouveau découpage administratif des Régions. Dans les grandes lignes, la loi supprime la clause générale des compétences attribuée aux Régions, capacité d'intervention dans les domaines non couverts exclusivement par l'Etat ou une autre collectivité territoriale. Désormais, seules les communes disposent de cette clause générale de compétence.

La loi NOTRe renforce le rôle des Régions en matière de développement économique. Les Régions deviennent notamment responsables de la politique de soutien aux PME et entreprises de taille intermédiaire. Elles disposent de deux schémas prescriptifs (SRDEII et SRADDT) en matière de développement économique, d'innovation, d'internationalisation et d'aménagement durable du territoire. Elles disposent du statut d'autorité organisatrice de l'intégralité de la mobilité interurbaine. De plus, la Région est chef de file dans les compétences partagées avec d'autres collectivités locales : tourisme, culture, sport ou encore égalité homme/femme. Sur ce dernier point, les économies d'échelle sont loin d'être évidentes.

De 2015, avec le cumul des trois anciennes Régions, Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine, à 2025,

le constat d'inflation s'impose pour le Grand Est comme pour l'ensemble des nouvelles Régions. Les dépenses supplémentaires, directes et indirectes, s'énoncent de façon récurrente dans les budgets successifs, le fonctionnement des conseils régionaux, les effectifs et l'ajustement à la hausse des salaires, l'emprunt nécessaire aux investissements et son corollaire l'endettement.

DIX ANS D'ÉVOLUTION DANS LE GRAND EST

Petit tour d'horizon de l'évolution des agrégats financiers des budgets du Grand Est.

À périmètre égal, le budget primitif du Grand Est totalise 4 100 M€ en 2025, contre 2 418 M€ en 2015

fonctionnement par habitant. À noter qu'en dix ans l'investissement du Grand Est a progressé de 110%, soit 2,3 fois plus que le fonctionnement.

Parmi les recettes d'investissement (subventions et dotations de l'Etat et de l'Europe, mais également autofinancement), l'emprunt s'avère être une variable d'ajustement de moins en moins négligeable et un abondement conséquent du niveau de la dette. Entre 2017 et 2024, celle du Grand Est, en passant de 2 369 à 2 764 M€, n'a cependant progressé que de 17% en six ans. Elle s'inscrit désormais dans la moyenne des Régions métropolitaines.

De 2018 à 2024, les dépenses de fonctionnement du Grand Est, par habitant, sont passées de 339 euros

« En matière d'investissement, dernière Région pour ses dépenses en 2018, le Grand Est est désormais leader national. »

(avec 1 012 M€ pour la Lorraine, 765 M€ et 640 M€ pour la Champagne-Ardenne), soit une augmentation des dépenses de 70%. Dans le même intervalle, l'inflation a progressé en France de 20%. En dix ans, le Grand Est a largement diversifié la nature de ses dépenses. Il est devenu, en moyenne par habitant, la première Région métropolitaine en matière de dépenses d'investissement et la deuxième en matière de dépenses de

à 429 euros, soit une progression de 26,5%. Les dépenses d'investissement sont passées de 116 à 352 euros, soit +203%. Les charges de personnel ont évolué de 52 à 64 euros, soit +23%. La dette, 409 euros par habitant en 2018, est de 480 euros en 2024. L'épargne nette, capacité de l'autofinancement des investissements, est passée de 22 à 36 euros par habitant, soit une progression de 63%.

En matière de dépenses de fon-

ctionnement, le Grand Est est passé de la 6^e à la 2^e place des régions métropolitaines derrière les Hauts-de-France. En matière d'investissement, dernière région pour ses dépenses en 2018, le Grand Est est désormais leader, devant la Normandie et 56% au-dessus de la moyenne métropolitaine. La Région occupe la 6^e position pour les charges de personnel et la 7^e

pour le montant de la dette par habitant. Enfin, son épargne nette reste depuis quatre ans dans la moyenne métropolitaine, tout en cédant 33% depuis deux ans. En résumé, des agrégats budgétaires dans la moyenne, avec des dépenses d'investissement au plus haut.

GÉRARD DELENCLOS

ANECDOTIQUE OU PAS ?

Le projet de loi de 2015 sur le redécoupage régional contenait la création d'une région Champagne-Ardenne-Lorraine ou Champagne-Ardenne-Picardie. Le Grand Est aurait pu s'appeler Rhin-Champagne, Acalie, ou Nouvelle-Austrasie. C'est une consultation citoyenne (75% de 277 000 votants) qui a tranché. Ils sont Alsaciens, Lorrains ou Champardennais, les habitants du Grand Est n'ont pas de gentilé, pas plus Grandestois que Grandestois, tout comme d'ailleurs les habitants des Hauts-de-France.

La loi a maintenu le nombre de conseillers régionaux des anciennes assemblées (169 pour le Grand Est). Cependant la représentation des trois territoires a ainsi évolué : Alsace (de 47 à 59 élus), Lorraine (de 73 à 72 élus) et Champagne-Ardenne (de 49 à 38 élus). Le Grand Est est la seule Région à connaître un troisième président en 10 ans (Franck Leroy, depuis janvier 2023). Avant lui, deux présidents démissionnaires : Philippe Richert, un an et neuf mois et Jean Rottner, cinq ans et deux mois. Sept Régions sont dirigées par le même président depuis 2016 et cinq régions en sont à leur deuxième président. La loi NOTRe avait été conçue dans la perspective d'une suppression des Départements, perspective annulée dans le rédigé final.

Seules deux régions, le Grand Est et la Nouvelle-Aquitaine, sont l'addition de trois anciennes Régions. Cinq sont issues de l'addition de deux anciennes Régions. Six ont conservé leurs limites territoriales. Le redécoupage de ces collectivités n'a fait l'objet d'aucune consultation auprès des Départements ou des anciennes Régions.

Franck Leroy, un 10^e anniversaire entre satisfaction et volonté d'obtenir un pouvoir normatif régional

Un commentaire sur le redécoupage de la Loi de 2015.

J'ai été choqué par la manière de construire cette loi. Pas de concertation, comme si tout avait été décidé sur un coin de table. Aujourd'hui, très objectivement, la majorité des présidents de Région estime ce redécoupage pertinent. Le législateur voulait donner aux Régions françaises une force de frappe équivalente à celle des autres régions européennes. La réforme y est parvenue. Cinq régions françaises (enquête Ernst et Young) apparaissent désormais dans les Régions les plus attractives d'Europe. Parmi elles figure bien le Grand Est.

Des Régions plus grandes sont-elles des Régions plus fortes ?

Oui, sans hésitation. Le rapport de force a changé, ne serait-ce qu'avec des institutions comme la SNCF ou EDF, par exemple. Nous avons désormais des relations d'égal à égal avec ces partenaires pour lesquels nous pesons 5,5 millions d'habitants, clients ou abonnés.

Du budget 2016 au budget 2024, on note une augmentation de 70% des dépenses. Imparable ?

Nous dépensons plus et surtout en investissement. Nous avons voulu que la Région devienne un moteur de l'investissement local. Nous sommes

en 2024 la première Région de France pour l'investissement par habitant.

Aujourd'hui l'Etat cherche des économies, les trouvera-t-il en dotant encore moins les Régions ?

Nous percevons de moins en moins de dotations de l'Etat. Sortir des dotations, remplacées par une fraction de la TVA, c'est un progrès.

Une autre source de financement : l'emprunt et sa conséquence directe l'augmentation de la dette. Jusqu'à quel niveau pour le Grand Est ?

En matière de dette et comparativement aux autres régions, nous sommes plutôt bien situés. Notre dette est vertueuse, elle paie l'investissement et non le fonctionnement. En moyenne par année, l'investissement du Grand Est progresse de 10%. Le devenir des territoires dépend pour beaucoup de leur capacité d'investissement. Nous investissons parce que nous sommes capables de rembourser. Si l'Etat nous fait les poches en matière de fonctionnement, il est clair que nous devons ralentir nos investissements qui représentent 70% des dépenses publiques en la matière. Si tout le monde arrête d'investir, c'est la croissance qui chute et avec elle une entrée en récession.

Parallèlement à la loi sur le redécoupage, la loi NOTRe a maintenu les compétences partagées avec d'autres collectivités. Un bien ou un mal ?

Les compétences partagées, la culture, le sport, le tourisme, par exemple sont assez marginales et surtout dans nos investissements. C'est la loi qui a décidé ces compétences partagées.

Êtes-vous favorable à un pouvoir normatif des Régions ?

Evidemment, je suis favorable à ce pouvoir normatif. Il faut rapprocher les centres de décisions et les citoyens. Les meilleures décisions viennent du terrain. Plus d'agilité, plus de rapidité et plus de capacité à répondre aux situations d'urgence. Je suis donc favorable à encore plus de décentralisation.

Quant au pouvoir réglementaire, chaque Région ayant ses propres problématiques, je suis également favorable à une adaptation locale de la loi. Chaque Région devrait pouvoir adapter la loi, évidemment avec mesure. Par exemple aborder les problématiques spécifiques à une Région frontalière comme le Grand Est. Et pourquoi ne pas doter de ce pouvoir réglementaire les présidents et les préfets de Région ? Il est plus facile de régler des problèmes de



Franck Leroy : « En moyenne par année, l'investissement du Grand Est progresse de 10%. ».

ce genre avec un préfet qu'avec un ministre.

La Région Grand Est idéale, dans dix ans ?

On conserve l'actuel périmètre. Une Région toujours stabilisée dans une majorité solide. Encore plus de décentralisation. L'avènement d'une gestion de terrain encore plus forte. Et un Etat concentré sur ses missions régaliennes.

Et sur le gâteau d'anniversaire, le 4 janvier prochain ?

Trois réussites parmi bien d'autres : le déploiement de la fibre optique dans la totalité de la Région, jusqu'au plus petit village, la 9^e région, sur 242, la plus attractive d'Europe, l'augmentation considérable de l'offre de transport ferroviaire.

PROPOS RECUEILLIS
PAR GÉRARD DELENCLOS

Opinions

PAR BERTRAND DUC, ANCIEN CONSEILLER MUNICIPAL DE REIMS

L'art de gouverner par les symboles

Sitôt installé à Matignon, le nouveau Premier ministre, Sébastien Lecornu, a annoncé qu'il s'attaquait aux privilèges au sommet de l'État. On se l'accordera, c'est une vieille antienne de la vie politique française qui n'a pas le charme de la nouveauté. Depuis de nombreuses années, chaque génération de responsables promet le grand ménage, avec son lot de mesures censées incarner une nouvelle exemplarité. À son tour, Sébastien Lecornu vient donc de relancer ce vaste chantier, les anciens Premiers ministres et anciens ministres n'ont qu'à bien se tenir. Leurs avantages sont devenus obsolètes, mais surtout, il est vrai, difficilement justifiables dans le contexte actuel.

Soyons clairs, sur le plan financier, l'impact de ces économies est minime. Ôter quelques voitures de fonction, réduire des secrétariats particuliers ou supprimer des facilités diverses ne résout rien d'un déficit compté en dizaines de milliards. Mais il serait trop simpliste de n'y voir qu'un geste superficiel. La politique, c'est aussi une affaire de symboles, surtout quand il s'agit de montrer que l'État, lui aussi, consent à des efforts dans une période où les finances publiques sont dans les profondeurs du gouffre.

En s'attaquant à ces privilèges, le Premier ministre envoie un signal à l'opinion publique, l'exemplarité commence par le haut et ceux qui gouvernent doivent montrer l'exemple. Il prend également le contrepied du sentiment d'injustice persistant face à des élites perçues comme intouchables. Ce même sentiment qui nourrit la défiance démocratique et alimente la colère sociale.

« En s'attaquant à ces privilèges, le Premier ministre envoie un signal à l'opinion publique, l'exemplarité commence par le haut et ceux qui gouvernent doivent montrer l'exemple. »

Dans le même esprit, Sébastien Lecornu souhaite réduire, voire supprimer, certains de ces fameux « comités Théodule » dont la France a le secret. Créés pour tout et pour rien, souvent aux missions floues, ils incarnent une tradition bien française, celle d'inventer des coquilles administratives où l'on loge, en toute discrétion, quelques proches ou anciens collaborateurs politiques. Des structures qui produisent peu, coûtent cher et symbolisent la complexité d'un État qui peine à se réformer lui-même.

Mais si tout ceci procède du bon sens, le Premier ministre ne doit pas se contenter de gouverner par les symboles. Car s'attaquer à des privilèges, certes anecdotiques, ou à des coquilles vides, tout le monde applaudit. Mais dès qu'il s'agit d'avantages plus substantiels, touchant à des statuts installés ou à des rentes solidement défendues, c'est une autre affaire car les compromis sont bien plus coûteux politiquement.

C'est là toute l'ambiguïté de ces annonces : elles marquent une volonté affichée d'exemplarité, mais elle ne peuvent se réduire à ces quelques économies et ces effets d'affichage. Les symboles sont importants, mais attention à ce que l'action ne reste pas dans le domaine du symbolique justement. Il faut donc pousser la logique plus loin que le sommet de l'État : dans les administrations déconcentrées, dans les agences publiques, et jusque dans les corporations qui peuvent bénéficier de dispositions qui n'ont plus lieu d'être.

C'est un chemin escarpé mais il en vaut la peine car c'est à ce prix que la confiance dans l'action publique pourra retrouver quelques couleurs.

Efficace comment ?



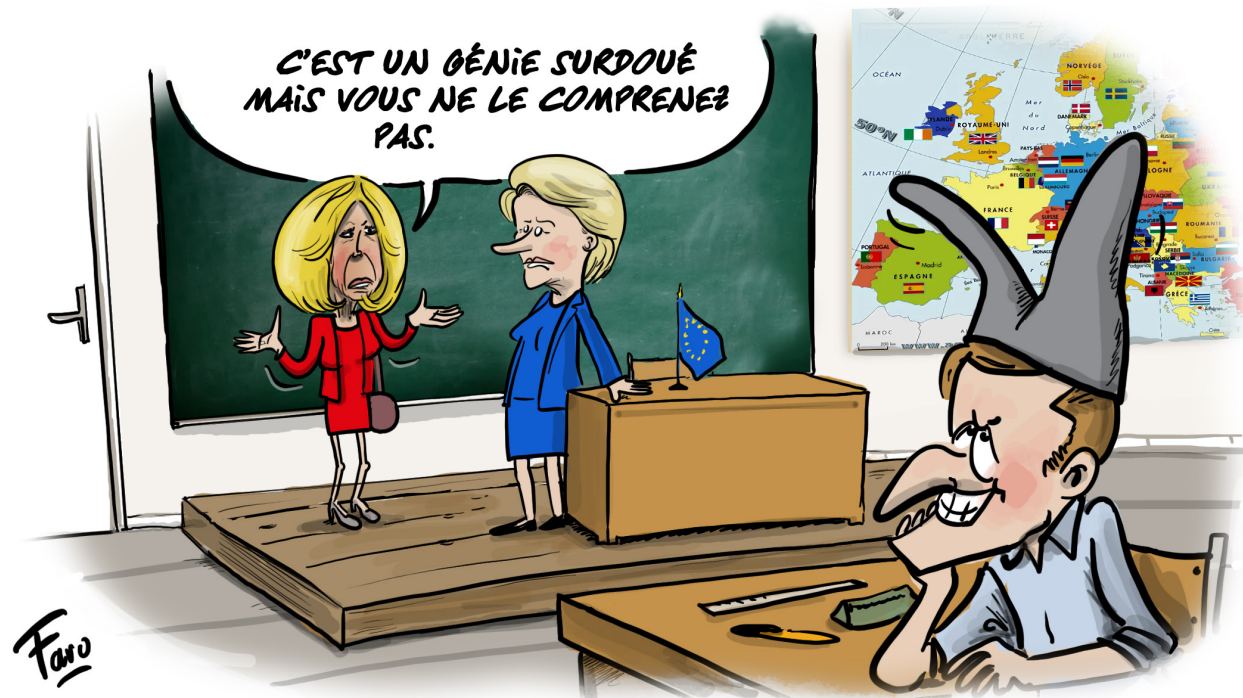
Donald Trump aurait-il fait des émules ? Ou la perspective que les Français puissent trouver - vu de ce côté de l'Atlantique - dans ses méthodes un semblant d'inspiration inquiète au plus haut niveau de l'État ? Toujours est-il que le nouveau Premier ministre multiplie les messages à l'attention du « peuple » pour lui signifier sa bonne volonté dans une perspective d'efficacité et d'exemplarité. C'est ainsi qu'il a déclaré vouloir supprimer les « privilèges » accordés par la République à ses anciens Présidents, Premiers ministres et certains ministres. Sécurité, véhicules, secrétariat privé... si le terme « privilège » peut fleurir bon le populisme concernant certains grands serveurs de l'État qui méritent d'être protégés, certaines mesures doivent impérativement disparaître avec le temps, selon la fonction, selon la durée du mandat exercé, selon le travail « d'ex » réellement effectué au service du pays ou même en fonction du choix professionnel exercé à l'issue du mandat. Autant de questions qui ne résorberont pas la dette du pays mais qui, comme tout symbole, peuvent concourir à une plus grande acceptation des efforts de la part de la population. De la même manière, décidément très en verve, le Premier ministre a mandaté une mission baptisée « État Efficace » afin, comme son nom l'indique, de simplifier et d'améliorer l'organisation de l'administration. Au programme, la suppression de certaines délégations et entités avec une consigne gouvernementale : « la suppression est le principe, le maintien l'exception ». Là aussi, les économies réalisées ne rendront sans doute pas une efficacité spectaculaire ni de marges de manœuvres conséquentes à l'État, mais elles permettront à minima de prouver à nos concitoyens que ce dernier a entendu une partie de ses aspirations.

BENJAMIN BUSSON

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

le regard de Faro.

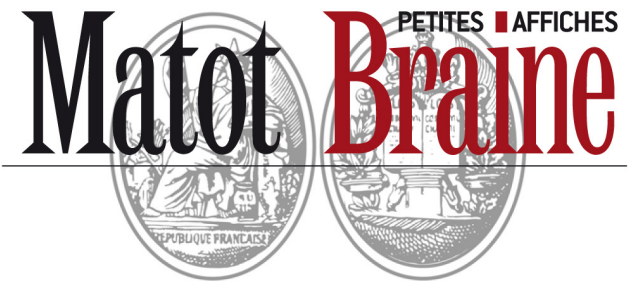
LA FRANCE CANCRE DE L'EUROPE



Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur **matot-braine.fr**

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.

Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>

L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Avis d'attribution

ESPACE HABITAT

Avis d'attribution de marchés de travaux

**Suite à la procédure adaptée
ouverte en date du 29 avril 2025**

CHARLEVILLE MEZIERES
Rue du Fond de Santé et Rue Bourguignon
Construction de 11 logements

Maître d'Ouvrage : ESPACE HABITAT, 7 avenue du Maréchal Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES Cédex.

Attribution des travaux :

- GROS ŒUVRE ; Entreprise BANA : 460.000,00 € HT ;
- ÉTANCHEITE ; PETITMANGIN ; 69.500,00 € HT ;
- MENUISERIES EXTERIEURES PVC ; Fermetures PONSARDIN ; 47.735,22 € HT ;
- ENDUIT DE FAÇADE ; S.R.B.I ; 52.305,60 € HT ;
- PLATRERIE - ISOLATION - MENUISERIES INTERIEURES ; LAMBERT ; 102.000,00 € HT ;
- SERRURERIE ; ARTI ; 104.461,00 € HT ;
- ÉLECTRICITE ; GRASSO ; 98.676,00 € HT ;
- PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION ; PAILLAS ; 216.872,00 € HT ;
- PEINTURE ; DG CORPOBAT ; 48.260,19 € HT ;
- REVETEMENT DE SOL SOUPLE - CARRELAGE ET FAÏENCES ; DG CORPOBAT ; 44.332,19 € HT ;
- VRD - AMENAGEMENTS EXTERIEURS ; EUROVIA ; 123.621,00 € HT.

M2509996

ARCAVI

Avis d'attribution

Maître d'ouvrage : SAEM ARCAVI, Lieu-dit La Garoterie - 08160 CHALANDRY-ELAIRE.

Objet du marché : Travaux de construction d'un Centre de Transfert, de Tri et de Massification sur le site de Glaire.

Entreprises attributaires :

- LOT 1 : VRD/ GC/ GROS ŒUVRE/ CHARPENTE GROUPEMENT GABELLA / DSTP
- GABELLA, 5 rue Mirbritz - 08200 SEDAN ;
- DSTP, 95 avenue Charles de Gaulle - 08200 BALAN ;
- LOT 2 : ELECTRICITE SPIE INDUSTRIE, Rue de la Vieille Eglise - 08440 LUMES ;
- LOT 3 : PONT BASCULE PRECIA MOLEN, Agence Grand Est, Parc Colbert, 21 rue Gutenberg - 51721 REIMS Cedex.
- LOT 4 : PROCESS TRANSFERT LEGRAS INDUSTRIES, 37 rue Marcel Paul - 51200 EPERNAY.

Montants du marché :

- Lot 1 : 3.049 350,18 € HT ;
- Lot 2 : 54.500,56 € HT ;
- Lot 3 : 53.000,00 € HT ;
- Lot 4 : 328.000,00 € HT.

Date d'envoi à la publication : 19 septembre 2025.

M2510007

ARCAVI

Avis d'attribution

Maître d'ouvrage : SAEM ARCAVI, Lieu-dit La Garoterie - 08160 CHALANDRY-ELAIRE.

Objet du marché : Fourniture d'un engin de manutention à bras télescopique CTTM de Glaire.

Entreprise attributaire :

TOUFFLIN M.T.P, 1 rue des Moissons - 51420 WITRY LES REIMS.

Montant du marché : 154.000 € HT.

Date d'envoi à la publication : 19 septembre 2025.

M2510008

ARCAVI

Avis d'attribution

Maître d'ouvrage : SAEM ARCAVI, Lieu-dit La Garoterie - 08160 CHALANDRY-ELAIRE.

Objet du marché : Fourniture d'une pelle 17-18T CTTM de Glaire.

Entreprise attributaire : TOUFFLIN M.T.P, 1 rue des Moissons - 51420 WITRY LES REIMS.

Montant du marché : 289.000 € HT.

Date d'envoi à la publication : 19 septembre 2025.

M2510009

III Annonces légales

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE

E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777

Société du groupe ForumEco

Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS

Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99

Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Avis d'attribution



ARCAVI

Avis d'attribution

Maître d'ouvrage : SAEM ARCAVI, Lieu-dit La Garoterie - 08160 CHALANDRY-ELAIRE.
Objet du marché : Marché à bons de commande de 1 an avec reconduction pour une durée maximale du marché de 3 ans pour des prestations de mise à disposition d'engins mécaniques, travaux avec engins et fourniture de matériaux drainants sur l'ISDND d'Eteignières (08260) Années 2025-2028.
Entreprise attributaire : SAS U.A.B.T.P., ZA Emeraude, Rue Henri Faure - 08090 TOURNES.
Montant du marché : 343.215.50 € HT.
Date d'envoi à la publication : 19 septembre 2025.
M2510010

Appel d'offres ouvert



ESPACE HABITAT S.A. H.L.M.

Avis de consultation

1 - MAITRE D'OUVRAGE :
ESPACE HABITAT S.A. H.L.M.
7, Avenue Leclerc
08013 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex
2 - Procédure de passation : APPEL D'OFFRES OUVERT
3 - Objet du marché :
MARCHÉ D'ENTRETIEN AVEC GARANTIE TOTALE DES INSTALLATIONS DE VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE SUR LE PATRIMOINE D'ESPACE HABITAT
4-1 - Durée du marché : Le marché est conclu pour une période ferme d'un an à compter du 1^{er} janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2026.
4-2- Reconduction :
Le marché est reconductible à compter du 1^{er} janvier 2027, tacitement 4 fois, au 1^{er} janvier de chaque année pour une période de 1 an. Il se termine au plus tard le 31 décembre 2030.
En cas de non-reconduction du marché, la décision sera notifiée au TITULAIRE moyennant un préavis de 3 mois.
5 - Modalités d'obtention du dossier :
Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS.
Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.
6 - Date limite de réception des offres :
Les candidats devront déposer leur offre sur le site www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS avant le 13 octobre 2025 à 11h00
7 - Le Règlement de Consultation, joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des offres et des justifications à produire obligatoirement.
8 - Délai de validité des offres : voir Règlement de Consultation.
9 - Renseignements complémentaires :
Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions à partir du profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT : www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.
10 - Date d'envoi de l'Avis de Publication : le jeudi 11 septembre 2025
M2509933



vous offre des services permanents

→ La publication de vos
ventes aux enchères*
*Annonce légale, annonce sommaire,
affiches pour les tribunaux et les huissiers

→ La diffusion de vos
annonces légales
partout en France

03 26 40 21 31 - annoncelegale.pamb@legalnet.org

Procédures adaptées

TROYES AUBE HABITAT

Avis d'appel public a la concurrence

1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Acheteur :



47 rue Louis Ulbach - 10000 TROYES

Tél. : 03.25.71.17.17

Email : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr

Profil acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Numéro Siret : 341 498 061 000 17

Groupement de commandes : Non

2. COMMUNICATION :

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien URL vers le profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>.

L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos email et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2025-01-0106.

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.

Contact : Véronique BAUMERT, service des marchés ; Tél. : 03-25-71-17-17.

E-mail : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr.

3. PROCEDURE :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

Conditions de participation (Justifications et pièces à produire par les candidats) :

- Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du code de la commande publique ;

- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

- Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'opérateur économique disposera pour la réalisation du marché public ;

- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

- Le cas échéant, copie du/des certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établi(s) par des organismes indépendants ;

- Pour le lot désamiantage: Certification du candidat pour les travaux de retrait ou d'encapsulation d'amiante (sous-section 3) (sous-traitance interdite) ;

- Liste des principaux travaux réalisés au cours des cinq dernières années ;

- Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité civile, professionnelle et, le cas échéant, décennale).

A TITRE PRATIQUE, le candidat devra remettre les formulaires DC1 et DC2 (ou équivalent) dûment complétés (accessibles sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics>).

En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du groupement.

(Se reporter au règlement de la consultation pour plus de précisions).

Technique d'achat : Sans objet.

Date et heure limites de réception des plis : le 24/10/2025 à 18:00 heures.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Réduction du nombre de candidats : non.

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.

Les variantes libres ne sont pas autorisées.

Critères utilisés lors de l'attribution du marché :

Critères de sélection des candidatures :

- 1. Les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats.

Critères de jugement des offres :

- 1. Prix des travaux en €/HT (60 %) ;

- 2. Valeur technique (35 %) ;

- 3. Valeur environnementale (5 %).

4. IDENTIFICATION DU MARCHE :

Intitulé du marché : Travaux d'amélioration de 8 logements collectifs 28 rue Voltaire à TROYES (10000).

Code CPV principal :

45211340-4 : Travaux de construction d'immeubles collectifs.

Type de marché : travaux.

Lieu principal d'exécution du marché : 28 rue Voltaire à Troyes (10000).

Délai d'exécution des travaux : 12 Mois.

Ce délai s'entend pour l'ensemble des lots, compris période de préparation de chantier, hors congés payés.

La consultation ne comporte pas de tranches.

5. LOTS :

- Lot n°1 : Désamiantage (CPV 45262660-5 : Travaux de désamiantage) ;

- Lot n°2 : Terrassements généraux - VRD (CPV 45112500-0 : Travaux de terrassement - 45233120-6 : Travaux de construction de routes) ;

- Lot n°3 : Démolition - Curage (CPV 45111100-9 : Travaux de démolition) ;

- Lot n°4 : Couverture - Etanchéité (CPV 45261210-9 : Travaux de couverture - 45261420-4 : Travaux d'étanchéification) ;

- Lot n°5 : ITE - Echafaudage (CPV 45320000-6 : Travaux d'isolation - 45262100-2 : Travaux d'installation d'échafaudages) ;

- Lot n°6 : Menuiseries Extérieures PVC (CPV 45421150-0 : Travaux d'installation de menuiseries non métalliques) ;

- Lot n°7 : Menuiseries Extérieures Aluminium - Serrurerie (CPV 45421000-4 : Travaux de menuiserie - 45223110-0 : Installation de structures en métal) ;

- Lot n°8 : Plâtrerie Isolation -Menuiseries intérieures (CPV 45410000-4 : Travaux de plâtrerie - 45421000-4 : Travaux de menuiserie) ;

- Lot n°9 : Electricité (CPV 45310000-3 : Travaux d'équipement électrique) ;

- Lot n°10 : Chauffage - Ventilation - Plomberie (CPV 45232141-2 : Installations de chauffage - 45330000-9 : Travaux de plomberie - 45331210-1 : Travaux d'installation de ventilation) ;

- Lot n°11 : Revêtements de sols scellés - Faïences (CPV 45431000-7 : Carrelages - 45432130-4 : Travaux de revêtements de sols) ;

- Lot n°12 : Revêtements muraux - Peinture (CPV 45432210-9 : Travaux de revêtement mural - 45442100-8 : Travaux de peinture).

Réponse possible à un ou plusieurs lot(s).

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Visite obligatoire : Concernant la visite des lieux se reporter au règlement de la consultation.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : NON.

Le présent avis implique un marché public.

Délai de validité des offres : 180 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités principales de financement : Subvention NPNRU, prêts aidés et fonds propres.

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.

Paiement à 30 jours maxi.

Prix global et forfaitaire assorti d'une clause de révision des prix.

Avance : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10% mentionnés à l'article R. 2191-7 du même code.

Sûreté financière : Il est prévu, à la charge du titulaire, une retenue de garantie à hauteur de 5 % ou de 3% pour les petites et moyennes entreprises du montant du marché dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-32 à R. 2191-35 du code de la commande publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : le 19/09/2025.

M2509985

Tous les appels d’offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédures adaptées



SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Services d’assurances flotte automobile et mission 2026-2028

Avis d’appel public à la concurrence

Marché de prestations de service

MAPA, suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

1. NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 37.258.683,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.
Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.

2. MODE DE PASSATION : Marché de travaux passé selon une procédure adaptée suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.

3. OBJET DU MARCHE :
La présente consultation concerne les prestations suivantes :
SERVICES D'ASSURANCES
FLOTTE AUTOMOBILE ET MISSION
Lots concernés : lot unique

4. DELAI D'EXECUTION :
Le marché entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026 pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2028 à minuit.
Il pourra être résilié annuellement par les parties au 1^{er} janvier, moyennant un préavis de 6 (SIX) mois pour l'Assureur et pour l'Assuré.

5. MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER : La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-securises.fr.

6. MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera par voie dématérialisée sur le profil de l'acheteur : www.marches-securises.fr.

7. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : LUNDI 20 OCTOBRE 2025 à 12h00.

8. JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : se reporter au règlement de la consultation.

9. DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours.

10. CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.

11. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :
- Renseignements administratifs : au Service Juridique de Mon logis, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE Angélique CHEVALLIER - 03.25.70.94.81 ;
- Renseignements techniques : auprès du Service relation client et moyens généraux, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE - Sébastien LEMOINE - 06.09.36.55.66.

12. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 23/09/2025.

Le Directeur Général, Serge LAURENT.

M2510108

www.mon-logis.fr

 [monlogisimmobilier](#)

Vente aux enchères
judicaire mobilière



Commissaires-Priseurs - Reims

SELARL Thierry COLLET
Séverine LUNEAU
Commissaires de Justice Associés
IVOIRE FRANCE - REIMS
HOTEL DES VENTES
DE LA PORTE DE MARS
25 rue du Temple - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.47.32.59
Fax : 03.26.40.44.87
E-mail : contact@hdvreims.fr
www.interencheres.com/51002

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Lundi 6 octobre 2025 à 14h et 15h30

A la requête de Me CROZAT, après Liquidations Judiciaires de l'Association Avenir Jeunes Reims et de l'EUURL ADT 51.
Vente en LIVE : www.interencheres.com/51002

MENUISERIE - TRAVAUX PUBLICS
JCB Pelle sur chenilles 85Z-1 - 2016 - 8,3T Diesel - 5653 h
CAM BENNE MAN TGA 33.390 - 2007 - 28 CV GO - 599474 km
CTTE RENAULT Master 2,3 DCI 163CV -2019 8 CV GO - 51000km
Tronçonneuse DIMTER type Opticut S50 N°2814.

Liste, photos, exposition et coordonnées sur www.interencheres.com/51002
Les lots seront vendus sur désignation à l'Hôtel des Ventes.

Les lots sont vendus en l'état - Paiement au comptant, espèces limitées, chèque certifié et deux pièces d'identité, carte bancaire. Frais en sus des enchères 14,28% TTC pour le judiciaire et 15% TTC pour le volontaire.
Photos et détails sur : www.interencheres.com/51002

M2510140

Adjudications

Maître Nathalie CAPELLI, membre de la SELARL MCMB,
Avocat
23 rue du Clou dans le Fer - 51723 REIMS CEDEX
Tél. : 03.26.79.89.36 - Courriel : nathalie.capelli@mcmavocats.com

Maître Corinne SOLY
Avocat postulant
12 Quai Eugène Perrier - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
Tél. : 03.26.65.17.66 - Fax : 03.26.66.52.29

VENTE AUX ENCHERES

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, au palais de justice de ladite ville 2 Quai Eugène Perrier, au plus offrant et dernier enchérisseur, il sera procédé à la vente aux enchères publiques le :

Mardi 4 novembre 2025 à 10h00

Commune de PARGNY SUR SAULX (51340)

Dans un ensemble immobilier en copropriété, sis 92 B avenue du Bois du Roi, cadastré section AK 323 et AK 328, un atelier et divers appartements et bureaux à rénover, pour une contenance totale de 24a et 82ca, comprenant :
- Lot numéro un (01) : Au rez de chaussée, un appartement comprenant : séjour, salon, hall entré, cuisine, dégagement, deux chambres, WC et salle de bains, deux parkings attenants et terrain de 113.30 m2 et les cent vingt et un/millièmes (121/1.000èmes) des parties communes générales ;
- Lot numéro deux (02) : Au rez de chaussée, un appartement de 2 pièces principales, comprenant : salle à manger, salon, cuisine, hall, dégagement, chambre, wc, salle de bains, dressing, deux parking attenants et terrain de 56.10 m2 et les cent/millièmes (100/1.000èmes) des parties communes générales ;
- Lot numéro trois (03) : Au 1er étage, un appartement de 3 pièces principales, comprenant salle à manger avec terrasse, salon, cuisine, hall, deux chambres, wc, salle de bains, deux parkings attenants et les cent neuf/millièmes (109/1.000èmes) des parties communes générales ;
- Lot numéro quatre (04) : Au 1er étage, un appartement de 3 pièces principales, comprenant : salle à manger avec terrasse, salon, cuisine, hall, deux chambres, wc, salle de bains, deux parkings attenants et les cent neuf/millièmes (109/1.000èmes) des parties communes générales ;
- Lot numéro neuf (09) : Cave n°1 et les quatre/millièmes (4/1.000èmes) des parties communes générales ;
- Lot numéro dix (10) : Cave n°2 et les six/millièmes (6/1.000èmes) des parties communes générales ;
- Lot numéro onze (11) : Cave n°3 et les sept/millièmes (7/1.000èmes) des parties communes générales ;
- Lot numéro douze (12) : Cave n°4 et les sept/millièmes (7/1.000èmes) des parties communes générales.
Le tout en un seul lot.

MISE A PRIX :
QUARANTE CINQ MILLE EUROS (45.000 €)

NB : le Ministère Avocat étant nécessaire pour porter les enchères, les amateurs sont priés de se mettre en rapport avec leur Avocat avant l'audience et de consigner entre ses mains 1/10° de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 € et les frais préalables à la vente.

S'adresser pour tous renseignements :
1. Au greffe du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, où le cahier des conditions de la vente est déposé et où tout intéressé peut en prendre en connaissance ;
2. Au cabinet de la Maître SOLY, Avocat, à CHALONS EN CHAMPAGNE ; Tél. : 03.26.65.17.66 ;
3. Au cabinet de Maître Nathalie CAPELLI, membre de la SELARL MCMB, Avocat à REIMS, 23 rue du Clou dans le fer ; Tél. : 03.26.79.89.36 ; Courriel nathalie.capelli@mcmavocats.com ;
4. Pour visiter s'adresser à l'étude de Maître Florence SCHMITTER, Commissaire de Justice à SAINTE MENEHOULD.
Signé : Corinne SOLY
M2509766

Maître Nathalie CAPELLI, membre de la SELARL MCMB,
Avocat
23 rue du Clou dans le Fer - 51723 REIMS CEDEX
Tél. : 03.26.79.89.36 - Courriel : nathalie.capelli@mcmavocats.com

Maître Corinne SOLY
Avocat postulant
12 Quai Eugène Perrier - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
Tél. : 03.26.65.17.66 - Fax : 03.26.66.52.29

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, au palais de justice de ladite ville 2 Quai Eugène Perrier, au plus offrant et dernier enchérisseur, il sera procédé à la vente aux enchères publiques le :

Mardi 4 novembre 2025 à 10h00

Commune de SOMPUIS (51550)

Un bâtiment à usage d'habitation sis 6 rue d'Humbauville, composé de quatre logements, caves et pièce sous les toits, cadastré :
Section AE 210.
D'une contenance totale de 26a 43ca.

MISE A PRIX :
QUARANTE NEUF MILLE EUROS (49.000 €)

NB : le Ministère Avocat étant nécessaire pour porter les enchères, les amateurs sont priés de se mettre en rapport avec leur Avocat avant l'audience et de consigner entre ses mains 1/10° de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 € et les frais préalables à la vente.

S'adresser pour tous renseignements :
1. Au greffe du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, où le cahier des conditions de la vente est déposé et où tout intéressé peut en prendre en connaissance ;
2. Au cabinet de la Maître SOLY, Avocat, à CHALONS EN CHAMPAGNE ; Tél. : 03.26.65.17.66 ;
3. Au cabinet de Maître Nathalie CAPELLI, membre de la SELARL MCMB, Avocat à REIMS, 23 rue du Clou dans le fer ; Tél. : 03.26.79.89.36 ; Courriel nathalie.capelli@mcmavocats.com ;
4. Pour visiter s'adresser à l'étude de Maître Florence SCHMITTER, Commissaire de Justice à SAINTE MENEHOULD.
Signé : Corinne SOLY
M2509768

- PETITES AFFICHES MATOT BRAINE -

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Offres de reprise



APPEL D'OFFRES DE REPRISE D'ENTREPRISE

SARL GARANCE

Redressement judiciaire du 24 septembre 2024

Activité concernée : Achat et vente de produits alimentaires en gros - stockage et conditionnement

CA HT au 30/06/2025 : 1.651 K€

CA HT au 30/06/2024 : 1.902 K€

Effectif : 5 salariés

Siège social : 51390 GUEUX

Un accès à la data-room est disponible auprès de la SELARL AJC, représentée par Maître Nicolas TORRANO, après régularisation d'un engagement de confidentialité.

Les offres devront :

- Etre écrites et comporter les indications prévues par l'article L.642-2 du Code de commerce ;
- Etre complétées d'une attestation telle que prévue par l'article R.642-1 du Code de commerce ;
- Etre adressées à l'administrateur judiciaire au plus tard le :

Vendredi 31 octobre 2025 à 12 heures

Par courrier à l'adresse postale :

33 rue de Talleyrand - 51100 REIMS

ou par mail à : dataroom@ajc.eu

Tél. : 03.20.98.33.36

Contact mail : dataroom@ajc.eu

Data-room : http://dataroom.ajc.eu

Web : http://www.aspaj.fr et https://actify.fr

M2510097



APPEL D'OFFRES DE REPRISE D'ENTREPRISE

SARL MOSTRA

Redressement judiciaire du 11 mars 2025

Activité concernée : Négoce de produits alimentaires destinés aux établissements scolaires, collectivités et autres établissements

CA HT au 30/06/2024 : 1.425 K€

CA HT au 30/06/2023 : 1.223 K€

Effectif : 3 salariés

Siège social : 34000 MONTPELLIER

Un accès à la data-room est disponible auprès de la SELARL AJC, représentée par Maître Nicolas TORRANO, après régularisation d'un engagement de confidentialité.

Les offres devront :

- Etre écrites et comporter les indications prévues par l'article L.642-2 du Code de commerce
- Etre complétées d'une attestation telle que prévue par l'article R.642-1 du Code de commerce
- Etre adressées à l'administrateur judiciaire au plus tard le :

Vendredi 31 octobre 2025 à 12 heures

Par courrier à l'adresse postale :

33 rue de Talleyrand - 51000 REIMS

ou

Par email à : dataroom@ajc.eu

Tél. : 03.20.98.33.36

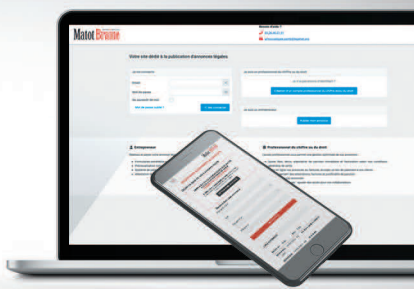
Contact mail : dataroom@ajc.eu

Data-room : http://dataroom.ajc.eu

Web : http://www.aspaj.fr et https://actify.fr

M2510105

Votre solution
100 % DIGITALE
pour DÉPOSER vos
ANNONCES LÉGALES



Rendez-vous sur
annonces.matot-braine.fr

Marne

VENTE CESSON

ATTRIBUTION D'APPORTS

« VALEGE »

Insertion - Cession
de fonds de commerce

Suivant acte reçu par, Maître Caroline CACHET notaire au 14, rue Jean Moulin 51200 EPERNAY, le 1^{er} septembre 2025, enregistré à la MARNE, le 5 septembre 2025, a été cédé un fonds de commerce par : La Société dénommée PERLAZUR, dont le siège est à EPERNAY (51200) 42 rue Saint-Thibault, identifiée au SIREN sous le numéro 512 953 357 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS. A : La Société dénommée JADIS, dont le siège est à EPERNAY (51200) 31 Bis rue Chocатель, identifiée au SIREN sous le numéro 989 738 901 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS. Désignation du fonds : fonds de commerce de vente de vêtements, lingerie et accessoires sis à EPERNAY (51200) 31 rue bis Chocатель, connu sous le nom commercial «VALEGE». La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de trente-six mille euros (36.000,00 €). Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, au siège de Maître CACHET notaire à EPERNAY (51200) 14 rue Jean Moulin, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2509989

GERANCE

FIN DE GERANCE

FERME
DU CHEMIN / HFH

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à REIMS, du 18 Septembre 2025, la Société FERME DU CHEMIN, SAS au capital de 329.300 €, ayant son siège social à ANTHENAY (51700), Ferme du chemin, identifiée sous le numéro 316 828 722 R.C.S. REIMS, Propriétaire d'un Fonds commercial et agricole d'exploitation et gestion de biens agricoles; d'organisation de chasses commerciales aux petits gibiers, en battue ou sous toutes autres formes, d'accueil et de restauration de la clientèle, de location de chambres d'hôtes et de gîtes ruraux et de prestations d'agro-tourisme sis et exploité à ANTHENAY (51700), Ferme du chemin, dont il a la libre disposition, a confié en location-gérance à, la Société HFH, SAS au capital de 1.000 €, ayant son siège à ANTHENAY (51700), Ferme du chemin, identifiée sous le numéro 909 300 063 R.C.S. REIMS. LA PARTIE DE SON FONDS COMMERCIAL correspondant à l'activité d'organisation de chasses commerciales aux petits gibiers, en battue ou sous toutes autres formes, d'accueil et de restauration de la clientèle, sis et exploité à sis et exploité à ANTHENAY (51700), Ferme du chemin, pour lequel le BAILLEUR est identifié sous le numéro 794 854 265 R.C.S. REIMS et sous le numéro SIRET 794 854 265 00012. La présente location gérance est consentie et acceptée pour une durée de 10 ans renouvelable à compter du 18 Septembre 2025 pour se terminer le 17 Septembre 2035. M2510192

CONSTITUTION

DE SOCIETE

SBF

Aux termes d'un ASSP en date du 16/09/2025, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : SBF Objet social : • L'exploitation de centre de remise en forme et de loisir, l'éducation physique et sportive, l'entretien corporel ; • Coaching sportif à domicile, en entreprise ou dans tout autre endroit en intérieur ou extérieur ; • La mise à disposition de dispositifs permettant l'amincissement et le bien-être ; • L'achat et la vente d'articles liés aux activités physiques ; • Toutes activités connexes ou accessoires ; Siège social : 63 RUE D'ESTIENNE D'ORVES, 51100 REIMS Capital : 1 000 € Durée : 96 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS Gérance : M. JACQUEMOT LUCA 63 RUE D'ESTIENNE D'ORVES 51100 REIMS La gérance. M2509931



FCN Reims Farman

7 rue Gabriel Voisin

B.P. 318

51688 REIMS CEDEX 2

Tél. : 03.26.09.24.66

CHEZ ARLETTE

Société à responsabilité limitée

au capital de 1.000 euros

Siège social :

3 rue Rosset - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS (51100) du 12 septembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

DÉNOMINATION SOCIALE : CHEZ ARLETTE.

SIÈGE SOCIAL : 3 rue Rosset - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL :

- Toutes prestations de soins esthétiques, de bien-être et holistiques, de remise en forme et achat et vente de produits et accessoires associés à l'activité principale exploitée au sein d'un centre ou à domicile ;
- Sous-location d'espace ou de locaux au sein de l'institut d'autres professionnels du secteur ;
- Evénementiels éphémères en tous lieux (ateliers, animations, cours, art manuels, expositions, vernissages...);
- La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GERANCE : Madame Priscilla HORDE, demeurant 394 avenue de Laon à REIMS (51100).

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2509710

GUYMESS
PATRIMOINE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 16/09/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : GUYMESS PATRIMOINE

Objet social : La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la Société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement. L'aliénation des immeubles ou droits immobiliers dont est propriétaire la Société au moyen de vente, d'échange ou d'apport en Société

Siège social : 8 rue Saint Symphorien, 51100 REIMS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Co-gérance : M. GUY Arthur 7 boulevard de la Paix 51100 REIMS et M^{me} MESSADIA Emma 37 rue de Cernay 51100 REIMS

M2509892

HOLDING CDDB

Société par actions simplifiée

au capital de 2.000 Euros

Siège social : 7 rue du Chêne Vert

51300 VITRY LE FRANCOIS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VITRY LE FRANCOIS du 22 Septembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : HOLDING CDDB.

Siège : 7 rue du Chêne Vert - 51300 VITRY LE FRANCOIS.

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 2.000 €.

Objet : - La prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés et tous groupements ;

- L'animation, organisation et financement des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ;
- La coordination et contrôle, notamment budgétaire et financier du groupe ainsi formé, exécution au sein du groupe de service spécifiques administratifs, comptables, juridiques, financiers et immobilier ;
- La direction des sociétés ou groupement dans lesquels la société détient une participation et percevoir une rémunération au titre des fonctions de directions ;
- La participation, par tous moyens, tant pour elle-même que pour le compte de tiers, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance de tous fonds de commerce, de cession ou location de tout ou partie de ses biens et droits mobiliers et immobiliers, ou par tout autre mode.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame DAR COURT Cindy, demeurant 3 rue du Chêne - 51300 VITRY LE FRANCOIS.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Président.

M2510092



03 26 86 72 98

21 rue Courmeaux - 51100 REIMS

http://www.cogep.fr

CIBUS INGENIERIE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros

Siège social :

14B Grande rue, 51490 SELLES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SELLES du 22 septembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : CIBUS INGENIERIE

Siège : 14B Grande rue, 51490 SELLES

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : - Accompagnement et étude de plan directeur

- Accompagnement éventuel dans la recherche et l'analyse de terrain
- Conception de projets
- Economie de la construction
- Réalisation des plans
- Suivi et ordonnancement des travaux
- Suivi financier du projet
- Assistance aux opérations de réception

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Florian MANIL, demeurant 14B Grande rue, 51490 SELLES

Directeur général : Jeffrey SERRES, demeurant 4 rue du moulin Detrees 51170 FISMES

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

POUR AVIS Le Président

M2510096

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

LIBERTÉ
Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
1 rue de l'Arbalète - 51100 REIMS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS (51) du 19/09/2025, il a été constitué une Société civile dénommée **LIBERTÉ** présentant les caractéristiques suivantes :
SIÈGE SOCIAL : 1 rue de l'Arbalète - 51100 REIMS.
OBJET SOCIAL : l'acquisition d'un bien immobilier, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
DURÉE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 € constitué uniquement d'apports en numéraire.
GÉRANCE : Monsieur Benoit MIGNEAUX, demeurant 17, allée Pearl Buck - 51430 BEZANNES.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas, obtenu à l'unanimité des associés.
Immatriculation de la Société au RCS de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2510000

SCI 27 SEPTEMBRE

Aux termes d'un acte SSP du 23 septembre 2025, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI 27 SEPTEMBRE.
Forme : Société Civile.
Siège : REIMS (51100), 5 rue du Marc.
Objet : Propriété, administration, gestion et exploitation par bail, location ou autrement, mise à disposition au profit des associés de tous immeubles bâtis ou non bâtis.
Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la Société au R.C.S.
Capital : 1.000,00 €.
Gérance : M. Emmanuel THIÉNOT, demeurant à REIMS (51), 5 rue du Marc.
Cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit des descendants communs des associés fondateurs.
Immatriculation de la société : R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2510141



PRIMA

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Me Alexis CARETTE, Notaire associé à HERMONVILLE, le 23 septembre 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : PRIMA.
FORME : Société civile immobilière.
SIÈGE : HERMONVILLE (51220), 12 rue de la bonne fontaine.
OBJET : La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, la mise à disposition au profit des associés, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement. Eventuellement, l'aliénation de ceux de ses immeubles ou droits immobiliers, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société. Et généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
DURÉE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au R.C.S.
CAPITAL : 1.000,00 € constitué exclusivement d'apports en numéraire.
GÉRANCE : Monsieur Hugues Jean-Louis ANSART, demeurant à HERMONVILLE (51220), 12 rue de la bonne fontaine.
CESSION DE PARTS : Les parts sont librement cessibles uniquement entre associés.
IMMATRICULATION DE LA SOCIÉTÉ : R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2510166



Notaires associés
7 place du Maréchal Leclerc
51300 VITRY LE FRANCOIS

ARDITAS

Suivant acte reçu par Maître Véronique GELIN, Notaire associé à VITRY-LE-FRANCOIS (Marne), 4 rue des Dames, le 31 janvier 2009 , a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: «ARDITAS».
Siège social : : SAINT-LUMIER-EN-CHAMPAGNE (51300), 26 rue de Cheppes.
La Société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.
Capital social : TRENTE MILLE € (30.000,00 €).
Cessions de parts : toute cession est soumise à agrément.
L'exercice social commence le 1^{er} Janvier et finit le 31 décembre de chaque année.
Co-Gérant : Mademoiselle Séverine ARDIN demeurant à SAINT LUMIER EN CHAMPAGNE (51300), 26 rue de Cheppes et Mademoiselle Delphine BUETAS, demeurant à CERNON (33150), 10 avenue Jean Jaures.
Immatriculation : R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le notaire.

M2510189

SCEA CAQUOT-RAULIN
Société civile
au capital social de 20 000 €
Siège social : 5 bis rue des Chacailles
51600 SAINT-REMY-SUR-BUSSY

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18/09/2025, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole, régie par la loi et les dispositions réglementaires en vigueur, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : CAQUOT-RAULIN
Siège social : 5 bis rue des Chacailles - 51600 SAINT-REMY-SUR-BUSSY
Objet social:
- L'exploitation et la gestion de biens agricoles, apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société,
- L'élevage et la vente de volailles et de tous produits s'y rapportant
Et toutes opérations pouvant se rapporter directement ou indirectement ou être utiles à l'objet social ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.
Capital : 20 000 €
Gérance : Sont nommés co-gérants pour une durée indéterminée :
- Monsieur Davy CAQUOT demeurant 5 bis rue des Chacailles - 51600 SAINT REMY SUR BUSSY
- Monsieur Clément RAULIN, demeurant 10 rue du Télégraphe - 51600 LA CROIX EN CHAMPAGNE
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE

Pour avis, La gérance

M2509928

SARL « ND CHAUFFAGE »

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19.09.2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société à Responsabilité Limitée
DÉNOMINATION : SARL «ND CHAUFFAGE»
SIÈGE SOCIAL : 16 rue du Martelet à BETHENIVILLE (51490)
OBJET : L'activité de plomberie, chauffage, ventilation, climatisation, chaudière bois/gaz, entretien chaudière bois/fuel/gaz, pompe à chaleur air/air et air/eau, plancher chauffant/rafraichissant, installation et entretien d'adoucisseur.
DURÉE : 99 ans
CAPITAL : 8 600 euros
GÉRANCE : Monsieur Nicolas DELATTRE, demeurant 16 rue du Martelet à BETHENIVILLE (51)
IMMATRICULATION : en cours au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS (51).

Pour avis : Le gérant

M2510012

SCI « NOTACORM II »

Suivant acte sous seing privé en date à CORMONTREUIL du 18 septembre 2025, a été constituée la société civile dénommée «NOTACORM II», siège social : FISMES (51170), 5 rue Chailleaux.
Capital social : MILLE € (1.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de 10,00 € chacune, numérotées de 1 à 100.
Apport en numéraire : 1.000,00 €.
Objet social : Acquisition, administration et location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.
Cessions de parts soumises à l'agrément des associés à l'unanimité.
Nommés premiers gérants de ladite société :
- Monsieur Laurent Francis Joseph LUTUN, demeurant à FISMES (51170), 2 faubourg de Soissons ;
- Monsieur Romain Sacha Tigrane SHALGIAN, demeurant à MONTBRE (51500), 8 rue des Crochets.
Pour insertion - M. Laurent Lutun - M. Romain SHALGIAN.

M2510059

TAXI LOSSEAU
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 euros
5 rue du Parc - 51220 LOIVRE
Société en cours de formation

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à REIMS en date du 18/09/2025, il a été constitué une EURL présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : TAXI LOSSEAU.
SIEGE SOCIAL : 5 rue du Parc - 51220 LOIVRE
OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger :
Activité de transport de personnes par taxi, messagerie, le transport personnalisé et adapté pour personnes à mobilité réduite, le transport de malades assis, le transport scolaire, la location de véhicules de tourisme avec ou sans chauffeurs et de licence de taxi. Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL : 1 000 €.
GERANT: Monsieur Alexandre, Charles, Henri LOSSEAU
Demeurant 5 rue du Parc 51220 LOIVRE (MARNE)
Né à REIMS (51100) le 22 octobre 1986
De nationalité française
IMMATRICULATION : Au RCS de REIMS.
M2510170

LA CHOCOLATERIE CHLOE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DORMANS du 18 septembre 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée unipersonnelle,
DÉNOMINATION SOCIALE : LA CHOCOLATERIE CHLOE,
SIÈGE SOCIAL : 3 place du Luxembourg, 51700 DORMANS,
OBJET SOCIAL : Fabrication et commercialisation de chocolats, confiseries, pâtisseries,
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
CAPITAL SOCIAL : 5 000 euros,
GÉRANCE : Madame Chloé BONNEL, demeurant 5 rue de la Vicomte 51700 VERNEUIL, assure la gérance,
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS
M2510197

MODIFICATION DE STATUTS

AUTO-ECOLE EUROPE
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
porté à 20 000 euros
Siège social : 42 rue Pierre Taittinger, 51100 REIMS
530 035 286 RCS REIMS

L'A.G.E. réunie en date du 08/09/2025 a décidé d'augmenter le capital social de 19 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.
ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à mille euros (1 000 euros)
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à vingt mille euros (20 000 euros)
Pour avis La Gérance

M2510006

SET UP SCOP

SARL au capital variable de 5.275 €. Siège social : 3 rue Président F. Roosevelt Bâtiment Churchill - 51100 REIMS. 833 784 697 R.C.S. Reims. Par délibération en date du 18/08/2025 de l'Assemblée Générale Ordinaire, il a été pris acte, à compter du 18/08/2025, de la fin du mandat de co-gérant : M. LEROY DAVID révoqué. Mention sera faite au R.C.S. de Reims. M2509981

SET UP SCOP

SET UP SCOP SARL au capital variable de 5.275 € Siège social 19 RUE DE LA MAGDELEINE 51100 REIMS 833 784 697 RCS Reims Par délibération en date du 01/09/2025 de la Gérance, il a été décidé de transférer le siège social au 19 RUE DE LA MAGDELEINE 51100 REIMS. Mention sera faite au RCS de Reims. M2509982



SARL Les Grands Discrets
Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
45 rue des Gobelins - 51100 REIMS
989 537 147 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 05/08/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter du 05/08/2025 la dénomination sociale «SARL Les Grands Discrets» par «Les Grands Discrets» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
L'inscription modificative de la Société sera effectuée au RCS de REIMS.
Pour avis : La gérance.

M2509551



ADG PEINTURE
Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
35 rue des Monts de Champagne
51360 PRUNAY
809 088 263 R.C.S. Reims

Aux termes d'une ordonnance rendu le 07/02/2025 par le Président du Tribunal de Commerce de REIMS, la SELARL BRUNO RAULET, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS, prise en la personne de Maître Bruno RAULET, en qualité de liquidateur amiable afin de procéder à la liquidation amiable de la société ADG PEINTURE suite au décès de son gérant, associé unique.
Le siège de la liquidation est fixé au 34 rue des Moulins - 51100 REIMS.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS. M2509983



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

SCI DU 36 RUE DE TALLEYRAND
Société civile immobilière au capital de 96.000 Euros
Siège social : 24 rue des Telliers 51100 REIMS
REIMS D 422 852 475

Aux termes d'une délibération en date du 19 septembre 2025, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Jean-Marc ROBERT, demeurant 24 rue des Telliers à REIMS (51100), pour une durée illimitée à compter du 19 septembre 2025.
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de Reims.
Pour avis : La Gérance.

M2509992



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

SCI DES DEUX MAISONS
Société civile immobilière au capital de 86.743,49 Euros
Siège social : 24 rue des Telliers 51100 REIMS
419 715 032 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 19 septembre 2025, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Jean-Marc ROBERT, demeurant 24 rue des Telliers à REIMS (51100), pour une durée illimitée à compter du 19 septembre 2025. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : La Gérance.

M2509994



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

SCI DU 23 COURS LANGLET
Société civile immobilière au capital de 60.979,61 Euros
Siège social :
24 rue des Telliers - 51100 REIMS
Reims D 421 864 208

Aux termes d'une délibération en date du 19 septembre 2025, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Jean-Marc ROBERT, demeurant 24 rue des Telliers à REIMS (51100), pour une durée illimitée à compter du 19 septembre 2025. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : La gérance.

M2509997

EARL GUAY PATRICE
Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 520 000 Euros
Siège social : 15 rue de Bel Air 51700 FESTIGNY
491 716 668 RCS Reims

La collectivité des associés de l'EARL dénommée «EARL GUAY PATRICE» réunis en assemblée générale ordinaire le 01/07/2025, a décidé de nommer en qualité de co-gérant pour une durée illimitée, à compter de ce jour, M. Thomas GUAY, demeurant 15 rue de Bel Air 51700 FESTIGNY. En conséquence, l'article 16 des statuts a été modifié. Mention au RCS de REIMS.

Pour avis : Le gérant.

M2510017

HOLDING SORRET

Rectificatif de l'annonce légale n°M2509431 du 16/09/2025, il fallait lire «que le capital social a été augmenté de 85.800 € par voie d'apport en nature». L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à mille Euros (1.000 €). NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à quatre-vingt-six mille huit cents Euros (86.800 €).
Pour rectificatif : Le Président.

M2509975

CHAMPAGNE ERIC TAILLET
Société par actions simplifiée au capital de 50.000 Euros
Siège social : 37 rue Valentine Régnier 51700 BASLIEUX SOUS CHATILLON 311 327 068

Aux termes d'une décision en date du 2 septembre 2025, le Président a pris acte de la démission de Mademoiselle Léna TAILLET de ses fonctions de Directrice Générale et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis : Le président.

M2510030



Corinne MANFAIT
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

BELSOEUR
Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 Euros
Siège social :
5 rue Charles de Gaulle
51220 HERMONVILLE
519 415 327 RCS Reims

Suivant délibérations en date du 11 septembre 2025, l'assemblée générale ordinaire a décidé de ne pas pourvoir au remplacement de M. Patrick BELSOEUR, gérant décédé.
Cette décision entraîne la publication des mentions suivantes :
GERANCE :
ANCIENNES MENTIONS :
- M. Patrick BELSOEUR ;
- M^{me} Charlene LORAIN-BELSOEUR.
NOUVELLES MENTIONS : M^{me} Charlene LORAIN-BELSOEUR.
Mention sera faite au RCS de REIMS.
Pour avis.

M2510039



société d'avocats
10 rue Gambetta
51100 REIMS

SteelDécoupe ANGERS

Aux termes du procès-verbal de l'AGO du 28/03/2025 de la société SteelDécoupe ANGERS, société par actions simplifiée au capital de 148.000 euros dont le siège social est à REIMS (51100), 26 Boulevard du Val de Vesle, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS sous le numéro 838.789.519, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat de la société GREGOIRE ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire, domicilié à REIMS (51100), 16 rue Gabriel Voisin, arrivé à expiration, la Société n'ayant pas atteint les seuils de désignation de Commissaires aux comptes au cours des deux exercices précédant l'expiration du mandat. Mention sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis.

M2510051



Me Romain FLORENS
Notaire à VITRY LE FRANCOIS (51300)
28 rue Aristide Briand

SCI CACTUS
Société civile immobilière
Capital social : 1.000 €
Siège social : à SAINT REMY EN BOUZEMONT SAINT GENEST ET ISSON (51290) 46 rue de Moncetz
RCS CHALONS EN CHAMPAGNE 901341990

Annonce rectificative de l'annonce publié le 10 avril 2024
L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2022 a décidé à compter du 31 décembre 2022 de :
- Nommer en qualité de nouveau gérant en lieu et place de Monsieur Yvon Marcel LARDIN né à THIEBLEMONT-FAREMONT (51300) le 16 avril 1951 et Madame Rosalia PELLILLI épouse LARDIN née le 18 octobre 1955 à PATALA (Italie) demeurant à SAINT-REMY-EN-BOUZEMONT-SAINT-GENEST-ET-ISSON (51290) 46 rue de Moncetz démissionnaires : Madame Charlene Marcelle Thérèse LARDIN, commerçante indépendante, épouse de Monsieur Miguel Jackie Michel ROYER, demeurant à SOMPIUS (51320) 5 Rue des Auges de Trouan.
Née à VITRY LE FRANCOIS (51300) le 7 février 1988.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
L'inscription modificative sera portée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis et mention :
Me Romain FLORENS.

M2510060

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



**Etude de Maîtres
Jeremy MARSAN
et Vincent REGNAULD**
Notaires Associés
à BLANCS COTEAUX VERTUS
(Marne)
52 rue Jean le Bon

SCI DU GUE
Modification statutaire

Aux termes d'un acte reçu par Maître Vincent REGNAULD le 18 septembre 2025 a été constatée la modification suivante des statuts de la société SCI DU GUE, société civile immobilière au capital de 36.587,76 €, immatriculée au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le n° 382 636 116 :

- Transfert du siège social du 11 rue des Ormes à PIERRE-MORAINS (51130) au 52 Bis Rue des Capucins (51100) REIMS et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
- Modification de la gérance, démission de Madame Anne-Marie THOMAS née DE BEAUMONT et nomination de Monsieur Pierre Thomas demeurant au 52 Bis Rue des Capucins (51100) REIMS.

Pour avis : Le notaire.

M2510061

ANTOINE
SARL au capital de 8 000 €
Siège social : 18 Chemin des auches
51320 VATRY
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°422 913 897

Avis de modification

L'AGE du 30/12/2023 a décidé à compter du 30/12/2023 de rendre effective la démission de M^{me} GRANADE Catherine aux fonctions de co-gérante.

Modification au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

la gérance

M2510101

BREMENS | AVOCATS
LYON CITE INTERNATIONALE
45, quai Charles-de Gaulle
69006 LYON

**PRIM SAINT REMI
HOLDING**
SPFPL sous forme de SAS
Au capital de 41.496 Euros
Siège :
22 Rue Simon - 51100 REIMS
RCS Reims : 841 052 384

Par délibération du 13 mai 2025, l'assemblée générale a pros acte de la fin des fonctions de directeur général de M. Louis JOB et a nommé en remplacement M. Alban COLOSIO demeurant 23 Rue de l'Ancien Château - 51430 BEZANNES. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis.

M2510109



**GROUPE MEDICAL
SAINT-MARTIN-
SUR-LE-PRE**

Aux termes des décisions de la gérance de la société GROUPE MEDICAL SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE, au capital de 90 euros, dont le siège est à SAINT MARTIN SUR LE PRE (51520), 16 ter route de Louvois, immatriculée au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 853.680.783, en date du 25/08/2025, suivant pouvoirs conférés par décisions unanimes des associés en date du 24/06/2025, il a été décidé les modifications suivantes : REDUCTION DE CAPITAL : il a été procédé à une réduction du capital de 10 € consécutive à l'annulation de 1 part sociale de 10 € de valeur nominale. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence : Ancienne mention : 90 euros ; Nouvelle mention : 80 euros. Mention sera faite au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE. Pour avis et mention : Monsieur Philippe LUTHIER, cogérant.

M2510115



société d'avocats
10 rue Gambetta
51100 REIMS

**GROUPE MEDICAL
SAINT-MARTIN-
SUR-LE-PRE**

Aux termes d'un ASSP de la société «GROUPE MEDICAL SAINT-MARTIN -SUR-LE-PRE», SCM au capital de 80 €, dont le siège social est situé à SAINT-MARTIN SUR LE PRE (51520), 16 ter route de Louvois, immatriculée au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 853 680 783, en date du 25/08/2025, il a été décidé la modification suivante : **Gérance** : Madame Elodie ALLART, demeurant à CORMONTREUIL (51350), 5 rue Paul Langevin, démissionne de ses fonctions de cogérante à compter du 25/08/2025 minuit. Ancienne mention : **Cogérants** : Madame Elodie ALLART, Monsieur Nicolas LAFFERRE, Monsieur Jean-Pascal LAVAILL, Monsieur Philippe LUTHIER, Madame Isabelle THIERRY, Monsieur Julien POKORSKI, Monsieur Gautier PICARD. Nouvelle mention : **Cogérants** : Monsieur Nicolas LAFFERRE, Monsieur Jean-Pascal LAVAILL, Monsieur Philippe LUTHIER, Madame Isabelle THIERRY, Monsieur Julien POKORSKI, Monsieur Gautier PICARD. L'inscription modificative sera effectuée auprès du GTC de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Les cogérants.

M2510116



**AVOCATS
ASSOCIÉS**

SIRIUS
SAS au capital de 3.000.487 Euros
Siège social :
6 rue de Thionville - 51100 REIMS
R.C.S. de Reims n° 989 360 847

Avis de modification

L'AGO du 18/09/2025 a, à compter du 18/09/2025 :

- Constaté la démission de Monsieur Denis MOREAU de ses fonctions de président et nommé Madame Aline RENEIX, demeurant 6 rue de Thionville 51100 REIMS en remplacement ;
- Pris acte de la démission de Madame Aline RENEIX de ses fonctions de directrice générale, et n'a pas pourvu à son remplacement.

Modification au R.C.S. de REIMS.

M2510125



**AVOCATS
ASSOCIÉS**

PEGASUS
SAS au capital de 3.000.487 Euros
Siège social :
6 rue de Thionville - 51100 REIMS
R.C.S. de Reims n° 989 347 612

Avis de modification

L'AGO du 18/09/2025 a, à compter du 18/09/2025 :

- Pris acte de l'arrivée du terme du mandat de président de Monsieur Denis MOREAU et nommé Madame Aline RENEIX, demeurant 6 rue de Thionville - 51100 REIMS aux fonctions de président ;
- Pris acte de la démission de Madame Aline RENEIX de ses fonctions de directrice générale, et n'a pas pourvu à son remplacement.

Modification au R.C.S. de REIMS.

M2510128



**AVOCATS
ASSOCIÉS**

AQUARIUS
SAS au capital de 3.000.487 Euros
Siège social :
6 rue de Thionville - 51100 REIMS
R.C.S. de Reims n° 989 374 178

Avis de modification

L'AGO du 18/09/2025 a, à compter du 18/09/2025 :

- Pris acte de l'arrivée du terme du mandat de président de Monsieur Denis MOREAU et nommé Madame Aline RENEIX, demeurant 6 rue de Thionville - 51100 REIMS aux fonctions de président ;
- Pris acte de la démission de Madame Aline RENEIX de ses fonctions de directrice générale, et n'a pas pourvu à son remplacement.

Modification au R.C.S. de REIMS.

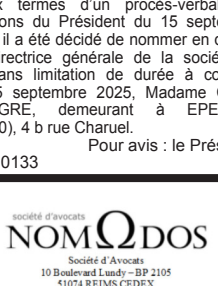
M2510132

**AU BONHEUR
DES PAPILLES**
Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle
Au capital de 300.000 Euros
Siège social :
31 rue Porte Lucas - 51200 EPERNAY
504 772 740 RCS Reims

Aux termes d'un procès-verbal des décisions du Président du 15 septembre 2025, il a été décidé de nommer en qualité de Directrice générale de la société, et ce, sans limitation de durée à compter du 15 septembre 2025, Madame Céline MAINGRE, demeurant à EPERNAY (51200), 4 b rue Charuel.

Pour avis : le Président

M2510133



**SCI
LA BELLE ETOILE**
SCI au capital de 664.050 Euros
Siège social :
20 rue de la Libération
51240 VITRY LA VILLE
442 432 357
R.C.S. Châlons en Champagne

En date du 14/03/2025, l'assemblée a pris acte du décès de M Jean-Pol BOBAN en date du 10 mars 2025 cogérant, et a décidé de ne pas le remplacer .

Mention au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2510134

**EUROFINS BIOMED
CHAMPAGNE
ARDENNE**
Société d'exercice libéral
par actions simplifiée
au capital de 20.000 Euros
Siège social :
3 rue des Docks Rémois
51450 BÉTHENY
933 782 203 R.C.S. Reims

L'assemblée générale des associés du 11 août 2025 a décidé de transférer le siège social de la société au 5 rue Simone Veil - 69200 VENISSIEUX, à compter du 11 août 2025.

M2510137

**SELARL
« Cabinet infirmier
croix Jean-Robert
Flores Florence »**
Société d'exercice limitée à
responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 72 rue Grande Etape
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
R.C.S. Châlons En Champagne
951 483 312

Suivant décisions de l'associée unique en date du 22 septembre 2025, il a été décidé de transférer le siège social au 17 rue Paul Verlaine - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, à compter du 22 septembre 2025. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis, le représentant légal.

M2510160

**SCEA DE L'ANCIEN
RELAIS**
SCEA au capital de 54 330 €
Siège social : 18 Chemin des auches
51320 VATRY
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°302 875 950

Avis de modification

L'AGE du 27/03/2024 a décidé à compter du 27/03/2024 d'augmenter le capital social de 5 145 € par incorporation de créance en le portant de 54 330 € à 59 475 €.

Article 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

la gérance

M2510107

**GFA
« DE LA CHAPELLE
GRIVOT »**
Capital social : 684.225 Euros
Siège social : 51270 LA CHAPELLE
SOUS ORBAIS
R.C.S. Reims 325 793 198

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 25 août 2025, les associés ont décidé de l'extension de l'objet social à l'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est locataire ou propriétaire. Les associés ont également décidé de préciser le siège de la société 1 rue des Meulrières - 51270 LA CHAPELLE SOUS ORBAIS.

Pour avis : La gérance.

M2510190

**SCI
WONG TEN CHIN**
SCI au capital de 27 440,82 €
Siège social : 10 rue Samuel de Champlain
51500 SILLERY
RCS de REIMS n°388 298 002

Transfert de siège

Par décision de l'AGE en date du 08/09/2025, il a été décidé à compter du 08/09/2025 de transférer le siège social au 3 Lotissement Clos San Ferdinand, 83630 REGUSSE.

Radiation du RCS de REIMS et immatriculation au RCS de DRAGUIGNAN

Wong Ten Chin André gérant

M2510169

SCI DU PILLOT
Société civile immobilière
Capital : 41.300,00 Euros
Siège social : 02 rue de compertrix
51510 COOLUS
R.C.S. de Chalons-En-Champagne
N°538 614 421

**Avis de modification,
de transfert
et de transformation**

L'AGE du 30 juin 2025 a décidé de :

- modifier la dénomination sociale de la société anciennement « SCI DU PILOT » qui devient à compter du 30 juin 2025, « DU PILOT » ;
- l'article 3 des statuts est modifié en conséquence.
- transférer le siège social et l'établissement principal de la Société au 01 Grande Rue - 51510 COOLUS, à compter du 30 juin 2025 ;
- l'article 4 des statuts est modifié en conséquence.
- transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 30 juin 2025 et a nommé en qualité de Président Monsieur Xavier, Jean-Marie FLOT, demeurant 01 Grande Rue - 51510 COOLUS.

Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.

Accès aux assemblées et votes : Dans les conditions statutaires et légales.

Transmission des actions : Les actions de la société ne peuvent être cédées, à titre onéreux et à titre gratuit, à l'exception des cessions consenties au profit des actionnaires, du conjoint et des descendants des actionnaires, qu'après agrément préalablement donné par décision collective.

Modification au R.C.S. de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

La gérance.

M2510172

**FIDAL
AVOCATS**

Société d'Avocats
Parc d'Affaires Reims-Champigny
Allée Jean-Marie Amelin - CS 30002
51886 REIMS

NOMINE-RENARD
Société anonyme
à Conseil d'administration
au capital de 368.926,62 Euros
Siège social :
32 rue Vigne L'Abbesse
51270 VILLEVENARD
321 906 125 R.C.S. Reims

Les membres du Conseil d'administration, ont décidé le 09/09/2025 de :

- Nommer M. Laurent NOMINE, président du conseil, en qualité de directeur général de la société en remplacement de M. Simon NOMINE, démissionnaire ;
- Ne pas coopter de nouvel administrateur en remplacement de M. Simon NOMINE, démissionnaire également.

Par ailleurs, M. Simon NOMINE, gérant de la société HOLDING NOMINE, laquelle est administrateur de la société, a désigné, le 09.09.2025, M^{me} Amélie PIERRON, demeurant 13 bis impasse Robert - 75018 PARIS en qualité de nouveau représentant permanent de la société HOLDING NOMINE au conseil d'administration de la société NOMINE-RENARD, pour le remplacer.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

M2510179

HELIUM
Société par actions simplifiée
au capital de 503.895 Euros
Siège social :
4 rue Léon Patoux - 51100 REIMS
513 263 111 R.C.S. Reims

Par décision du président du 1^{er} septembre 2025, il a été décidé de nommer Monsieur Amaud DELATTRE, demeurant 27 rue Henri Tariel - 92130 ISSY LES MOULINEAUX, en qualité de directeur général délégué de la SAS HELIUM, à effet du 1^{er} septembre 2025 et sans limitation de durée.

Pour avis : La présidente,
La société AUDEO,
représentée par
Monsieur Quentin RENARD.

M2510182

POURSUITE D'ACTIVITE

ISOPRO NORD EST
Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 65.000 Euros
Siège social :
21 rue Gilberte et Jean Droit
51100 REIMS
834 746 547 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 18 septembre 2025, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : Le Président.

M2509937



LAURENCY & ASSOCIÉS
**Cabinet LAURENCY &
ASSOCIÉS**
Expertise comptable - Audit - Conseil -
Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

**PVA FALAIZE
ALEXIS**
SAS au capital de 3.000 Euros
Siège social :
1 avenue Charles de Gaulle
51210 MONTMIRAIL
983 174 103 R.C.S. de Reims

Le 29/08/2025, l'associé unique a décidé la continuation de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Mention au R.C.S. de Reims.

M2510103

**DISSOLUTION
DE SOCIETE**

ORATIO
EURL au capital de 3 000 €
Siège social : 53 rue Gustave Laurent
51100 REIMS
RCS de REIMS n°920 281 250

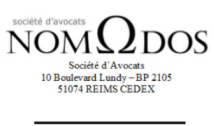
Avis de dissolution

En date du 11/09/2025, l'associé unique a approuvé la dissolution Anticipée de la société à compter du 11/09/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M^{me} DUMOULIN Valérie, demeurant 53 rue Gustave Laurent 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

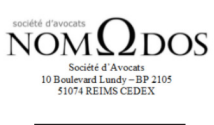
M2509681



**SCI
ACTIPLACEMENT**
SCI au capital de 1.524,49 Euros
Siège social :
4 BIS Rue De Werlé - 51100 REIMS
380 170 340 279 RCS Reims

L'Assemblée du 16/09/2025 a décidé la dissolution de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour. M^{me} Annabel RITZ, demeurant 4 BIS Rue De Werlé - 51100 REIMS a été nommée en qualité de liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social. Modification au RCS de REIMS.

M2510001



**SCI
DES AUGUSTINES**
SCI au capital de 1.524,49 Euros
Siège social :
4 BIS Rue Werlé - 51100 REIMS
387 654 734 RCS Reims

L'Assemblée du 16/09/2025 a décidé la dissolution de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour. M^{me} Annabel RITZ, demeurant 4 BIS Rue Werlé - 51100 REIMS a été nommée en qualité de liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social. Modification au RCS de REIMS.

M2510004



**AVOCATS
ASSOCIÉS**

**LA VIE BONNE
PRODUCTION**
SAS au capital de 1 000 Euros
Siège social : 7 rue du Cardinal Gousset
51100 REIMS
RCS de REIMS n°878 729 193

Avis de dissolution

L'assemble générale du 30/06/2025 a approuvé la dissolution Anticipée de la société à compter du 30/06/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M^{me} DEBEAUMARCHÉ Michèle, demeurant 9 rue Bertrand Mun 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2510013

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

RAMA
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 7 622.45 Euros
Siège social : CHALONS EN CHAMPAGNE
51000 48 Bd Justin Grandthille
Siège de liquidation : 48 Bd Justin Grandthille
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
341 364 388 RCS CHALONS EN CHAMPAGNE

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 22 septembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur MATOS Paulino, demeurant 34 Allée Voltaire, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE et Monsieur MOREIRA Antonio, demeurant 21 Rue Maxime David, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et les a autorisés à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 48 Bd Justin Grandthille 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le liquidateur

M2510044

MARA
Société par actions simplifiée au capital de 4 400 Euros
Siège social : 4 rue Franklin Roosevelt, 51220 CORMICY
822 769 337 RCS Reims

Dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire, en date du 14 septembre 2025, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.
Elle a nommé comme liquidateur, Monsieur Manuel DA SILVA BRAZ demeurant 4 RUE FRANKLIN ROOSEVELT 51220 CORMICY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 4 rue Franklin Roosevelt, 51220 CORMICY.
Pour avis : Le liquidateur.

M2510045

NOMDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lady - BP 2106
51074 REIMS CEDEX

SCI ANNABEL
SCI au capital de 1 200 Euros
Siège social : 4 BIS Rue De Werlé, 51100 REIMS
518 603 279 RCS Reims

L'Assemblée du 16/09/2025 a décidé la dissolution de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour. M^{me} Annabel RITZ, demeurant 4 BIS Rue De Werlé, 51100 Reims a été nommée en qualité de liquidateurs. Le siège de liquidation a été fixé au siège social. Modification au RCS de REIMS. M2509999

CLOTURE DE LIQUIDATION

JMARANO
SAS au capital de 400 Euros
Siège social : 7 RUE PAUL ADAM 51100 REIMS
RCS de Reims n°812 822 351

Avis de liquidation

L'assemblée générale extraordinaire du 31/08/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M^{me} MARANO JULIE de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/08/2025.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Le liquidateur

M2509677

JENNY-PULL
Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 7 622 Euros
Siège de liquidation : 15 avenue du Val des Bois - 51110 WARMERVILLE
315 732 057 RCS Reims

Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 30 juin 2025 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Didier MUNSCH, demeurant 15 avenue du Val des Bois - 51110 WARMERVILLE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le liquidateur

M2509742

LSK
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège : 7 rue Guynemer, 51150 PLIVOT
Siège de liquidation : 7 rue Guynemer, 51150 PLIVOT
951 306 844 RCS REIMS

L'Assemblée Générale réunie le 31/07/2025 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Lindsay NIESS demeurant 7 rue Guynemer 51150 PLIVOT de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis Le Liquidateur

M2510050

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

GROUPE MONASSIER REIMS
Notaires de France

EPOUX MÉHAUT Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel THIÉNOT, Notaire soussigné, membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «THIÉNOT ET ASSOCIÉS», notaires associés, titulaire d'un office notarial à la résidence de REIMS (Marne), 23 rue Libergier, CRPCEN 51046, le 19 septembre 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la séparation de biens entre :
Monsieur Xavier Daniel MÉHAUT, responsable d'agence, et Madame Cécile Marjan NASSEHI, médecin, demeurant ensemble à REIMS (51100) 4 place Aristide Briand.
Monsieur est né à REIMS (51100) le 25 juin 1991,
Madame est née à REIMS (51100) le 19 novembre 1991.
Mariés à la mairie de REIMS (51100) le 24 mai 2025 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois de la parution de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier à Maître Emmanuel THIÉNOT, Notaire à REIMS (51100) 23 Rue Libergier.
En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de leur domicile.
Pour insertion Le notaire.

M2510021

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

bac | boileau
avocats conseils

ProxiClo Est
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 Euros
Siège social : 18 rue Marguerite Harang 51370 SAINT BRICE COURCELLES
885 409 219 RCS Reims

Par décision du 18/09/2025, La société PERIPRO HOLDING FRANCE, Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros, dont le siège social est situé 18 rue Marguerite Harang - 51370 SAINT BRICE COURCELLES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS sous le numéro n°905 385 811, a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de la Société ProxiClo Est.
Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société ProxiClo Est au profit de la Société PERIPRO HOLDING FRANCE, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter du lendemain de la publication de la dissolution au BODACC, les créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.
Les oppositions seront reçues au Tribunal de commerce de REIMS, 55-57 rue Thiers - 51100 REIMS.
La disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au RCS de REIMS s'effectuera à l'expiration du délai d'opposition des créanciers.
Mention sera faite au RCS de REIMS
Pour avis,

M2509972

AVIS DIVERS

arquebuse
notaires associés
18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Commune de CHEPPES LA PRAIRIE Vente de parcelles forestières

Conformément aux dispositions de l'article L. 331-19 du Code forestier, les propriétaires des parcelles boisées contiguës aux biens ci-après désignés, tels qu'ils figurent sur les documents cadastraux, sont informés de leur vente.
Des parcelles en nature de peupleraie, sises à CHEPPES LA PRAIRIE (51240), dont les références sont les suivantes, savoir :
Section - N° - Lieudit - Surface
F - 310 - LE CHEMIN RETROUVE - 0ha 03a 70ca ;
F - 551 - LES CRETONS - 0ha 14a 60ca.
Des parcelles en nature de taillis, sises à CHEPPES LA PRAIRIE (51240), dont les références sont les suivantes, savoir :
Section - N° - Lieudit - Surface
F - 596 - LA PETITE FESSELLES - 0ha 40a 69ca ;
F - 611 - LA GRANDE FAISSELLE - 0ha 13a 50ca ;
F - 936 - LES CRETONS - 0ha 04a 01ca.
La vente doit avoir lieu moyennant le prix de trois mille soixante Euros (3.060,00 €) payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, frais en sus, estimés approximativement à la somme de neuf cent cinquante Euros (950,00 €).
Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien à vendre dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie, soit à compter du 28 août 2025, pour faire connaître à Maître Nathalie JACQUET-MAZARGUIL Notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE, mandataire du vendeur, qu'il exerce son droit de préférence au prix et modalités de paiement ci-dessus indiqués.
M2508553

LUTUN & SHALGIAN
Notaires Associés
Commercial - Péninsule - Ville en bordure
M. Jacky LEBOUVIER

Avis de dépôt de testament

«Par testament olographe en date du 04/04/2021, Monsieur Jacky Jean LEBOUVIER, né à REIMS (51) le 17 mai 1961, demeurant à REIMS (51100), 9 rue d'Orléans, célibataire, décédé à REIMS (51) le 25 août 2025, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Romain SHALGIAN, notaire à CORMONTREUIL (51350), suivant procès-verbal en date du 22 septembre 2025. Les oppositions sont à former en l'étude de Me Romain SHALGIAN, notaire à CORMONTREUIL (51), notaire chargé du règlement de la succession».
M2510068

TRIBUNAUX JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 12 septembre 2025, le tribunal judiciaire de Reims a prononcé l'ouverture des opérations de redressement judiciaire sur les patrimoines réunis de :
Céline Josette PESSENET
Entrepreneur individuel, Agent commercial immatriculé au RSAC de REIMS sous le n° 899 958 961. 100 rue du Barbâtre - 51100 REIMS. a désigné la SCP CROZAT, prise en la personne de Maître Arnaud CROZAT, 26 rue Louis de Broglie - 51430 BEZANNES, en qualité de mandataire judiciaire.
Date de cessation des paiements : 16 janvier 2025.
Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) auprès du liquidateur judiciaire.
M2510033

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 12 septembre 2025, le tribunal judiciaire de REIMS a prononcé l'ouverture des opérations de redressement judiciaire sur les patrimoines réunis de :
Paul BERTIN
Entrepreneur individuel - Agent commercial immatriculé au RSAC de REIMS sous le n° 842 065 690 - 2 rue de Montbré - 51500 VILLERS ALLERAND.
A désigné la SCP CROZAT, prise en la personne de Maître Arnaud CROZAT, 26 rue Louis de Broglie - 51430 BEZANNES, en qualité de mandataire judiciaire.
Date de cessation des paiements : 20 février 2025.
Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) auprès du mandataire judiciaire.
M2510034

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 12 septembre 2025, le tribunal judiciaire de Reims a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de liquidation judiciaire à l'égard de :
Franck RICHARD
4 rue Anatole France - 51160 AY.
M2510024

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 12 septembre 2025, le tribunal judiciaire de Reims a prononcé la clôture de la procédure de redressement judiciaire pour extinction du passif à l'égard de :
SCI LES MUSICIENS
12 rue Haguenon - 51420 WITRY LES REIMS.
M2510025

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 12 septembre 2025, le tribunal judiciaire de REIMS a converti la procédure de redressement en liquidation judiciaire à l'égard de :
SCI GIGI
12 rue Haguenon - 51420 WITRY LES REIMS.
M2510026

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 12 septembre 2025, le tribunal judiciaire de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de liquidation judiciaire à l'égard de :
ASSOCIATION ACADEMIE ARTISTIQUE ET CULTURELLE DE CHAMPAGNE
10 rue Jeanne d'Arc - 51100 REIMS.
M2510028

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 12 septembre 2025, le tribunal judiciaire de REIMS a converti la procédure de redressement en liquidation judiciaire à l'égard de :
Franck RICHARD
Entrepreneur individuel - 11 Allée des Roies - 51430 BEZANNES. Activité : Activité des économistes de la construction. SIREN : 4996 790 012.
M2510029

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 12 septembre 2025, le tribunal judiciaire de Reims a prononcé l'ouverture des opérations de liquidation judiciaire sur les patrimoines réunis de :
Marius DELE
Entrepreneur individuel, 26 rue Pierre Taittinger - 51100 REIMS. Activité : Activité des infirmiers et des sage-femmes. SIREN : 801 560 459. a désigné Maître Isabelle TIRMANT, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS, en qualité de liquidateur judiciaire.
Date de cessation des paiements : 18 février 2025. Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) auprès du liquidateur judiciaire.
M2510031

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 12 septembre 2025, le tribunal judiciaire de REIMS a converti la procédure de redressement en liquidation judiciaire à l'égard de :
Stéphanie TABALA
11 bis rue de la Montagne - 51390 GERMIGNY.
M2510032

TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

Jugement du 16 septembre 2025

BOUCLY (nom d'usage BOUCLY) Philippe Antoine Henri, 116 rue des Jancelins, 51200 Épernay, RCS Reims 823 016 977. Prestations de services viticoles. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et ouvrant une procédure de liquidation judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 4 octobre 2024, désignant liquidateur SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezaanes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.
M2510203

Jugement du 23 septembre 2025

SARL GARAGE SCAPOL, 14 rue des Victimes de la Résistance, 51120 Sézanne, RCS Reims 803 769 439. Mécanique autos achat et ventes de véhicules neufs et d'occasion pièces détachées. Jugement arrêtant le plan de redressement sur10 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan Selar Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims.
M2510159

SAS VAREO, 58 boulevard du Président Wilson, 51100 Reims, RCS Reims 417 516 085. Acquisition, détention, gestion de participations dans des sociétés exerçant leur activité dans le secteur de la distribution. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selar Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims, et mettant fin à la mission de l'administrateur Selar Ajilink Labis Cabooter de Chanaud (me Jérôme Cabooter) 18 rue de l'Abreuvoir BP 40006 77101 Meaux.
M2510155

SAS GRENADINES, 58 boulevard du Président Wilson, 51100 Reims, RCS Reims 389 115 908. Vente de tous articles se rattachant à l'alimentation générale, vente d'articles de mercerie, bonneterie, confection, produits de ménage et d'entretien, couleurs et peintures, quincaillerie... l'exploitation de toute activité de restauration bistro t l'exploitation d'un fonds de commerce de distribution à dominante alimentaire situe 58 bd du président wilson - 51100 reims, sous l'enseigne intermarche. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selar Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims, et mettant fin à la mission de l'administrateur Selar Ajilink Labis Cabooter de Chanaud (me Jérôme Cabooter) 18 rue de l'Abreuvoir BP 40006 77101 Meaux.
M2510156

SAS GEV ENVIRONNEMENT, 8 bis rue Gabriel Voisin, 51100 Reims, RCS Reims 917 447 906. Maçonnerie générale, travaux de rénovation, installation en bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 rue des Moulins 51100 Reims.
M2510157

SARL SANTA SKIN ART, 9 rue des Capucins, 51100 Reims, RCS Reims 835 204 256. Techniques de tatouage de perçage corporel par effraction cutanée, vente d'articles et de bijoux liée aux activités tatouage et piercing, organisation de salon de tatouages ou manifestations liées aux activités de l'entreprise, formations payantes, achat et vente designs dessins matériel vidéo et autre matériel graphique en rapport à l'objet social. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selar Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13 bis boulevard Foch BP 10199 51057 Reims.
M2510158

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du 24 septembre 2025

MAVOUNA (nom d'usage MAVOUNA) Issoufa, 6 rue Nikki de St Phalle, 51100 Reims. Nettoyage courant des bâtiments. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2510167

SARL RESTAURANT BABA'YSS, 35 rue Henri Dunant, 51200 Épernay, RCS Reims 978 292 761. Création acquisition exploitation de toute entreprise ou commerce de restauration rapide et dégustation sur place ou à emporter et en livraison. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2510168

SARL Atelier Mlle Papillonne Couture, 6 rue le Champ Gatin, 51160 Fontaine-sur-Ay, RCS Reims 879 272 573. La production artisanale et la vente de lingettes lavables, de linge de bain et de tous textiles divers. la confection de textiles et retouches. l'achat,revente de produits cosmétiques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2510183

SAS BATI STORDEUR, 20 rue des Remparts, 51110 Warmerville, RCS Reims 910 451 640. Rénovation et création dans le cadre des activités de peintre, enduiseur, façadier, étancheur, isolation thermique et toutes prestations connexes sur tous supports et décoration intérieure et extérieure. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2510184

SARL O.M.A.K., 18 rue de Rilly-la-Montagne, Reims, 51100 Reims, RCS Reims 509 823 522. Tous travaux de maçonnerie générale gros oeuvre. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2510185

SAS BEYA PRO, 92 rue Clovis, 51100 Reims, RCS Reims 878 577 204. La vente et commercialisation de pare-brise, pièces détachées et accessoires de véhicules. la vente de prestation de service (entretien des véhicules et pose de pare-brise ou accessoire de décoration), la vente de prestation de service (entretien esthétique de véhicules.) conformément à la législation en vigueur. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2510186

CHOUBARA (nom d'usage CHOUBARA) Ali, 3 rue Capitaine Alfred Dreyfus, Res la Renaissance Apt 33d, 51100 Reims, RCS Reims 878 577 188. Livreur de repas à domicile à vélo (non motorisé). Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2510187

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne / Ardennes

SARL MIAM SHOP, 20 avenue Ernest Valle, 51200 Épernay, RCS Reims 805 091 832. Commerce d'alimentation général et asiatique(produits divers et traiteur), commercialisation de tous produits alimentaires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2510188

SARL J. LAMBERT, 324 rue Jean Gallas, 51530 Moslins, RCS Reims 325 545 002. Entreprise de travaux publics, travaux agricoles, achat et vente de tous matériaux, notamment de matériaux de construction. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2510199

SARL DOAL RECTIFICATION, 2 rue de la Fosse Cochard, 51370 Saint-Brice -Courcelles, RCS Reims 353 827 371. Travaux de rectification et remise en état dës moteurs a essence et diesel - vente pièces détachées mécaniques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2510200

SNC SORTON, 28 rue de Reims, 51200 Épernay, RCS Reims 750 542 300. Bar - débit de tabac. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2510201

MELO (nom d'usage MELO) Franck Jacques Marcel, 7 place des Martyrs de la Resistance, 51200 Épernay, RCS Reims 847 866 456. Café, boissons à emporter, restaurant, glaces, bibeloterie, fdj et pmu. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2510202

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN -CHAMPAGNE en date du 26/08/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. JOLLY Christophe décédé le 06/11/2023. Réf. 0808153133. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2510079

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} LEFEVRE Blanche Renée décédée le 16/02/2009 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0800806113. M2510087

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. GOMBAULT Jacqui décédé le 30/04/2014 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808084050. M2510091

Ardennes

GERANCE

FIN DE GERANCE

SEJAL

2 Rue Henri Bergson - CS 30029
67087 STRASBOURG CEDEX - France

RELAIS
DES EBURONS

Renouvellement contrat LG

Selon un acte SSP du 16/09/2025 TOTALENERGIES MARKETING FRANCE, SAS au capital de 390.553.839 € avec siège social 562 Avenue du Parc de l'île - 92000 NANTERRE, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 531 680 445 a consenti à la SARL BARBELET au capital de 7.700 € avec siège social 4 Rue de Montpellier - 08300 RETHEL immatriculée au RCS de SEDAN sous le n° 479 734 444 pour un fonds de commerce de station -service et activités annexes dénommé RELAIS DES EBURONS sis à 4, Rue de Montpellier - 08300 RETHEL, un contrat de location-gérance du 01/10/2025 au 30/09/2028, sans tacite reconduction. M2510052

CONSTITUTION

DE SOCIETE



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

KHCA

Société par actions simplifiée
au capital de 3 €uros
Siège social : 2 bis rue de la République
08120 BOGNY SUR MEUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BOGNY SUR MEUSE du 22/09/2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : KHCA.
Siège : 2 bis rue de la République - 08120 BOGNY SUR MEUSE.
Durée : Quatre vingt dix neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 3 €.

Objet : La prise de participations dans toutes les entités juridiques, par tous moyens, et sous quelque forme que ce soit, l'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de sociétés et tous droits portant sur ces valeurs ou titres. L'animation des sociétés qu'elle contrôle, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique. La coordination et le contrôle notamment budgétaire et financier, des sociétés du groupe. La réalisation, à titre purement interne au groupe, de services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers, ou immobiliers, la refacturation desdits services. Toutes avances, cautions, ouvertures de crédits et tous prêts à ses filiales avec ou sans garantie. La propriété, l'administration gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers moyens, et sous quelque forme que ce soit.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Christian KRATTLI, demeurant 2 bis rue de la république - 08120 BOGNY SUR MEUSE.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN. Pour avis : Le Président.

M2510106

FINANCIERE
DE BAIRON

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 5.000 €uros
Siège social :
Ferme du Lac de Bairon
08390 BAIRON ET SES ENVIRONS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bairon et ses environs, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DÉNOMINATION : FINANCIERE DE BAIRON.

Siège : Ferme du Lac de Bairon - 08390 BAIRON ET SES ENVIRONS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 5.000 €.

OBJET : Holding.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Frédéric RAAB, demeurant Ferme du Lac de Bairon - 08390 BAIRON ET SES ENVIRONS.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN. Pour avis : Le président.

M2510196



4 rue Claude Chrétien
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME

30 rue Contamine
08600 GIVET

MX.MANUTENTION.
ARDENNES

Société par actions simplifiée
au capital de 9.000 €uros
Siège social :
33 rue Dubois Crancé
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHARLEVILLE MEZIERES du 23 septembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DÉNOMINATION : MX.MANUTENTION. ARDENNES.

SIÈGE : 33 rue Dubois Crancé - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 9.000 €.

OBJET : Production d'emballages dans tous les domaines et de tout articles de papeterie. Vente de matières premières. Machines et outillage pour l'industrie. Création, acquisition ou exploitation d'entreprises de même nature. Import, export. Achat et vente de matériel d'imprimerie et tout ce qui sert pour imprimer les documents papier, encre ou autre. Achat de machines industrielles et réparations. Travaux dans le domaine publicitaire en automatique ou manuel. Activité complémentaire. Import et export, l'achat et ventes en clientèle, en magasin ou sur internet de véhicules à moteur et sans moteur, neuf et occasion, motos, voitures, remorques, utilitaires, caravanes, véhicules de loisirs (camping-car, mobile home).

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Michal VARGA, demeurant Bohuslavice 175, 54906 NACHOD (République Tchèque)

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN. M2510118

EKI - TAXI RELAX

Avis de Constitution

Le 28/08/2025 par actes sous seing privé il a été constitué : FORME : SAS - DÉNOMINATION : EKI - NOM COMMERCIAL : TAXI RELAX - CAPITAL : 2.000,00 € en 2.000 actions de 1 € - SIÈGE : Chez Medjkoune BACHIR - 21 Allée des Bouleaux - 08000 CHARLEVILLE MÉZIERES ; OBJET : l'exercice de l'activité de transport de personne par taxi, navette aéroport, entrée et sortie d'hospitalisation, dialyse, et la location de voiture équipée de dispositif taxi - DURÉE : 99 ans - Admission aux AG et droit de vote sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions ; 1 action = 1 voix - PRÉSIDENT : MEDJKOUNE BACHIR, demeurant au 21 Allée, des bouleaux - 08000 CHARLEVILLE MÉZIERES. RCS SEDAN.

M2510002

Pour avis.

SADFAN

Par acte SSP du 15/09/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SADFAN

Objet social : L'acquisition,

l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Siège social : 2 Place de la Gare 08200 Sedan.

Capital : 1200 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. ABDERRAHMANE DJAMAL, demeurant 2 Place de la Gare 08200 Sedan

Clause d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

Immatriculation au RCS de Sedan

M2510022



VJO

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social :
4 Rue de la Halle, 08200 GIVONNE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GIVONNE du 23 septembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : VJO

Siège : 4 Rue de la Halle, 08200 GIVONNE

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : - L'acquisition, par tous moyens, la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et autres droits sociaux, et de tous autres instruments financiers, cotés en bourse ou non cotés, français ou étrangers, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises civiles ou commerciales et la gestion de ces participations.

- L'acquisition par tous moyens, la propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens mobiliers et immobiliers dont elle deviendrait propriétaire ;

- La gestion, l'organisation, l'optimisation du patrimoine familial ; sur délibération expresse de l'assemblée générale extraordinaire, la mise à disposition gracieuse de ses actifs aux associés.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Valentin ORTILLON, demeurant 4 Rue de la Halle, 08200 GIVONNE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN. Pour avis : Le Président

M2510129



Corinne MANFAIT

Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

HOLDING KAME

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €uros
Siège social : 7 rue des Perdrix
08300 BIERMES
En cours d'immatriculation

Suivant acte sous seing privé en date à BIERMES (Ardennes) du 19 septembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : HOLDING KAME.

FORME : Société par actions simplifiée.

SIÈGE : 7 rue des Perdrix - 08300 BIERMES.

OBJET : La propriété, l'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements ; la constitution, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tout élément de patrimoine, privé ou professionnel, mobilier ou immobilier.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 1.000 €.

PRÉSIDENT : M. Kévin FRECHIN, demeurant à BIERMES (08300), 7 rue des Perdrix.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Sauf celles consenties entre associés, à une personne dénommée ou au profit d'un descendant d'un associé, toute cession - ou transmission à titre gratuit - est soumise à l'agrément préalable donné par décision collective des associés.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis.

M2510035



4 rue Claude Chrétien
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME

30 rue Contamine
08600 GIVET

EZIO

Société civile immobilière
au capital de 1.000 €uros
Siège social : 11 rue Rimbaud
08600 GIVET

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GIVET du 8 septembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.

Dénomination sociale : EZIO.

Siège social : 11 rue Rimbaud - 08600 GIVET.

Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur David POTTIER, né le 26 octobre 1981 à REVIN, demeurant 11 rue Rimbaud - 08600 GIVET.

Clauses relatives aux cessions de parts :
- dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ;
- agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN. M2509505

SCI FRANCIS

Société civile immobilière
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
79 rue de la Sommevue
08360 CHATEAU PORCIEN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHATEAU PORCIEN du 19/09/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI FRANCIS.

SIÈGE SOCIAL : 79 rue de la Sommevue - 08360 CHATEAU PORCIEN.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;

Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ;

L'aliénation d'un ou des immeubles devenus inutile à la société, par tous moyens ;

La souscription de tous emprunts pour financer l'acquisition des biens immobiliers, ainsi que toutes garanties ;

La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, participation, association et location-gérance ;

Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Simon BEURET, demeurant 79 rue de la Sommevue - 08360 CHATEAU PORCIEN.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas. Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2510150



Corinne MANFAIT

Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

STEEL FACTORY

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €uros
Siège social : 21 rue Aramis
08300 RETHEL
En cours d'immatriculation

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à RETHEL (Ardennes) du 19 septembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : STEEL FACTORY.

FORME : Société par actions simplifiée.

SIÈGE : 21 rue Aramis - 08300 RETHEL.

OBJET : La propriété, l'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements ; la constitution, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tout élément de patrimoine, privé ou professionnel, mobilier ou immobilier.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 1.000 €.

PRÉSIDENT : M. Jordan FRECHIN, demeurant à RETHEL (08300), 21 rue Aramis.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Sauf celles consenties entre associés, à une personne dénommée ou au profit d'un descendant d'un associé, toute cession - ou transmission à titre gratuit - est soumise à l'agrément préalable donné par décision collective des associés.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis.

M2510036



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

Aramma Immo

Société civile
au capital de 500 €uros
Siège social : 20 Grande Rue,
08300 Nanteuil sur Aisne

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 22/09/2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière

DÉNOMINATION SOCIALE : Aramma Immo

SIÈGE SOCIAL : 20 Grande Rue, 08300 Nanteuil sur Aisne

OBJET SOCIAL : L'acquisition,

l'aménagement, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion,

l'exploitation par voie de location notamment commerciale ou autrement

de tous immeubles et biens immobiliers.

Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social.

L'aliénation d'un ou des immeubles devenus inutile à la Société, par tous moyens.

La souscription de tous emprunts pour financer

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

SC « AXAR »
Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 22 septembre 2025, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SC.
DÉNOMINATION : «AXAR».
SIÈGE SOCIAL : 2 bis rue du Ploy - 08220 RUBIGNY.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet la prise de participation dans d'autres sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole ou viticole, et la gestion de ces participations et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 500 € divisé en 50 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 2/3 des voix exprimées.

GÉRANCE : Monsieur Yohann BAUDRILLARD, demeurant 2 bis rue du Ploy - 08220 RUBIGNY, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2510114

MODIFICATION
DE STATUTS

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
Nord Ardennes

1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX

7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME

30 rue Contamine - 08600 GIVET

**ETABLISSEMENTS
PARISI**

Société par actions simplifiée
au capital de 300.000 Euros
Siège social :
8 Place de la Gare
08400 CHALLERANGE
787 020 304 RCS Sedan

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associée Unique du 30/09/2024, il résulte que le mandat de la société GRANT THORNTON, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

M2410552

LE MOUTON NOIR

SAS au capital de 2.000 Euros
Siège social :
15 grande rue - 08800 THILAY
914 215 793 RCS de Sedan

Le 25/06/2025, la décision unanime des associés a décidé d'étendre l'objet social à : Petite restauration à consommer sur place ou à emporter, y compris la fourniture de boissons, vins, bières, activités sportives et de loisirs, notamment de canoé-kayak ou autres.

Mention au RCS de SEDAN.

M2510078

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
Nord Ardennes

1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX

7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME

30 rue Contamine - 08600 GIVET

SP. FINANCES

Société par actions simplifiée
au capital de 400.000 Euros
Siège social :
8 place de la Gare
08400 CHALLERANGE
751 983 313 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération de l'AGOA du 30/09/2024, il résulte que le mandat de la société GRANT THORNTON, commissaire aux comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de commissaire aux comptes.

M2410553

IDEA
Expertise comptable

15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

Sapore Di Gustini

Société par actions simplifiée
au capital de 16.200 Euros
Siège social : 18 rue Gambetta
08200 SEDAN
938 797 727 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 01/09/2025, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social 18 rue Gambetta - 08200 SEDAN au 18 route de la Moncelle - 08200 BALAN à compter du 01/09/2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Présidente.

M2509998

IDEA
Expertise comptable

15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

SCI
BONAFE CLOSSE

Société civile
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 1 Chemin des Vignes
08450 ANGE COURT
893 523 373 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 01/09/2025, les Associés ont décidé de transférer le siège social du 1 Chemin des Vignes - 08450 ANGE COURT au 17 rue de la Halle - 08200 GIVONNE à compter du 1^{er} septembre 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de Sedan .

Pour avis : La Gérance.

M2510003

bac | **boileau**
avocats conseils

ETABLISSEMENTS
FAYOLLE

Société par actions simplifiée
au capital de 500 Euros
Siège social : 10 rue de l'Aisne
08400 VOULZIERS
RCS Sedan 843 185 869

Société en liquidation
Siège de la Liquidation :
SELARL BRUNO RAULET
34 Rue des Moulins - 51100 REIMS

Par décision des associés du 26/06/2025, la SELARL BRUNO RAULET, 34 Rue des Moulins - 51100 REIMS, prise en la personne de Maître Bruno RAULET, a été prorogée dans ses fonctions de liquidateur amiable de la société.

Le siège de la liquidation reste fixé au 34 Rue des Moulins - 51100 REIMS.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.

Mention sera faite au RCS de SEDAN.

M2510063

« SOCIETE
DE LAITERIE
D'EQUIPEMENT
ET D'ELEVAGE »
S.L.2.E.

Société par Actions Simplifiée
au Capital Social de 255.000 Euros
Siège Social :
8, Les Ormes - 08430 JANDUN
RCS Sedan 793 861 592
N° SIRET : 793 861 592 00012

Aux termes d'une délibération en date du 30 Juin 2025, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé la Société COMFIDUCE ARDENNES, dont le siège social est à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 7 rue du Moulin Le Blanc, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Monsieur OLIVIER Christian, lui-même appelé aux fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société J.C. ROBERT AUDIT en raison de la démission de ce dernier.

Le Président.

M2510069

**Etude
CLOVIS**
notaires

Département Droit des Affaires

15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

SCEA GLMPS

Société Civile d'Exploitation Agricole
Capital : 126.000 Euros
Siège : SEMIDE (08400)
5 rue de la Comelle
R.C.S. Sedan 824 269 633

Par décision collective intervenue suivant acte sous signatures privées le 18.09.2025, les associés ont, à l'unanimité : . procédé au changement de dénomination de la société qui sera désormais SCEA TERRE NOIRE . décidé du transfert du siège de la société à CONTREUVE (08400) 1 lieudit CHAMP BERNARD.Pour avis : Le gérant

M2510014

NOMDOS
Société d'Avocats

10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

VEGA

SARL au capital de 454.294,68 Euros
Siège social :
42 rue Eugene Frère - 08130 ATTIGNY
533 164 729 R.C.S. Sedan

En date du 23/09/2055, l'assemblée a nommé M^{me} Sophie CLABAUX, née POIREL, demaurant 42 RUE EUGENE FRERE - 08130 ATTIGNY, en qualité de co-gérante. Mention au R.C.S. de SEDAN.

M2510165

EOLE
DE LA TORTILLE

Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 euros
Siège social :
19, Avenue Charles de Gaulle,
08300 RETHEL
824 398 283 RCS Sedan

Aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 25 septembre 2025, il résulte que :
- Monsieur Valentin LECLERCQ demeurant 12 Grande Rue à BETHENY (51) a été nommé en qualité de Directeur Général en remplacement de Monsieur Rémi DUPONT, démissionnaire.

Pour avis : Le président

M2510180

POURSUITE D'ACTIVITE

LN COUVERTURE

Société à Responsabilité Limitée
au Capital Social de 500 Euros
Siège Social :
1 bis rue de la Fontaine
08150 SORMONNE
RCS Sedan 951 153 949
N° SIRET : 951 153 949 00023

Suivant décisions en date du 16 Avril 2025, l'Associé unique statuant en application des dispositions de l'articles L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la Société.

Le Gérant.

M2509990

DISSOLUTION
DE SOCIETE

SCI DU CHATEAU
DE REMILLY
LES POTHEES

SCI au capital de 212 400 €
Siège social : 2 RUE DU CHATEAU
08150 REMILLY LES POTHEES
RCS de SEDAN n°429 799 760

L'assemblée générale extraordinaire du 11/09/2025 a approuvé la dissolution Volontaire de la société à compter du 11/09/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M^{me} MEHAUT-PIROUELLE ADELINE, demeurant 52F RUE DES PEPINIERS 08000 CHARLEVILLE MEZIERES et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.

M2510191

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
Nord Ardennes

4 rue Claude Chrétien
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME

30 rue Contamine
08600 GIVET

LC IMMO

Société civile immobilière
Au capital de 200 Euros
Siège social : 2 rue André Bousy
08600 GIVET
818 311 102 RCS Sedan

Avis

de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 9 septembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Loïc CLARENNE, demeurant 17 rue de Mahène, B5504 FOY NOTRE DAME, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 rue André Bousy 08600 GIVET. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

M2509827

CLOTURE
DE LIQUIDATION

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
Nord Ardennes

4 rue Claude Chrétien
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME

30 rue Contamine
08600 GIVET

LC IMMO

Société civile immobilière
en liquidation
Au capital de 200 Euros
Siège de liquidation :
2 rue André Bousy - 08600 GIVET
818 311 102 RCS Sedan

L'Assemblée Générale réunie le 10 septembre 2025 au 2 rue André Bousy, 08600 GIVET a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Loïc CLARENNE, demeurant 17 rue de Mahène B5504 FOY NOTRE DAME (Belgique), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2509828

SAS
B&R CONCEPT

Suivant l'assemblée générale extraordinaire du 28/02/2025, de 14 heures, les associés de la SAS B&R CONCEPT après avoir entendu le rapport du liquidateur, M. Bondon Yoann, 9 rue Pasteur - 51100 REIMS, agissant en qualité de liquidateur de la SAS B&R CONCEPT au capital de 5.000 € dont le siège est à 08190 BALHAM, 1 rue du Pavé Immatriculée au R.C.S. Sedan 983 951 328, déclare que la liquidation de la SAS B&R CONCEPT a été clôturée le 31.12.2024, approuve les comptes de liquidation, donne quitus au liquidateur et le décharge de son mandat, prononce la clôture définitive des opérations de liquidation . Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de Sedan.

Le liquidateur.

M2509968

CWA

Colas Wilemme & Associés

EXPERTS-COMPTABLES

6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

L'ENTRE TEMPS

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 2.500 Euros
Siège social : 45 Bis Route Nationale 08110 BLAGNY

Siège de liquidation :
45 Bis Route Nationale 08110 BLAGNY
948190228 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 15 septembre 2025 au siège de liquidation, l'Associée Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Laura PESCHE, demeurant 45 Route Nationale 08110 BLAGNY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2510041

CHANGEMENT DE
REGIME MATRIMONIAL

**Office Notarial
GAMBETTA**

**Vetea GRIMOD
Ludivine MARCHAND**
8 avenue Gambetta - 08300 RETHEL

ÉPOUX COLAUX/
RYCKEBUS

Insertion - Changement
de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Vetea GRIMOD, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « Vetea GRIMOD et Ludivine MARCHAND », titulaire d'un Office Notarial, et dont le siège est à RETHEL (Ardennes), 8 avenue Gambetta, CRPCEN 08018, le 19 septembre 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre : Monsieur David Christopher COLAUX, gérant de société, et Madame Sandra Andréa RYCKEBUS, Directrice de pôle biens médicaux, demeurant ensemble à ACY ROMANCE (08300), 1 rue de la Garenne Colbert. Monsieur est né à VILLERS SEMEUSE (08000) le 31 août 1971, Madame est née à LILLE (59000) le 12 juillet 1972. Mariés à la mairie de CHARLEVILLE-MEZIERES (08000) le 4 septembre 1999 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2510095

SUCCESSION
VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 04/08/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. LEROY Romain décédé le 24/01/2025. Réf. 0808152515. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2510080

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 04/08/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. CHEVALLIER Georges décédé le 15/01/2025. Réf. 0808152533. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2510081

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 04/08/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. KARASIAK Philippe décédé le 13/02/2024. Réf. 0808152527. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2510082

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 04/08/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. CHENAH Belgacem décédé le 22/10/2023. Réf. 0808152541. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2510083

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 04/08/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} GASNIER Micheline décédée le 21/01/2025. Réf. 0808152548. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2510084

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 04/08/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. CAMPISANO Terence décédé le 15/01/2025. Réf. 0808152544. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2510085

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 04/08/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} BIGAULT Genevieve décédée le 15/12/2023. Réf. 0808152545. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2510086

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. KUDLA Gilbert décédé le 19/11/2020 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808132998.

M2510088

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. BIGOTTI Alain décédé le 29/10/2024 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808150028.

M2510089

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 04/08/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} BIGAND Agnes décédée le 14/01/2025. Réf. 0808152542. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2510090

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} SYNAL Nathalie décédée le 07/04/2022 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808152528.

M2510093

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes / Aube

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 04/08/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} DUEZ Pascale décédée le 24/10/2023. Réf. 0808152517. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2510094

AVIS DIVERS



Madame Anne-Marie Angèle BOURIN

Par testament olographe du 22 avril 2017, Madame Anne-Marie Angèle BOURIN, en son vivant retraitée, demeurant à AUSSONCE (08310), 6 rue de la Croix, née à AUSSONCE (08310), le 29 mai 1932, célibataire, décédée à REIMS (Marne), le 06 mars 2025, a institué des légataires universels. Le procès-verbal d'ouverture et de description du testament contenant également contrôle de la saisine des légataires universels a été établi le 02 septembre 2025. Le certificat de dépôt a été délivré par le Tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES le 17 septembre 2025. Les oppositions pourront être faites, dans un délai d'un mois à compter du 17 septembre 2025, et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande de réception ou par acte d'huissier à Maître Chantal THIBAUT, Notaire à Reims (Marne) 15 rue Clovis.

Pour avis et mention :
Me Chantal THIBAUT, Notaire.
M2510104

TRIBUNAL

DE COMMERCE

DE SEDAN

Jugement
du 18 septembre 2025

SAS OUTILLAGE FORNARA, 224 rue Jean Jaurès, 08700 Nouzonville, RCS Sedan 317 838 621. Fabrication et vente d'outillage de découpe et d'emboutissage. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. M2509974

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement
du 18 septembre 2025

SARL S.A.R.L. ETIENNE T.P., hameau de Landreville Lieudit Bellevue, 08240 Bayonville, RCS Sedan 392 840 187. Travaux publics et privés, terrassement, maçonnerie, Voierie, exploitation de carrières. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 18 septembre 2025 désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2510072

SARL LA MALINERIE, 10 rue Irénée Carré, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 842 076 903. Commerce de détail d'objets neufs ou d'occasion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2510075

SARL LE GRILL DE LUCIFER, 10 place du Château, 08200 Sedan, RCS Sedan 789 951 142. Restauration traditionnelle, pizzeria, cuisines du monde, organisation de soirées à thème, traiteur. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2510076

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Jugement
du 18 septembre 2025

BEAUGET (nom d'usage BEAUGET (El)) Dimitri, 1840 chemin de la Censé Nicole, 08230 Rocroi, RCS Sedan 790 352 140. Travaux forestiers. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 18 septembre 2025, désignant : administrateur SCP Pascale Chanel Elodie Bayle, prise en la personne de Maître Pascale Chanel 1 Place du Pont à Seille Centre d'Affaires 57000 Metz, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2510073

SARL VERANDA ET CO, 7 rue du Château, 08300 Neufville, RCS Sedan 532 329 042. Achat et pose de vérandas menuiseries mobiliers stores. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 5 septembre 2025, désignant : administrateur Selas Vermue, prise en la personne de Maître Vermue 35 rue Victor Basch 02100 saint Quentin, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2510074

Aube

CONSTITUTION

DE SOCIETE

H MV

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
16 Rue Paul Cleret
10440 LA RIVIERE DE CORPS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA RIVIERE DE CORPS du 16 Septembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : H MV.

SIÈGE SOCIAL : 16 Rue Paul Cleret - 10440 LA RIVIERE DE CORPS.

OBJET SOCIAL : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE :
- Madame Hélène FERET, ayant pour nom d'usage VELUT, demeurant 16 rue Paul Cleret - 10440 LA RIVIERE DE CORPS

- Monsieur Marc-Joseph VELUT, demeurant 16 rue Paul Cleret - 10440 LA RIVIERE DE CORPS.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS :

dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant
agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis : La gérance.
M2510062

DLN FAMILY

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 11/09/2025, il a été constitué une SNC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : DLN FAMILY
Objet social : Presse, PMU, produits de la française des jeux, bimbeloterie et petites confiseries, vente de boisson à emporter, auquel est associée la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local.

Siège social : 1 rue du Professeur Pinard, 10170 MERY SUR SEINE

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES

Gérance : M. NGUYEN Song Thao 2 rue du Général Leclerc 10170 MERY SUR SEINE

Associés en nom : M. BENOIT Pierre 9 rue François Gentil 10000 TROYES et M^{me} DUONG QUANG TRUNG Doris 1 rue du Professeur Pinard 10170 MERY SUR SEINE et M^{me} LESIOURD Caty 2 rue du Général Leclerc 10170 MERY SUR SEINE M2509657



OFFICE
VICTOR HUGO
NOTAIRES ASSOCIÉS

M^e COSSARD -
MARTIN - DAMAY

30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704
10001 TROYES CEDEX
Tél. : 03.25.82.66.55

SCI MOROJ

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Bertrand -Hugues MARTIN, notaire à TROYES, le 25 juillet 2025, enregistré à SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE et DE L'ENREGISTREMENT de L'AUBE, le 31 juillet 2025, référence 2025N 00910, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

OBJET : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DÉNOMINATION : SCI MOROJ
SIÈGE SOCIAL : MONTAULIN (10270), 12 rue du château.

DURÉE : 99 années
CAPITAL SOCIAL : 1.200,00 € divisé en 120 parts de 10,00 € numérotées de 1 à 120.

GÉRANT : SASU MDV GESTION dont le siège est à MONTAULIN (10270), 14 rue du Château

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis : Me Bertrand-Hugues MARTIN

M2510042

FIDAL
AVOCATS

Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte
21000 DIJON

PHARMACIE
CENTRALE

Aux termes d'un acte SSP du 23/09/2025, il a été constitué une société d'exercice libéral par actions simplifiée, immatriculée au RCS de TROYES pour une durée de 99 années, au capital de 50 000 euros, dénommée PHARMACIE CENTRALE, ayant pour objet social l'exercice de la profession de pharmacien d'officine (R 5125-14) par l'intermédiaire de ses associés ou certains d'entre eux. La création, l'acquisition, la propriété, la jouissance, l'exploitation et l'administration d'une officine de pharmacie située en France et présentement au lieu du siège social, en ce compris toutes activités accessoires autorisées. Son siège social est fixé 76/78 Rue Nationale, 10200 BAR-SUR-AUBE. Le Président est Madame Malorie BERNADAT demeurant 15 Rue du Vannage, 10200 DOLANCOURT ; Le Directeur Général est Monsieur Mickaël FRANCOIS demeurant 26 Allée des Muriers, 21380 ASNIERES-LES-DIJON.

Tout associé peut participer aux décisions collectives : à chaque action est attaché un droit de vote.

Toute cession d'actions est soumise à agrément préalable donnée par les associés professionnels.
M2510204

HV CONSEILS
TRAVAUX

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros
Siège social : 16 rue Paul Cleret
10440 LA RIVIERE DE CORPS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA RIVIERE DE CORPS du 16 Septembre 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : HV CONSEILS TRAVAUX.

Siège social : 16 rue Paul Cleret - 10440 LA RIVIERE DE CORPS.

Objet social : - le courtage en travaux et l'activité de contractant général ;

- la maîtrise d'œuvre, l'ordonnancement, la planification et la coordination des chantiers ;

- l'inflérométrie ;

- l'établissement des diagnostics en performances énergétiques ;

- le conseil en amélioration des performances énergétiques ;

- les études et audits thermiques ;

- la réalisation de plans ;

- la création, l'acquisition, la prise à bail ou en gérance libre et l'exploitation de tous fonds de commerce, entreprises ou établissements quelconques se rattachant aux activités ci-dessus spécifiées ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 5.000 €.

Gérance : Monsieur VELUT Marc-Joseph, demeurant 16 rue Paul Cleret - 10440 LA RIVIERE DE CORPS, a été nommé gérant.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis : La Gérance.

M2510066

Etude de Maîtres Evelynne
TAFANI-DYON, Fabien
SCHMITE et Michèle DAL
FARRA,

Notaires associés à TROYES (Aube),
1 rue de la Tour Boileau

DE BOULOURIS

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Michèle DAL FARRA, le 22 septembre 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : DE BOULOURIS.

Le siège social est fixé à : ONJON (10220), 5 A rue Cornue.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE € (176.000,00 €).

Apports et associés : Julien GRADOS demeurant à TROYES (10000), 32 rue Général Saussier apporte 120.000 €, Madame Christine ALLAIS demeurant à ARCIS SUR AUBE (10700), 42 rue des anciens Fossés apporte 40.000 €, Madame Manon GRADOS demeurant à ARLES (13200), 1 bis rue Baudanoni apporte 16.000 €.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant de la société est Monsieur Julien GRADOS demeurant à TROYES (10000), 32 rue Général Saussier.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : Le notaire.

M2510102

PETITES AFFICHES
Matot Braine

s'occupe
de vos
annonces
dans toute
la France



Groupe Prieur

Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

KESSLER
RECUPERATION
ET SERVICES

Société civile
au capital de 77.850 Euros
Siège social :
Route Départementale 677
Lieudit La Belle Idées
10700 ST ETIENNE SOUS BARBUISE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST ETIENNE SOUS BARBUISE du 18 septembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile.

DÉNOMINATION SOCIALE : KESSLER RECUPERATION ET SERVICES.

SIÈGE SOCIAL : Route Départementale 677, Lieudit La Belle Idées - 10700 ST ETIENNE SOUS BARBUISE.

OBJET SOCIAL : La prise de gestion de toutes participations dans toutes sociétés et la gestion de son patrimoine.

Toutes prestations de services notamment administratives, techniques, financières et comptables à ses filiales et à toutes autres entreprises.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 77.850 €, constitué à concurrence de 500 euros au moyen d'apport en numéraire et à concurrence de 77.350 € au moyen de l'apport de parts sociales de la société AUBE RECUPERATION SERVICES.

GÉRANCE : Monsieur Patrick KESSLER, demeurant 4, rue de Fosseret - 10220 ROUILLY-SACEY.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS :

Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis : La gérance.

M2509978

MODIFICATION

DE STATUTS

ENTREPRISE

GENIE

CLIMATIQUE

ELECTRICITE

Par décisions du 16/09/2025 l'associée unique de la société ENTREPRISE GENIE CLIMATIQUE ELECTRICITE, société par actions simplifiée au capital de 9.375,00 € dont le siège social est situé Z.I. Savipol 4 rue Altiero Spinelli - 10300 SAINTE SAVINE, immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 405 051 046 a pris acte de la démission de M. Hadj SEREND de ses fonctions de Directeur Général à compter du 31/10/2025 et décidé de ne pas procéder à son remplacement. Modifications seront faites au RCS de TROYES.

M2509914

argos

EXPERTISE COMPTABLE

EARL MEDLYE

Dans l'annonce M2507466 parue le 07 juillet 2025, il fallait lire EARL MEDLYE et non SCEA MEDLYE.
M2510016

CHAMPAGNE
TECHNIQUE
NETTOYAGE

SAS au capital de 3 000 €
Siège social : 18 Rue des Futaies
10390 VERRIERES
RCS de TROYES n°885 392 506

Transfert de siège

En date du 01/08/2025, le président a décidé le transfert du siège social au 18 Rue des Futaies, 10390 VERRIERES à compter du 01/08/2025.

Mention : RCS de TROYES
Benoît DRUJON

M2510018

SCI CARIC

Société civile immobilière
au capital de 304 Euros
Siège social :
5 rue Auguste Renoir
10440 LA RIVIERE DE CORPS
382 464 055 RCS de Troyes

Au terme de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15/05/2025, il a été pris acte du changement de Gérant suite au décès de M. Michel MATHIEU survenu le 11/07/2019.

Il a été décidé de nommer en qualité de nouvelle gérante M^{me} Monique MATHIEU, demeurant 5 rue Auguste Renoir - 10440 LA RIVIERE DE CORPS, pour une durée indéterminée.

Mention sera faite au RCS de Troyes.
Pour avis : La gérance.

M2510023



ifac avocats
Le bon conseil

28 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES

BILLY 83

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 500 000 euros
SIEGE SOCIAL : 93 AVENUE VANIER
10000 TROYES
908 288 939 RCS Troyes

Le 30 juin 2025, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 9 Grande Rue (10440) TORVILLIERS à compter du 30 juin 2025, et de modifier les statuts.
M2510043

FIDAL
AVOCATS

Société d'Avocats
Parc d'Affaires Reims-Champigny
Allée Jean-Marie Amelin - CS 30002
51886 REIMS

GELIS FRERES

SAS au capital de 8 000 Euros
Siège social :
rue de la Vallée du Landion
10200 DOLANCOURT
RCS de TROYES n°321 111 783

Aux termes de l'AGO du 19/09/2025, les associés ont constaté la fin du mandat de M^{me} PIOCHE Christelle aux fonctions de directrice générale à compter du 19/09/2025 et décidé de ne pas nommer de Directeur Général en remplacement.

Modification au RCS de TROYES.
Pour avis.

M2510058

SODITROY

SODITROY - SAS au capital de 40.000 € - Avenue du général de gaulle - 10410 SAINT PARRIS AUX TERTRES - RCS TROYES 852 952 498 - par AG du 10/07/2025 il a été décidé de ne pas renouveler le mandats de commissaire aux comptes titulaire du CABINET VDB ET ASSOCIES à compter du même jour et de ne pas procéder à son remplacement.
M2510077

EJ TRANSPORT

SAS au capital de 1.500 Euros
Siège social :
6 rue Marc Verdier
10150 PONT SAINTE MARIE
977 722 727 R.C.S. de Troyes

Aux termes de l'AGE en date du 24/09/2025 les associés ont décidé de transférer le siège social 3 route de Culoison - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC.

Mention au R.C.S. de TROYES.
M2510163

POURSUITE D'ACTIVITE

CAILLE CENTRE
D'AFFAIRES 10-89

SAS au capital de 50 000 Euros
Siège social 8 RUE MARC VERDIER
10150 PONT-SAINTE-MARIE
979 818 978 RCS Troyes

Par délibération en date du 12/09/2025 de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, il a été décidé qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société malgré la perte de la moitié du capital social, conformément aux dispositions de l'article L225-248 du Code de Commerce. Mention sera faite au RCS de Troyes.

M2509741

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne

AUBOISE DE DEMENAGEMENTS
EURL au capital de 172 500 Euros
Siège social 8 RUE MARC VERDIER
10150 PONT-SAINT-MARIE
377 927 389 RCS Troyes

Par délibération en date du 12/09/2025 de l'Associé unique, il a été décidé qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société malgré la perte de la moitié du capital social, conformément aux dispositions de l'article L223-42 du Code de Commerce. Mention sera faite au RCS de Troyes.
M2509748

**DISSOLUTION
DE SOCIETE**

baillot & ASSOCIÉS
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

LA BATTERIE DE KERNER
EURL au capital de 1 000 €
Siège social : 34 Rue Jules Ferry
10430 ROSIERES PRES TROYES
RCS de TROYES n°885 059 030

Avis de dissolution

En date du 31/12/2024, l'associé unique a approuvé a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 31/12/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. GAUCHER Olivier, demeurant 26 rue Jean Lacoste 10000 TROYES et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.
M2507146

**FIDAL
AVOCATS**

Parc Tertiaire de Laroiseau II
67 rue Anita Conti
56002 VANNES cedex

CABINET D'ARCHITECTURE MARIN-KOYANDI
Société d'Exercice Libéral
à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
au capital de 8.000 Euros
Siège social : 19, rue Paul Dubois
10000 TROYES
405 362 179 RCS Troyes

Dissolution anticipée

Suivant décisions de l'indivision successorale de Monsieur Adrien MARIN, représentée par Madame Marie-Line MARIN du 17 septembre 2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation.

Madame Fitnete Marie-Line MARIN demeurant 5 rue des Moissons - 10150 SAINTE-MAURE a été nommée en qualité de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle -ci. Le siège de la liquidation est fixé 19 rue Paul Dubois - 10000 TROYES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Troyes. Mention sera faite au RCS de Troyes.

Pour avis,
M2509995

RÉDACTION

BUSSON Benjamin
03.26.08.38.31

DESANTI Nastasia
03.26.08.38.32

redaction.pamb@legalfnet.org

Ô CHATS
Société à responsabilité limitée unipersonnelle en liquidation
Au capital de 15.000 Euros
Siège social : 5 ruelle des Chats 10000 TROYES
Siège de liquidation : 5 ruelle des chats 10000 TROYES
815 031 521 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 22 septembre 2025, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 22 septembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Nicolas LEVY, demeurant 33 rue Jeannette - 10000 TROYES, ancien gérant de la Société, a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 5 ruelle des chats - 10000 TROYES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2510100

**CHANGEMENT DE
REGIME MATRIMONIAL**

**EPOUX
SCHRUFFENEGGER**

Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Clémence GAUTIER, Notaire titulaire d'un Office notarial à LES RICEYS (10340), 92 rue Général de Gaulle, CRPCEN 10074, le 19 septembre 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle et attribution intégrale au survivant entre :

Monsieur Thierry Maurice Christian SCHRUFFENEGGER, ouvrier viticole et Madame Dominique Christiane Pierrette CADET, retraitée, demeurant ensemble à GYE SUR SEINE (10250), 5 place de la Mairie.

Monsieur est né à TROYES (10000) le 24 novembre 1964 ;
Madame est née à TROYES (10000) le 29 octobre 1962.

Mariés à la Mairie de GYE SUR SEINE (10250) le 7 mai 2011 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Bernard de LA HAMAYDE, Notaire à SAINT PARRÉS LES VAUDES (10260), le 6 avril 2011.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.
M2510142

**CLOTURE
DE LIQUIDATION**

baillot & ASSOCIÉS
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

LA BATTERIE DE KERNER
EURL au capital de 1 000 €
Siège social : 34 rue Jules Ferry
10430 ROSIERES PRES TROYES
RCS de TROYES n°885 059 030

Avis de liquidation

En date du 31/12/2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. GAUCHER Olivier de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.
M2507149

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

EARL DES DUCS
Exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 Euros
Siège social : 10330 DONNEMENT
Siège de la liquidation : 10330 DONNEMENT
382 271 229 R.C.S. Troyes

Avis de clôture de liquidation

L'Associée unique a approuvé, le 1^{er} avril 2025 au siège social, le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Marie-Josée SCIEUR de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2509813

THEMIS 2
SCI au capital de 4.000 Euros
Siège social :
58 boulevard Gambetta
10000 TROYES
789 920 428 R.C.S. de Troyes

Aux termes de l'AGO en date du 15/09/2025 les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M^{me} FARINE ANNE-SOPHIE, demeurant le Petit Courcelle - 10120 SAINT GERMAIN pour sa gestion et l'ont déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2025.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Radiation au R.C.S. de TROYES.
M2510135

AVIS DIVERS

Notaires

OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

BRIENNE-LE-CHATEAU

Vente de parcelle forestière

Conformément aux dispositions de l'article L 331-19 du Code forestier, les propriétaires des parcelles boisées contiguës aux biens ci-après désignés, tels qu'ils figurent sur les documents cadastraux, sont informés de leur vente.

Parcelle objet de la vente :
A BRIENNE-LE-CHATEAU (10500), une parcelle en nature de taillis cadastrée section C numéro 143, lieudit «LES FLEURIOTTES» pour une surface totale de 00 ha 09 a 57 ca.

La vente doit avoir lieu moyennant le prix de MILLE CINQ CENTS € (1.500,00 €) payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, frais en sus.

L'opération donnera également lieu au paiement de frais d'agence pour un montant de CINQ CENTS € (500,00 €), toutes taxes comprises, à la charge du vendeur.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien à vendre dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie, pour faire connaître à Maître Thibault PIERLOT notaire à GUEUX, Marne, mandataire du vendeur, qu'il exerce son droit de préférence au prix et modalités de paiement ci-dessus indiqués.
M2510113

Commune de POLISOT (10110)

Vente de parcelles boisées

Section B numéro 280 Lieudit : LE GRAND TALLANT
Surface : 0ha 83a 53ca
Section B numéro 281 Lieudit : LE GRAND TALLANT
Surface : 1ha 09a 00ca
M2510148

GROUPEMONASSIER
Réseau Notarial

JONQUET-CHATON
11 rue Paul Dubois - 10000 TROYES

SAINT LEGER PRES TROYES/ROSIERES PRES TROYES

Insertion - Purge droit de préférence des propriétaires de terrains boisés

En application des articles L 331-19 et suivants du Code Forestier, avis est donné de la vente des biens suivants :

DESIGNATION DES BIENS VENDUS

- A SAINT LEGER PRES TROYES (AUBE)
Parcelles en nature de taillis.
Figurant ainsi au cadastre :
Section ; N° ; Lieudit ; Surface :
- A ; 460 ; LES PATURES DE CERVET ; 00 ha 04 a 10 ca ;
- A ; 481 ; LA RESERVE ; 00 ha 22 a 48 ca ;
- A ; 492 ; LES PATURES DE CERVET ; 00 ha 04 a 55 ca.
Total surface : 00 ha 31 a 13 ca.
- A ROSIERES PRES TROYES (AUBE)
Parcelle en nature de taillis.
Figurant ainsi au cadastre :
Section ; N° ; Lieudit ; Surface :
- AI ; 120 ; LES PRES PAYENS ; 00 ha 45 a 60 ca.

Moyennant le prix principal de MILLE € (1.000,00 €) payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique. Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière. Le transfert de propriété aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique de vente et l'entrée en jouissance aura lieu le même jour, par la prise de possession réelle, l'immeuble étant libre de toute location ou occupation.

Les propriétaires d'une parcelle boisée contiguë aux biens ci-dessus désignés, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, disposent d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en chacune des Mairies, pour faire connaître à Maître Julien CHATON, Notaire associé à TROYES (Aube), 11 rue Paul Dubois, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence, aux prix et conditions contenues dans les présentes.

Le droit de préférence n'est plus opposable au vendeur en l'absence de réalisation de la vente dans un délai de deux mois à compter de la déclaration d'exercice de ce droit par son bénéficiaire. Ce droit de préférence s'exerce sous réserve d'éventuels autres droits de préemption. Rappel de l'article L 331-19 alinéa 3 : «lorsque plusieurs propriétaires de parcelles contiguës exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien».

Pour insertion : Le notaire.

M2505153

Aisne

**CONSTITUTION
DE SOCIETE**

SV Façade

FORME : SARL.
DÉNOMINATION : SV Façade.
CAPITAL : 1.500 € en 1.500 actions de 1 €.

SIÈGE : 2 rue de l'Ouvrage - 02160 VIEL ARCY.

OBJET : Ravalement de façade, isolation thermiques, peinture extérieure, pose de pierres et briques, petits travaux de maçonnerie en direct et ou en sous-traitance.

DURÉE : 99 ans.

Admission aux AG et droit de vote sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses parts : 1 part = 1 voix.

CO-GÉRANT : Monsieur VITOR MANUEL Santana, né le 01/05/1977 à BEJA (Portugal), demeurant au 4 rue de l'Ouvrage - 02160 VIELARCY de nationalité Portugaise et Monsieur VITOR MANUEL Varela, né le 28/07/2001 à BEJA (Portugal), demeurant 2 rue de l'Ouvrage - 02160 VIEL ARCY, de nationalité Portugaise.

R.C.S. : SAINT QUENTIN.

Pour avis.
M2510111

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

ISO-K MENUISERIES
Société par actions simplifiée au capital de 200.000 Euros
Siège social :
8 rue Voltaire - 02000 LAON
R.C.S. Saint Quentin

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée signé par voie de signature électronique via DocuSign® conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 23/09/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : ISO-K MENUISERIES.
SIÈGE : 8 rue Voltaire - 02000 LAON.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL : 200.000 €.

OBJET : La fabrication et le négoce de menuiseries et fermetures métalliques, aluminium, PVC et tous types de matériaux ; Le négoce de semi produits aluminium et composites ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Société ICK, société par actions simplifiée au capital de 2.199.193 €, sise 8 rue Voltaire - 02000 LAON, identifiée sous le n° 987 557 774 R.C.S. SAINT QUENTIN, représentée par Monsieur Erhan KURT.

DIRECTEURS GÉNÉRAUX : Société P&K BUILDING, société à responsabilité limitée au capital de 1.680.796 €, sise 8 rue Voltaire - 02000 LAON, identifiée sous le n° 987 757 564 R.C.S. SAINT QUENTIN, représentée par Madame Cassandra KURT et Monsieur Philippe PIERRON, co-gérants, Madame Cassandra KURT et Monsieur Philippe PIERRON, demeurant ensemble 4 bis rue de Reneuil - 02000 CHERY LES POUILLY.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT QUENTIN.

Pour avis.
M2510120

**CLOTURE
DE LIQUIDATION**

SCEA DU BARROIS
Société civile d'exploitation agricole
Capital social : 54.591,99 Euros
En cours de liquidation
Liquidateur : Monsieur Claude HIDEUX demeurant au 1 rue du Barrois 02110 GROUGIS
Siège de liquidation :
1 rue du Barrois - 02110 GROUGIS
317 505 238 00012
R.C.S. Saint Quentin

Avis de liquidation

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 mars 2025 au siège de liquidation, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, a donné quitus de la gestion et a déchargé du mandat de liquidateur, Monsieur Claude HIDEUX demeurant au 1 rue du Barrois - 02110 GROUGIS et a constaté la clôture de la liquidation à effet du 31 mars 2025.

Les comptes de liquidation en vue de la radiation sont déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT QUENTIN.

Pour avis : Le liquidateur.
M2509988

**MODIFICATION
DE STATUTS**

SCEV FAY-BERJOT
Société civile
au capital de 97.262,47 Euros
Siège social :
4 Place Dom Pérignon - ROSAY
02850 BARZY SUR MARNE
R.C.S. Soissons n° 381 661 966

Avis de modification

L'assemblée extraordinaire des associés réunie le 1^{er} mars 2024 a pris acte, de la cessation des fonctions de co-gérant de Monsieur Philippe FAY et de la nomination aux fonctions de co-gérantes de Madame Chloé FAY demeurant 15 rue du Plessier - 02850 JAULGONNE et Madame Solenne FAY demeurant 31 rue Saint Eloi - 02850 BARZY-SUR-MARNE, à compter du 1^{er} juillet 2024.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de SOISSONS.

Pour avis et mention.
M2408509

CLEMPHIL
SCI au capital de 10 000 €
Siège social : 3 Rue de la libération, Guignicourt
02190 VILLENEUVE SUR AISNE
RCS de SAINT-QUENTIN
n°813 878 915

Avis de modification

L'AGM du 16/04/2024 a décidé à compter du 16/04/2024 de rendre effective la démission de HOLDING CORPEL BERTRAND, SARL au capital de 5 000 €, aux fonctions de co-gérant.

Modification au RCS de SAINT-QUENTIN.

la gérance
M2510127

Matot Braine
PETITES AFFICHES
ANNONCES LÉGALES - PETITES AFFICHES

COMMISSAIRES PRISEURS

VENTES AUX ENCHÈRES

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

AUGMENTATION DE CAPITAL

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

CHANGEMENT DE GÉRANT

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

APPEL D'OFFRES MARCHÉS PUBLICS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

annoncelegale.pamb
@forumeco.com

03 26 40 21 31

Omür Kaçan. Issu d'une famille turque venue d'Anatolie, il est le gérant depuis 2010 du restaurant Efes, créé par son père à Charleville-Mézières. Il a aussi ouvert fin 2024, dans la rue du Petit-Bois une cantine méditerranéenne baptisée « Mimoza ».

La restauration turque en référence



Les changements apportés par Omür Kaçan lui ont permis de doubler le chiffre d'affaires.

C'est à l'âge de 18 ans qu'Omür Kaçan entre par la force des choses dans la vie active. Il intègre une société dans le bâtiment en couverture-bardage et œuvre durant toute la semaine sur des chantiers extérieurs en région parisienne, à Lyon, Lille et Soissons. « J'étais célibataire et cela me convenait bien. Au bout du compte, cela a été une expérience enrichissante. J'avais des capacités manuelles et j'ai bien évolué dans cette profession d'autant que le patron m'a vite confié des responsabilités : gestion d'une équipe de dix personnes et du camion et règlement du personnel. J'ai aussi approfondi mes connaissances en discutant beaucoup avec le conducteur des travaux. Pour moi, cela s'est avéré un bon compromis, car au départ, mon père, restaurateur, n'était pas forcément favorable pour que je me dirige dans ce secteur compliqué... »

De retour dans les Ardennes en 2006 à un moment où ses parents avaient besoin d'aide, l'ancien licencié du club de basket de l'Etoile, va faire ses armes dans l'affaire familiale, le restaurant Efes (*). « Cela s'est fait naturellement. J'ai commencé par

remplir les petites tâches. Je coupais la viande et je faisais les courses pour le réapprovisionnement. Cela allégeait le travail de mes parents qui pouvaient ainsi se concentrer sur autre chose ». Ces derniers, qui allaient prendre leur retraite en 2014, commençaient déjà à éprouver un peu de fatigue

« Ici, nous proposons à nos convives un voyage gustatif dans le Bassin méditerranéen en fusionnant les cuisines turque, libanaise et grecque mais aussi une petite touche maghrébine. »

après une vie commerciale très bien remplie. Omür raconte. « En 1985, ils avaient créé dans la partie haute de la rue Bourbon « Le Constantinople », qui a été le premier restaurant turc à Charleville-Mézières. Puis, ils ont transféré cette activité, au début des années 1990, dans le quartier des Forges Saint-Charles qui comptait alors pas mal d'entreprises. Et puis

« La Corne d'Or » était aussi proche du stade du Petit-Bois là où l'Olympique de Charleville évoluait en Ligue 2. La clientèle était donc importante. Malheureusement, ce fonds de commerce, situé en zone inondable, a été victime coup sur coup d'inondations en 1993 et 1995 ».

Privés de rentrée d'argent durant de longs mois, les Kaçan traversent alors une période difficile et se résolvent à la fermeture. « Mon père est parvenu à ouvrir le 14 février 1997 le Kebab Efes qui s'est vite taillé une belle réputation en se spécialisant dans les kebabs, les spécialités turques, les grillades et les mezzés. Cela a tout de suite marché très fort au rythme de sept jours sur sept, midi et soir. J'apportais déjà mon écot par de menus services et avec mes trois sœurs, on n'hésitait pas à mettre la main à la pâte ». C'était nécessaire car son père, au début des années 2000 a eu l'opportunité d'exploiter durant quatre ans un restaurant Place Ducale qui reprendra le nom... « La Corne d'Or ». « L'objectif était de faire venir au centre-ville les anciens habitués des Forges Saint-Charles ».

IL DEVIENT GÉRANT D'EFES

À partir de 2010, Omür assure la gestion du restaurant de la rue du Petit-Bois. Il reprend le flambeau en apportant tout de suite sa touche personnelle afin de donner plus d'attractivité à l'établissement. « J'ai fait évoluer la carte des menus et repensé le lieu en effectuant des travaux d'amélioration et des ajouts : changement de comptoir, agrandissement de l'espace restauration, achat de nouvelles broches à kebabs

cier deux lieux et d'éviter les allées et venues dans un même endroit pendant que les gens mangent. Ce projet qui a émergé en 2021 coïncide avec l'irruption du Covid. « Obligé d'arrêter le restaurant, j'ai alors décidé de remettre tout à neuf en trois mois. En pleine période de confinement, beaucoup m'ont pris pour un fou d'entreprendre cette extension. Mais le fait de pouvoir assurer durant la crise sanitaire la vente à emporter nous a fait bénéficier d'un gros capital-sympathie des médecins, infirmiers, ambulanciers, policiers et pompiers. Et lorsque les restaurants ont eu le droit de rouvrir, nous avons pu accueillir les gens dans tout un établissement new look avec deux enseignes différentes au prix d'un investissement de 200 000 euros ».

Aujourd'hui, grâce à de meilleures conditions de travail et d'accueil et à d'autres nouveautés - ouverture durant six mois de deux terrasses en bois démontables de 40 places assises à l'extérieur et vente de sandwiches signatures, de bowls et de Berliners - les deux secteurs font travailler une dizaine d'employés et génèrent un chiffre d'affaires passé de 300 000 à 850 000 euros en faisant une centaine de couverts par jour. Le lieu ne désemplit pas.

UN AUTRE LIEU CULINAIRE

Aimant les challenges et ravi d'avoir fait d'Efes une adresse de référence en matière de cuisine turque, Omür se lance « avec le même état d'esprit » un autre défi en fin d'année 2024 en ouvrant un nouveau commerce à une centaine de mètres du précédent. Il s'agit cette fois d'une cantine méditerranéenne baptisée « Mimoza ».

« Ici, nous proposons à nos convives un voyage gustatif dans le Bassin méditerranéen en fusionnant les cuisines turque, libanaise et grecque mais aussi une petite touche maghrébine. Nous mettons à la carte des sandwiches à base d'émincés de bœuf mariné, du poulet façon shawarma et des morceaux de fromage halloumi ainsi que de la soupe aux lentilles et des crêpes farcies ».

Du fait de la notoriété croissante de ses enseignes, Omür Kaçan, après avoir toujours fait travailler des producteurs locaux, contribue aussi au succès des deux grandes manifestations culturelles ardennaises. Lors de la dernière édition du Cabaret vert, Efes a érigé sur la plaine de la Macérianne trois pagodes de 25 m² et un linéaire de 15 m de façade lui ayant

permis de vendre en quatre jours 4,5 tonnes de viande (falafel et kebabs) servis par 25 employés.

Il contente aussi les papilles de nombreux spectateurs, artistes et professionnels du festival mondial des troupes de marionnettes. « Au fil des éditions, Efes, qui est situé à proximité de l'Institut international et de l'ESNAM est devenu leur QG et nous avons lié beaucoup d'amitiés dans ce milieu artistique très sympa. Il est vrai qu'on reste à leur disposition durant neuf jours midi et soir en élargissant nos horaires pour assurer quotidiennement environ 200 couverts ». Le nom Kaçan est ainsi présent dans le commerce carolomacérien depuis plus de 40 ans...

PASCAL REMY

(*) Ce nom est lié à la ville de la Grèce antique Ephèse qui est aussi l'actuel site archéologique de la province d'Izmir (Turquie) et qui abrite le temple d'Artémis, désigné comme l'une des sept merveilles du monde antique.

1986

Naissance le 20 septembre à Charleville-Mézières.

2004

Commence à travailler dans le BTP à l'âge de 18 ans.

2010

Deviens le gérant d'Efes.

2018

Intègre le Cabaret Vert.

2024

Il ouvre le 18 décembre le restaurant Mimoza.



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

